METEOROLOGIE
Nuageux, averses
MIN. 55 — MAX. 70

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : André LAURENDEAU

FETE DU JOUR
S. DIDIER

Les Librairies F. PILON Inc.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

VOL. LI — NO 114 — MONTREAL, LUNDI, 23 MAI 1960 — 10 cents l'exemplaire

M. Jean Lesage dénonce à Sherbrooke:

Le plus grand scandale de l'Union nationale: LE GAZ NATUREL

Par Fernand BOURRET

SHERBROOKE. — Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, a dénoncé hier à Sherbrooke le scandale du gaz naturel qu'il a qualifié du plus grand scandale de l'Union nationale et il a accusé les politiciens de ce parti d'avoir monté dans la province l'affaire la plus louche jamais vue, un scandale qui a permis aux amis du régime de réaliser un coup de bourse de vingt millions de dollars.

M. Lesage a consacré la majeure partie de son discours de plus d'une heure devant une foule attentive à refaire toute l'histoire des transactions entre l'Hydro-Québec et la Corporation du gaz naturel. Il a nommé les personnes impliquées dans cette transaction, cité des documents officiels, des lettres entre M. Edouard Asselin, leader de l'Union nationale au Conseil législatif et procureur de la nouvelle entreprise dans ses transactions, adressées au président de l'Hydro-Québec, une société appartenant à la couronne, au peuple de la province de Québec, et ceux qui étaient chargés d'administrer ce bien.

M. Lesage a rappelé que les ministres du cabinet étaient particulièrement au courant de cette vente de l'Hydro-Québec à la Corporation du gaz naturel.

Les ministres de l'Union nationale savaient le prix, connaissaient les conditions de vente, puisque le 7 mars 1957, ils autorisaient cette vente par un arrêté ministériel.

M. Lesage a ensuite cité les noms des honorables Barrette, Bourque, Dozois, Johnson, Gagnon, Leclerc, Miquelon, Talbot, Asselin et celui du grand argentier de l'Union nationale, Gérald Martineau comme ayant acheté des actions de l'Hydro-Québec, un bien de la province, et d'avoir ensuite revendu ce bien à une compagnie privée.

Ils ne pouvaient pas ignorer les gains qu'ils pourraient réaliser puisqu'ils connaissaient les conditions de la vente, a dit M. Lesage.

Il a particulièrement attaqué Me Edouard Asselin, conseiller législatif de l'Union nationale, conseiller du gouvernement au nom d'une compagnie privée qui achetait un bien de la province qu'il était chargé d'administrer.

Cet homme avait à se prononcer sur la transaction en qualité de législateur et d'administrateur et il était intéressé dans l'affaire à titre de conseiller de la Corporation du gaz naturel. Cet homme s'est trouvé placé entre son devoir envers toute la population et son intérêt personnel.

M. Lesage a dit que le scandale du gaz naturel a trois aspects différents. Tout d'abord, l'Union nationale, sans la moindre explication, a dénationalisé une entreprise publique pour la vendre à des intérêts étrangers.

L'Union nationale a cédé à un cartel américain les biens appartenant à toute la population.

L'autre aspect du scandale, dit M. Lesage, c'est d'avoir permis à des actionnaires triés sur le volet de réaliser un coup de bourse fantastique de vingt millions de dollars. Ce coup de bourse devra se payer par quelqu'un, a dit M. Lesage et ce sont les usagers du gaz naturel qui devront en payer les frais.

Le troisième aspect du scandale du gaz naturel, c'est le fait que des ministres, des hauts fonctionnaires de l'Union nationale, des conseillers législatifs acquinés à l'Union nationale ont profité de cette vente pour réaliser des bénéfices personnels.

Sans doute, a dit M. Lesage, il est permis aux fonctionnaires, aux ministres d'acheter des actions à la bourse et de les revendre. Mais ce qui fait le scandale dans l'affaire du gaz naturel, c'est que ces ministres étaient en même temps les acheteurs et les vendeurs d'un bien qui appartenait à la province et qu'ils avaient charge d'administrer. Pour un homme public, a dit M. Lesage, l'honnêteté consiste à donner une bonne administration et à faire passer le bien commun avant son intérêt personnel.

M. Lesage a rappelé que le petit catéchisme de l'Union nationale de 1936 dénonçait le patronage, le profitage, le népotisme, le système des crèchards. Par exemple, on y lisait qu'il serait défendu aux ministres de devenir actionnaires de compagnies d'utilité publique.

Dans Sherbrooke, a dit M. Lesage, vous avez un député, M.

(Suite à la page 6)

SPECTACULAIRE COULEE DE METAL — Le premier ministre de la province, M. Barrette, a été témoin de la coulée d'un manteau de broyeur de minerai, samedi dernier, à la Joliette Steel, en compagnie de sommités de l'industrie minière, dont M. Jules Timmins, vice-président de Iron Ore Co., à droite; l'on voit à gauche M. P.-H. Desrosiers, vice-président de Joliette Steel.

LE PREMIER MINISTRE BARRETTE:

"UNE INDUSTRIE DE L'ACIER non seulement sur les bords du fleuve mais aussi à l'intérieur des terres"

"Nous aménagerons une industrie de l'acier, non seulement sur les rives du Saint-Laurent, mais aussi à l'intérieur des terres", a souligné samedi dernier, à Joliette, monsieur Antonio Barrette, premier ministre de la province de Québec, à l'occasion de la coulée, à l'usine de Joliette Steel, d'un manteau broyeur de concasseur de minerai, le plus gros encore fabriqué au pays.

Le premier ministre a parlé brièvement, en français et en anglais, de l'essor de l'industrie minière et de la sidérurgie au Québec, en présence d'un groupe d'invités de Joliette Steel, parmi lesquels l'on remarquait des sommités responsables des aménagements de l'Iron Ore of Canada et de Cartier Mining, deux des principales entreprises qui exploitent le minerai de fer du Nouveau-Québec.

Le manteau broyeur fait d'acier au manganèse, pèse 23.000 livres et mesure douze pieds de hauteur. Il affecte la forme d'une cloche. La compagnie Canadian Allis-Chalmers, dans ses usines de Lachine, fabrique le concasseur dans lequel ce manteau broyeur gyratoire sera utilisé, à compter de l'automne prochain, à l'usine de traitement de minerai de fer de l'Iron Ore of Canada, au lac Carol, dans le Nouveau-Québec.

Le premier ministre a signalé que Joliette Steel paie $1,500,000. par année en salaires à quelque 300 employés. Cette entreprise se procure des fournitures diverses au montant de $250,000., chaque année. "La prospérité est indivisible, elle s'étend sur tout le territoire," a ajouté M. Barrette. Il a rendu hommage aux promoteurs d'industrie et à l'initiative de ceux qui risquent des capitaux dans les nouvelles entreprises.

M. Barrette a noté que $700,000,000. investis dans le Nouveau-Québec, surtout du capital étranger, se sont intégrés dans l'économie canadienne. Les industries que ce capital a permis de faire prospérer distribuent l'argent recueilli par la vente de leurs produits, à des centaines de personnes. Cet argent est investi ensuite de diverses façons. "Ce véritable travail d'équipe, il est du devoir du premier ministre de le rappeler en présence de représentants de la grande industrie," a dit M. Barrette. Il a donné l'assurance que les industriels pourront toujours compter sur le gouvernement du Québec.

(suite à la page 6)

Échos de la campagne

Ces jours derniers, LE DEVOIR recevait une lettre qui aurait eu l'effet d'une bombe au cours de la présente campagne électorale. Cependant le signataire, M. Jean-Paul Lafleur, 64 rue d'Auteuil, Québec, n'existe pas, pas plus que le 64 rue d'Auteuil. Certains détails de la lettre semblent vraisemblables, c'est pourquoi nous la livrons au public : Monsieur Filion, "J'ai été un des derniers confidents de l'honorable Maurice Duplessis, le 20 août 1959, à 1 h. 30 p.m. Mlle Aurèa Cloutier, M. Roger Ouellet et l'honorable Gérald Martineau étaient présents. Le chef me dit en me regardant : "Je suis malade, moi, je suis obligé de piquer, tu es chanceux d'être jeune et en santé". Nous regardant tous, il dit : "Mes amis, mes dernières volontés seront, si jamais je pars : "L'Union nationale doit mourir avec moi, je l'ai bâtie, je l'emmènerai avec moi. Je vous demande de perpétuer ma mémoire". Monsieur Filion, je pourrais assermenter cette déclaration. Merci pour la publication de cette lettre".

* * *

Le premier ministre de la province, M. Antonio Barrette, reprendra sa campagne électorale, le 24 mai, mardi, à Montréal, où il sera reçu par les membres du club Mounte Fiore, à l'hôtel Ritz-Carlton, à cinq heures de l'après-midi. Il sera aux Iles-de-la-Madeleine, où il tiendra une assemblée, mercredi, le 25. Le 27, vendredi, le premier ministre sera à Rimouski et dimanche, le 29, il parlera à Trois-Rivières.

* * *

C'est aujourd'hui que les électeurs soucieux de bien remplir leur devoir poseront un deuxième geste de civisme : vérifier si leur nom est bien inscrit sur la liste électorale Le premier, maintenant passé, aura été de voir à ce que le ou les énumérateurs fassent bien leur travail, à ce que toutes les personnes ayant le droit de voter, et seulement celles-là, soient inscrites. Les listes électorales ont été préparées en fin de semaine. La loi oblige les énumérateurs à les afficher dans un endroit public. C'est généralement sur les poteaux qu'on les affiche. (Aujourd'hui étant un jour férié l'affichage peut être reporté à demain).

* * *

Voici les autres événements qui se passeront cette semaine, conformément à la loi électorale. Demain, mardi 24 mai, le président des élections, Me François Drouin, doit transmettre au premier ministre et au chef de l'opposition une copie des listes électorales. Les autres candidats régulièrement mis en nomination y ont également droit. C'est demain que commence le délai — il est de sept jours — pour les demandes en inscription, en radiation ou en correction dans les sections urbaines. Autrement dit, si vous constatez que votre nom n'est pas sur la liste électorale, qu'il est inscrit incorrectement, ou encore qu'il y a sur la liste un ou des noms qui ne devraient pas y figurer, vous devez faire une demande d'audition à la Commission de revision. Le délai pour le faire commence aujourd'hui.

* * *

C'est aujourd'hui aussi que commence le travail des commissions de revision dans toutes les municipalités de 20,000 âmes ou plus. On sait que ces commissions sont composées de trois membres : un nommé sur recommandation de l'Union nationale, un deuxième sur recommandation du parti libéral, et le troisième par les deux autres. Ces reviseurs n'ont plus le droit de s'occuper de politique. Ils perdent leur droit de vote. La revision dans les sections urbaines de moins de 20.000 âmes commencera dimanche prochain le 29 mai. Dans les sections rurales elle commencera mardi le 31 mai.

* * *

Le chef du parti libéral de la province, Me Jean Lesage, quitte Sherbrooke pour Magog ce matin, il sera ensuite à Coaticook et à Cookshire. En fin d'après-midi, Me Lesage quittera Scotstown pour Lac Mégantic; il rencontrera des ouvriers à l'usine de Lac Mégantic qu'il quittera pour Saint-Gédéon. La journée se terminera par une assemblée au Lac Mégantic, à 8 h. 30. Me Lesage quittera cet endroit mardi matin, en avion, pour la région de Rivière-du-Loup où il passera la journée.

* * *

M. Bona Arsenault, candidat libéral dans le comté de Matapédia, a prévenu samedi le ministre de la colonisation par télégramme que des travaux non autorisés ont été entrepris pour fins électorales à Sainte-Marguerite, dans son comté, "sur les seules instructions verbales de l'ex-député Clovis Gagnon et de l'inspecteur de la colonisation François Turcotte". Selon M. Arsenault, ces travaux sont exécutés au rythme d'environ huit cents dollars par jour et "les ouvriers risquent de perdre leurs salaires si ces travaux non autorisés par votre ministère ne sont pas payés après le 22 juin".

* * *

A la suite de la publication dans "L'Echo de Vaudreuil" d'une lettre d'avocat de Me Georges Lachance, adressée à M. Loyola Schmidt, député de l'Union nationale pour le comté de Vaudreuil - Soulanges, au nom de M. Léonidas Boileau, ancien propriétaire de l'hôtel "Vaudreuil Inn", une action en dommages au montant de $100,000 a été intentée samedi en Cour supérieure contre Me Paul Gérin-Lajoie, propriétaire de "L'Echo de Vaudreuil" et candidat libéral contre M. Schmidt, ainsi que contre Me Lachance et son client, M. Boileau. Le bref d'assignation a été émis tard samedi après-midi.

* * *

A Montmagny, le maître de cérémonies, M. Auguste Choquette, a salué Mme Lesage comme la plus "belle dame de la province. Le 22 juin, elle sera la première dame de la province". Se laissant emporter par son éloquence, il s'est écrié : "Si Baudelaire revenait, il n'écrirait plus "les fleurs du mal" mais la "fleur des fleurs".

* * *

Après l'assemblée de Saint-Jean, vendredi soir, un partisan de l'Union nationale a déclaré : "Je ne dis pas que ce n'est pas un bon programme; je ne dis pas que les libéraux ne sont pas de bons hommes, mais ici, dans Saint-Jean, c'est avec l'Union nationale que je fais mon argent".

* * *

Trois témoins ont vu un bélier mécanique et une chargeuse faire de la route . . . sous un pied et demi d'eau dans le comté de Deux-Montagnes ! L'événement s'est produit dans la montée de la Pointe-Calumet. L'Union nationale veut peut-être imiter la publicité au sujet de certains stylos-billes qui écrivent "dans l'air, sous l'eau, sur du beurre", etc. Les routes du gouvernement actuel se font même sous l'eau . . . et ça finit généralement dans "l'assiette au beurre" !

* * *

Un avocat de Jonquière, M. Laurent-Paul Bolduc, a annoncé samedi soir qu'il se portera candidat indépendant dans le comté de Jonquière - Kénogami, en vue des élections provinciales du 22 juin prochain. Les autres candidats qui ont déjà fait connaître leur intention de briguer les suffrages à cette élection sont : MM. Léonce Ouellet, député sortant et de nouveau candidat officiel de l'Union nationale; Gérald Harvey, candidat officiel du parti libéral et Jean-Marie Lessard, candidat libéral républicain.

M. J. LESAGE ET L'ASSEMBLEE CONTRADICTOIRE :

"Je veux discuter tous les sujets en face de toute la population!"

SHERBROOKE. — Adressant la parole hier au manège militaire de Sherbrooke, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a défié M. Antonio Barrette de le rencontrer à la télévision pour discuter tous les sujets qui intéressent la population de la province de Québec. Je ne veux pas restreindre l'assemblée contradictoire à un seul sujet et à un seul endroit. Je veux discuter avec M. Barrette, tous les sujets: l'éducation, le scandale du gaz naturel, l'utilisation de nos ressources naturelles, le problème du chômage, la législation ouvrière, etc.

M. Lesage a ensuite déclaré que M. Barrette après avoir parlé d'une assemblée contradictoire, semble maintenant avoir peur.

Mardi dernier, M. Barrette a signalé vouloir "peut-être" me rencontrer, a dit M. Lesage.

"Mercredi, je lui réponds par une invitation formelle à le faire: une rencontre télévisée où je lui apprendrai, puisqu'il veut le savoir, "de quoi il retourne" dans la présente campagne électorale.

"Jeudi, M. Barrette ne veut plus de cette rencontre . . . ou plutôt, il la veut mais en la restreignant à un seul sujet (les octrois universitaires), et à une seule ville (Montréal ou Québec).

"Somme toute, à mon invitation ouverte, M. Barrette répond par des réserves, des réticences, des tergiversations peureuses.

"A-t-il peur de me rencontrer à la télévision? Pourquoi évite-t-il une telle rencontre? La télévision est pourtant le seul moyen de tenir une discussion devant la population de toute la province.

"Pourquoi vouloir aborder un seul sujet politique, les octrois universitaires, alors que le peuple du Québec est intéressé à tous les sujets de la campagne ? Est-ce parce qu'il préfère s'en tenir aux ententes faites avec ses amis d'Ottawa ? Est-ce parce qu'il se sent incapable de défendre ses autres positions?

"Bref, M. Barrette aurait-il des "raisons spéciales" pour tenter de restreindre cette rencontre à un seul sujet et à une seule ville? Tout la province a le droit absolu de tout savoir sur tous les sujets débattus.

"Je réitère donc mon invitation à M. Barrette : je le défie de me faire face dans une rencontre télévisée traitant des divers sujets de la présente campagne électorale. Le parti libéral du Québec collaborera de tout coeur aux dispositions à prendre pour organiser cette rencontre.

"M. Barrette a-t-il peur?", a demandé en terminant M. Lesage.

Au Conseil de sécurité, on s'efforcerait

• d'interdire tous les vols d'espionnage
• de susciter un nouveau "sommet" bientôt

NATIONS UNIES. — Saisi de la plainte soviétique contre les vols d'espionnage, le Conseil de sécurité se réunit cet après-midi dans un climat de guerre froide. Mais on croit savoir que le président du Conseil pour le mois de mai, sir Claude Corea (de Ceylan) se propose de déposer un projet de résolution tendant à empêcher la répétition d'un incident comme celui du 1er mai. Un porte-parole de la délégation cingalaise a exposé aux correspondants les grandes lignes de ce rojet, et ajouté que sir Claude a eu un entretien à ce sujet avec M. Henry Cabot Lodge, chef de la délégation américaine. Il se propose de voir ce matin, M. André Gromyko, ministre des affaires étrangères d'URSS.

Tout indique que la délégation soviétique, dès le début de la séance, déposera son projet de résolution tendant à l'interdiction complète des vols d'espionnage ou de reconnaissance aérienne.

L'attaché de presse de la délégation cingalaise, interrogé au sujet de l'incidence de l'échec de la conférence de Paris sur les débats du Conseil, a laissé entendre qu'il serait sûrement fait état de l'insuccès des quatre Grands ; mais il a ajouté que l'affaire des vols de reconnaissance retiendra avant tout l'attention des participants.

Le bruit a couru en fin de semaine que le Conseil serait appelé, au moyen d'une quelconque formule dont on ignore les modalités, à susciter une reprise de la conférence au sommet dans un délai très court. Dans les milieux diplomatiques, on précise que les six membres non permanents du Conseil seraient convenus de déposer un projet de résolution dont l'objet serait, premièrement, de déplorer l'échec du "sommet", deuxièmement, de regretter les causes de cet échec et, troisièmement, de réclamer que tout soit mis en oeuvre pour qu'une autre conférence des Grands s'ouvre le plus tôt possible.

Nul n'a cependant confirmé pareil projet.

On souligne d'autre part que M. Lodge a mis au point une brève mais vive réplique au mémoire que M. Gromyko soumettra à l'appui de la plainte soviétique. M. Lodge est rentré à New-York hier après s'être entretenu longuement à Washington avec le président Eisenhower et le secrétaire d'Etat, M. Herter. A sa descente d'avion, il a déclaré aux reporters : "Je pense que nous pourrons démontrer que les accusations soviétiques portées contre nous sont fausses". M. Lodge faisait évidemment allusion aux déclarations soviétiques selon lesquelles les vols de reconnaissance ont été accompli à des fins agressives et qu'elles menacent la paix mondiale. Il est évident que M. Lodge ne peut nier l'existence de ces vols. M. Herter et le président Eisenhower ayant confirmé qu'ils avaient eu lieu.

TOKYO

Ike sera-t-il prié d'annuler son voyage ?

TOKYO. — L'opposition parlementaire a proposé samedi que la visite du président Eisenhower au Japon, le 19 juin prochain, soit annulée. Au mmême moment, des désordres ont éclaté un peu partout dans le pays par suite de l'approbation par la Chambre basse, vendredi, du nouveau pacte de sécurité nippo-américain.

Les désordres se sont poursuivis dimanche. Une foule de 300 personnes a manifesté près du domicile du premier ministre, M. Nobusuke Kishi. Les manifestants se sont vus refuser une entrevue avec M. Kishi, mais on leur a promis que 10 d'entre eux pourraient rencontrer le chef du cabinet aujourd'hui.

Environ 5,000 manifestants ont accompli samedi une marche de protestation sur les édifices de la Diète (parlement), tandis que 60 autres manifestants ont été dispersés devant l'ambassade des Etats-Unis.

Un groupe de 150 socialistes et sociaux-démocrates membres des deux partis de l'opposition ont

(Suite à la page 6)

WASHINGTON

Une enquête est réclamée sur le fiasco de Paris

WASHINGTON. — Un sénateur républicain a réclamé samedi de l'administration républicaine des explications au sujet des erreurs ayant marqué les événements qui ont précédé le fiasco de la conférence au sommet.

Le sénateur Jacob K. Javits, de New-York, endossant un projet d'enquête lancé par les démocrates et des républicains et qui serait menée par une sous-commission sénatoriale, a déclaré: "J'ai toujours favorisé les explications et je crois que l'on devrait en fournir chaque fois que survient une crise aussi grave que celle-ci."

M. Javits a dit que cette enquête pourrait "favoriser les républicains ou leur faire du tort" selon ce que le peuple en pensera.

Il a exprimé ses vues à une émission enregistrée pour la radio et la TV avant même que le sénateur démocrate J. W. Fulbright ne propose une enquête sous l'autorité de la commission sénatoriale des affaires étrangères.

M. Fulbright avait déclaré, samedi, à son retour d'Europe, qu'il croit qu'une enquête serait de mise et que la commission qu'il préside est certainement l'organisme le mieux placé pour la conduire.

On avait demandé à M. Javits ce qu'il pensait des déclarations démocrates imputant l'échec de Paris aux bourdes commises par le gouvernement du président Eisenhower.

(Suite à la page 6)

Triomphalement, "K" rentre à Moscou

MOSCOU. — M. Nikita Khrouchtchev a reçu un accueil exceptionnel à son retour à Moscou samedi. Les diplomates américains n'étaient toutefois pas présents à l'aéroport.

Devant la foule venue à sa rencontre, le chef du Kremlin a parlé avec force geste de la capture et du châtiment des espions. Il a de nouveau évoqué l'incident de l'avion américain U-2 aux applaudissements de la foule.

Bien qu'il semblait fatigué après cette semaine d'activité diplomatique qui a ébranlé le monde, M. Khrouchtchev souriait et saluait de la main.

Après les formalités d'usage, M. Khrouchtchev est rentré dans la ville de Moscou. Des milliers de Moscovites s'étaient rassemblés le long du parcours. Son arrivée a donné lieu à l'un des pires embouteillages jamais enregistrés dans cette ville.

Au moment de l'arrivée de l'avion du chef soviétique, le chargé d'affaires des Etats-Unis, M. Edward L. Freers, publiait une déclaration expliquant qu'il venait tout juste de prendre connaissance de l'existence d'une "certaine confusion" touchant les remarques prononcées par M. Khrouchtchev à Paris mercredi, après l'avortement de la conférence au sommet. M. Khrouchtchev avait assimilé M. Eisenhower à un voleur.

"Puisqu'il était impossible, a déclaré le chargé d'affaires, d'obtenir un éclaircissement immédiat sur cette affaire, il m'a semblé pertinent de ne pas me rendre à l'aéroport pour éviter de causer de l'embarras à tous ceux qui sont concernés. Je n'ai pas eu le temps de communiquer avec les autres diplomates."

Les autres membres du corps diplomatique, y compris les représentants des gouvernements français et britannique, se sont portés à la rencontre de M. Khrouchtchev.

Berlin-Est n'est pas encore fixé au sujet de

L'avion américain en RDA

BERLIN — Les dirigeants de l'Allemagne de l'Est ont conféré hier en vue de décider s'ils entameront des négociations relatives au transfert des neuf ressortissants américains dont l'appareil a fait un atterrissage forcé vendredi dernier à l'intérieur des frontières de l'Allemagne de l'Est.

Si les Allemands de l'Est prennent les Américains sous leur surveillance — ils seraient présentement entre les mains des Russes — il pourrait s'ensuivre un délai interminable avant qu'ils ne soient relâchés.

Des informateurs croient qu'une annonce sera faite d'ici quelques jours dans laquelle le gouvernement de l'Allemagne de l'Est — un régime que les Etats-Unis se refusent à reconnaître — fera savoir s'il les prendra sous sa surveillance ou si les Russes les remettront directement aux autorités de l'armée américaine.

Les neuf ressortissants américains, dont une femme, sont tombés en mains soviétiques lorsque leur appareil militaire a été forcé de se poser au sol par suite des salves venant de plusieurs réactés soviétiques en guise d'avertissement.

Un porte-parole américain à Berlin-Ouest a déclaré que les Russes n'avaient pas encore fait connaître leur réponse à la demande faite vendredi par l'armée américaine dans laquelle elle sollicitait "le retour immédiat" du bimoteur C-47 et de ses membres d'équipage.

Réponse rapide

La première requête américaine au sujet de l'appareil disparu a reçu rapidement une réponse du général russe I. I. Yakubovsky, qui a déclaré que les Américains avaient atterri sains et saufs.

Des personnages en autorité ont noté que dans sa réponse il ne faisait nullement mention de la possibilité que l'incident soit soumis à l'attention des dirigeants de l'Allemagne de l'Est.

L'un des passagers, le capitaine Paul K. McCash, 25 ans, est un médecin attaché à l'aviation. Son épouse, qui l'accompagnait, est infirmière.

M. Nixon : "ennemi déclaré de la paix"

MOSCOU. — La Pravda, organe officiel du parti communiste soviétique qualifiait hier le vice-président Nixon "d'ennemi déclaré de la paix".

La Pravda a publié son attaque acerbe contre le vice-président américain au moment où les observateurs diplomatiques

(Suite à la page 6)

à DOLLARD *héros du Long sault*

UN HOMMAGE

lucide et reconnaissant!

1660

D'après une sculpture originale de Médard Bourgault

1960

Cette année marque le tricentenaire de l'exploit de Dollard des Ormeaux au Long sault. Il y a trois siècles Dollard et ses compagnons livrèrent aux Iroquois un combat héroïque dont ils ne sortirent pas vainqueurs mais qui ne fut pas vain pour autant; ils périrent tous mais leur défaite et leur mort après une bataille intrépide et une résistance farouche eurent pour résultat immédiat d'empêcher ou de retarder une expédition iroquoise sur Montréal dont les moyens de défense à cette époque précise ne permettaient pas d'entretenir un enthousiasme débordant quant à l'issue de cette invasion.

Mais l'envahisseur surpris par la résistance courageuse et inattendue des dix-sept jeunes Français, voulut regrouper ses forces en vue d'une bataille de plus grande envergure et remit à plus tard son expédition de conquête sur Montréal. La colonie était sauvée.

Et pourtant on s'acharne contre Dollard. On se refuse à lui reconnaître la moindre noblesse de sentiments; Dollard ne serait qu'un vulgaire aventurier qui mériterait plus de figurer au tout début d'une liste de malfaiteurs que dans les manuels d'histoire. Cette entreprise de démolition est facile. Il devient beaucoup plus difficile de prouver que Dollard fut un scélérat comme en témoignent les assertions non fondées de ses adversaires. D'ailleurs M. le chanoine Lionel Groulx ne vient-il pas de répondre de façon retentissante aux détracteurs de Dollard et d'établir où réside la vérité historique ?

Avec le chanoine Groulx nous refusons de nous associer à une conception de l'histoire qui prend naissance non pas dans des documents authentiques mais dans l'imagination. En ce tricentenaire de l'exploit du Long sault l'Association de la jeunesse canadienne-française désire rendre un vibrant hommage à Dollard, sauveur de la colonie, et invite toute la population à se joindre à elle pour célébrer comme il se doit cet anniversaire glorieux.

Non seulement Dollard n'est pas un mythe mais il mérite d'emblée la reconnaissance de tout un peuple. Qu'il soit un exemple de courage et de bravoure dans les heures difficiles que traverse notre collectivité canadienne-française et un stimulant pour la jeunesse qui se prépare à prendre la relève !

Vive Dollard des Ormeaux, héros du Long sault!

L'Association de la jeunesse canadienne-française

La publication de cette page est un hommage des maisons suivantes :

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE — EXECUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE — ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGERES

SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCES — ASSURANCES GENERALES

41 ouest, rue SAINT-JACQUES — MONTREAL — VI. 5-3291

dupuis frères limitée — RAYMOND DUPUIS, président

Banque Canadienne Nationale

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS — AFFILIEES A L'UNION REGIONALE DE MONTREAL ET A LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DE MONTREAL — 8175 BOUL SAINT-LAURENT — MONTREAL

MESSIER

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC — MARCHE CENTRAL METROPOLITAIN — 1201 OUEST CREMAZIE — MONTREAL

COURVILLE & FILS — 418 RUE SAINT-SULPICE — MONTREAL — AV. 8-7474

ERNEST THERIEN & FILS LIMITEE — IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES — 7 EST RUE NOTRE-DAME — MONTREAL — UN. 1-6778

I. NANTEL INC. — BOIS DE CONSTRUCTION — ANGLE PAPINEAU ET DEMONTIGNY — LA. 2-1300 — MONTREAL

Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté
ACHETEZ-LES DE

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, LUNDI, 23 MAI 1960

Cie d'Auvents des MARCHANDS Ltée
Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin
UN. 6-6855 — 24 est, rue St-Paul

Chili: un séisme fait au moins 174 morts

SANTIAGO. — De violents tremblement de terre ont secoué le sud et le centre du Chili, une seconde journée consécutive, hier. La population a été prise de panique et l'on compte au moins 174 pertes de vie. A mesure que les communications seront rétablies, il semble certain que le nombre de victimes connues augmentera.

Des secousses ont été ressenties également en Argentine, des Andes à l'Atlantique, de trois heures trente à trois heures cinquante, hier après-midi. Il y a peu de dommages et aucune perte de vie. Un raz-de-marée d'eau chaude a fait suite au séisme à Lebu, 285 milles au sud de Santiago. Des sans-filistes amateurs ont signalé que l'on craint de déplorer de nombreuses victimes et de lourdes pertes. Conception, une ville de 87,000 âmes, à 220 milles au sud de Santiago, a été fortement secouée par le séisme de samedi dernier, alors que 74 personnes ont perdu la vie. Cette ville a été détruite par des séismes en 1570, 1730, 1751; elle a été presque entièrement reconstruite après un tremblement de terre, en 1939. Talca, Valparaiso, ville de 500,000 habitants et Vina del Mar, la célèbre villégiature, ont subi peu de dommages. Puerto Montt, ville de 60,000 âmes a été fortement atteinte; elle est à l'extrémité sud du réseau ferroviaire chilien. L'intensité des secousses surprend tous les observateurs. Le ministère de l'intérieur a souligné que le manque de vivres et d'eau potable, l'absence d'électricité et de moyens de communications causent beaucoup de souffrances.

Faits divers

4 bandits tentent de s'enfuir du nouveau Palais de justice

Quelques minutes à peine avant le début de leur enquête préliminaire, vendredi après-midi, quatre jeunes bandits, qui ont déjà été emprisonnés à 19 reprises (au total) et qui sont maintenant accusés d'avoir commis 35 vols à main armée, ont tenté de s'évader du Nouveau Palais de justice, rue Notre-Dame, à Montréal.

Un seul a réussi et, aux dernières nouvelles, était encore au large; il s'agit de Jean-Guy Brisson. Agé de 23 ans, il a été condamné à trois reprises depuis 1955.

Un deuxième a été abattu d'une balle au moment où il s'engageait dans la porte tournante donnant accès à la rue Notre-Dame; atteint à une jambe, il a par la suite été conduit à l'hôpital où il fut panse. Il s'agit de Claude Nadeau qui, âgé de 21 ans, a été emprisonné à six reprises depuis 1957.

Un troisième, Jean Dupuis, également âgé de 21 ans, ne devait pas aller loin. Il tenta de s'enfuir par la porte de service du Palais; mais il se trompa de porte et se retrouva dans la chambre des sténographes de la Correctionnelle où un agent, lancé à sa poursuite, ne tarda pas à le cueillir. Depuis 1956, le jeune Dupuis a subi trois condamnations.

Enfin, le quatrième ne devait faire que quelques pas hors de la cour no 5 où il se trouvait avec ses camarades, attendant l'arrivée du juge Armand Cloutier qui devait présider à l'enquête préliminaire des quatre jeunes gunmen. Glissant sur le parquet, Georges Fournelle, fut aussitôt appréhendé par un gendarme. Son dossier: sept condamnations depuis 1954. Son âge : 25 âns.

Tous quatre, leur dossier le démontre, étaient des récidivistes endurcis. Ils comparaissaient sous l'accusation d'avoir commis 35 vols à main armée dans des pharmacies, des restaurants et des épiceries de Montréal au cours de l'automne dernier.

On ne sait pas exactement ce qui s'est produit après que les quatre bandits eurent fait leur apparition dans la salle d'audience, lieu d'origine de leur fuite. On sait cependant qu'au moment où ils ont pris place dans la boite des accusés, les quatre jeunes gens ont très violemment bousculé le gendarme qui était de faction, sauté par-dessus la porte qui devaient les retenir dans cette boite, traversé la salle encore vide, poussé la porte et pris la fuite dans les corridors du palais.

M. Pierre Elliott-Trudeau aux cellules

Un incident a marqué la fuite des quatre jeunes gunmens: M. Pierre Elliott-Trudeau a été aux cellules et y a été détenu pendant environ une heure pour avoir reproché à un agent sa conduite à l'égard du jeune fugitif blessé.

Entrant au Palais, — en compagnie de M. Jacques Hébert, l'auteur de "Scandale à Bordeaux", — au moment même où Claude Nadeau venait d'être abattu d'une balle et gisait sur le parquet, M. Trudeau a protesté contre la façon dont le sergent-détective Armand Montpetit tenait son genou sur la "poitrine" du blessé.

"Vous ne pourriez pas peser un peu moins fort, a lancé M. Trudeau au policier. Il n'y a certainement pas de danger qu'il se sauve maintenant".

Au sortir des cellules, l'économiste-avocat devait déclarer: "On m'a alors empoigné et conduit aux cellules, en m'insultant et en me qualifiant de "maniaque"."

Le sergent Montpetit a cependant expliqué que lorsqu'il s'est approché du blessé, le sang coulait abondamment. Après avoir vainement tenté de lui faire un tourniquet avec sa chemise, puis avec la ceinture de service d'un de ses confrères, il a appuyé son genou sur la "haute cuisse" du jeune fugitif en vue d'arrêter l'hémorragie.

Et le sergent-détective d'ajouter: "Je ne crois pas avoir commis rien de dérogatoire. Je n'ai fait que sauver la vie d'un être humain."

Au moins huit morts accidentelles

Le premier long week-end marqué d'une température estivale a été attristé de plusieurs morts accidentelles au Québec. Au moment de mettre sous presse, on signalait qu'au moins sept personnes avaient perdu la vie dans des accidents de la route et qu'une autre s'était noyée.

Les victimes sont : MM. Jacques Vallière, 35 ans, de Québec; Michel Asquith, 28 ans, de Montréal; Euclide Bertrand, 71 ans, de Châteauguay; Jean-Guy Roy, 32 ans, de l'Assomption; de même que les jeunes Patrick McCarrager, 5 ans, de Chambly, Daniel Michaud, 5 ans, de Ville-Emard, et Royal Rochefort, 4 ans, de Aubry, comté de Châteauguay.

De plus, le jeune Pierre Nadeau, 11 ans, de St-Ephrem, s'est noyé dans la rivière Chaudière.

Pendant ce temps deux Montréalais qui étaient disparus depuis le 4 mai dernier ont été retrouvés dans une automobile qui a été repêchée du canal de l'aqueduc, en face du boulevard Monk, à Montréal. Ce sont MM. Harry Burgess et Douglas Shaw, respectivement âgés de 33 et 27 ans.

Huit personnes arrêtées à Dorval

La Sureté provinciale a arrêté un Canadien et sept Américains à leur descente d'avion, à Dorval, tôt samedi matin. Les huit personnes ont été traduites en Cour criminelle où elles ont plaidé non coupables à l'accusation d'avoir troublé la paix à bord d'un appareil turbo-propulsé des Eastern Airlines qui faisait la liaison New-York-Montréal avec 72 personnes à son bord.

Selon les autorités de la compagnie, les accusés ont dérangé tout le monde et insulté les hôtesses alors que, buvant des boissons alcooliques, ils se sont assis par terre au milieu de l'allée et se sont lancé des oreillers et toutes sortes d'objets. A l'arrivée à Montréal, l'intérieur de l'avion était couvert de plumes et de déchets divers.

Le Canadien a pu regagner son domicile après avoir fourni le cautionnement requis, mais les Américains ont été de nouveau saisis par le ministère de l'immigration et retournés immédiatement aux Etats-Unis, leur entrée au Canada leur étant refusée en tant qu'indésirables.

Six morts et 30 blessés dans une course

AIX-LES-BAINS, France — Six personnes ont perdu la vie hier et 30 autres ont été blessées, dont 22 gravement, une voiture de course ayant donné contre une passerelle qui venait de s'effondrer en travers de la piste de course de Aix-les-Bains. Le chauffeur de la voiture, Chris Threlfal, 30 ans, de Birmingham, en Grande-Bretagne, est au nombre des victimes; il était au troisième rang au moment de la tragédie et, selon les témoins, filait à une vitesse de 125 milles à l'heure.

La structure de bois avait été construite pour permettre aux spectateurs de se rendre à l'intérieur de la piste de course, mais ceux-ci demeuraient sur la passerelle; plusieurs de ces spectateurs étaient des photographes à l'emploi de journaux. La passerelle s'est écroulée juste devant la voiture de Threlfal de sorte que celui-ci n'a pas eu le temps d'appliquer les freins. Les chauffeurs qui suivaient Threlfal ont eu beaucoup de difficulté à éviter la passerelle et à éviter des collisions entre eux.

Deux alpinistes blessés isolés en montagne

ANCHORAGE, Alaska. — Un avion qui volait au secours de quatre alpinistes blessés, sur le flanc glacé du mont McKinley, s'est écrasé et a pris feu tard samedi soir, provoquant la mort du pilote, — un homme d'affaires d'Anchorage — et celle d'un soldat. Hier toutefois, un civil a réussi un véritable exploit alors qu'il a réussi à secourir, à l'aide d'un hélicoptère, deux des blessés; pour ce faire, il a posé son appareil à une altitude de 17,000 pieds, soit 1,200 pieds plus haut que le maximum prévu pour ce genre d'appareil.

Cependant, deux hommes sont toujours pris dans la montagne la plus élevée de l'Amérique du Nord; leurs vies ne sont toutefois pas en danger immédiat. Ils ont été victimes d'une avalanche, mardi dernier. La neige a empêché hier les opérations de sauvetage de se poursuivre.

Samedi, un pilote de brousse a réussi un atterrissage audacieux et a rescapé une alpiniste d'Anchorage qui faisait partie d'une expédition de sauvetage et qui est tombée gravement malade alors qu'elle escaladait la montagne.

Début du deuxième procès du Dr Finch

LOS ANGELES. — Le deuxième procès du Dr Bernard Finch commence aujourd'hui à Los Angeles et la grande question que l'on se pose est: y aurait-il un verdict cette fois. Si tel est le cas, les jurés devront trancher unanimement les points sur lesquels les 12 jurés du premier procès n'ont pu s'entendre, à savoir: le Dr R. Bernard Finch, qui est âgé de 42 ans, et Carole Tregoff, sa jeune amie de 24 ans, sont-ils coupables d'avoir tué l'épouse du chirurgien? Ou celle-ci a-t-elle été tuée accidentellement — comme le soutient le Dr Finch — au cours d'une violente lutte autour d'un pistolet?

Au premier procès, on sait que cinq hommes et sept femmes ont délibéré pendant près de 40 heures, avant d'annoncer qu'il n'avait pu en venir à une décision unanime. On a révélé par la suite que dix des jurés tenaient le Dr Finch pour coupable, contre deux, tandis que huit d'entre eux voulaient acquitter Mlle Tregoff, contre quatre.

Deux partisans U. N. adhèrent au parti libéral

Un candidat à la convention de l'Union nationale dans le comté de Rimouski, M. Antonio Georges et le maire de Saint-Luc, comté de Matane, M. Ernest Fortin, ont donné leur adhésion au parti libéral. Tous deux ont invoqué divers motifs de refus d'appui à l'Union nationale.

M. Georges dénonce les méthodes antidémocratiques de l'Union nationale dans le choix de ses candidats. Le jour de la convention, le trois mai, deux ministres, MM. J.-D. Bégin et Maurice Bellemarre, accompagnés de 175 partisans de l'Union nationale dans le comté de Rimouski, ont "entravé la liberté d'expression des citoyens qui assistaient à cette convention", selon M. Georges qui s'était inscrit au nombre des aspirants à la candidature de l'Union nationale dans le comté de Rimouski.

Cet aspirant-candidat a souligné que l'Union nationale est privée de programme politique et qu'elle s'appuie uniquement sur le passé".

Du parti libéral auquel j'apporte toutes mes énergies, je n'attends aucune récompense, comme je n'en ai jamais reçu de l'Union nationale, a ajouté M. Georges.

M. Ernest Fortin, maire et président de la commission scolaire de St-Luc de Matane, ex-organisateur de l'Union nationale, donne maintenant son appui au parti libéral parce qu'il taxe le premier ministre Barrette d'incompétence; qu'il trouve également incompétent le député sortant, M. Benoit Gaboury, de nouveau candidat. Le gouvernement, de l'avis de M. Fortin, s'est trop désintéressé des classes agricole et ouvrière. Le parti libéral, à son avis, donnerait à la province la législation agricole, ouvrière, sociale et économique dont elle a besoin.

M. Fortin a fait allusion à l'expression récente d'opinions peu favorables à l'Union nationale de la part de M. Emile Pellerin aspirant candidat à la convention de l'Union nationale dans St-Maurice.

Accusation de M. Jean Lesage:

L'U.N. a cédé le fer de l'Ungava à Cyrus Eaton, l'ami de coeur de M. "K"

MONTMAGNY. — Le chef provincial du parti libéral, M. Jean Lesage, a sommé hier le gouvernement de l'Union nationale et le premier ministre Barrette de retirer à M. Cyrus Eaton les concessions des mines de fer que ce parti lui a cédées en Ungava parce que ce personnage est celui qui est allé donner l'accolade à M. Khrouchtchev, l'insulteur du président des Etats-Unis et du monde libre.

Les citoyens de la province de Québec, a dit M. Lesage, ne veulent pas que leurs richesses naturelles soient exportées par M. Eaton aux usines Krupp en Allemagne de l'Est sous la domination des communistes.

M. Lesage a fait cette déclaration samedi soir à Montmagny lors de l'ouverture officielle de la campagne du candidat du parti libéral dans ce comté, le Dr Laurent Lizotte qui avait réussi en 1956 à réduire de moitié la majorité de M. Antoine Rivard, dans ce comté. Il fera face cette année au même adversaire.

Au milieu d'une foule enthousiaste de quelque 2,000 électeurs et électrices, M. Lesage qui a été député de Montmagny-L'Islet au parlement fédéral pendant 13 ans sans subir la défaite, a porté de dures attaques au régime de l'Union nationale et à son candidat dans ce comté, M. Antoine Rivard.

Après avoir salué la présence des candidats de la région, M. André Rousseau, ancien président de la Fédération provinciale libérale et candidat dans L'Islet, le Dr Gustave Plante, candidat libéral dans Bellechasse, et du candidat libéral dans Montmagny, le Dr Laurent Lizotte — qui doit quitter l'hôpital cette semaine, — M. Lesage a rappelé que ces candidats de même que tous les candidats libéraux représentent le choix démocratique de tous les électeurs contrairement aux candidats de l'Union nationale qui représentent les intérêts d'une clique.

A ce sujet, M. Lesage a salué la présence sur l'estrade d'un candidat de l'Union nationale à la convention pour le choix d'un candidat dans Rimouski, M. Antoine Georges. Dans une déclaration que ce dernier à faite et qu'a lue M. Lesage, M. Georges affirme que le candidat de l'Union nationale dans Rimouski n'a pas été le choix "des cultivateurs, des ouvriers, des chômeurs, de la population de Rimouski mais celui d'une clique de Québec. J'offre mes talents, mes forces à M. Albert Dionne, le candidat libéral dans Rimouski, le choix démocratique de la population de Rimouski afin de faire triompher le programme du parti libéral", a déclaré M. Georges.

M. Lesage a déclaré que selon les mots mêmes de M. Barrette, l'Union nationale est décapitée et que ce ne sont plus aujourd'hui que les restes d'un parti en lequel plusieurs ont cru honnêtement pendant des années. Aujourd'hui, dit M. Lesage, depuis que l'Union nationale est devenue d'union des scandales, les hommes honnêtes la quittent avant d'être éclaboussés par les révélations qu'apportera l'enquête sur l'administration de l'Union nationale qu'ordonnera le prochain gouvernement libéral, après le 22 juin. Car nous vaincrons, a affirmé M. Lesage, nous vaincrons parce que nous sommes forts de l'honnêteté des citoyens de la province, nous sommes forts de notre programme, nous sommes forts des intentions qui nous animent.

Les énumérateurs

M. Lesage a dit que M. Barrette a démontré son ignorance de la loi électorale en accusant les énumérateurs libéraux de s'être conduits comme des "agents d'élections" lors de l'énumération parce qu'ils ont recueilli des informations quant au nom, à l'âge, à l'adresse, à la description physique des votants. "D'après la loi, a dit M. Lesage, un agent d'élection est "toute personne qui fait des démarches auprès des électeurs pour obtenir leurs votes". Nos énumérateurs, a continué M. Lesage, n'ont pas sollicité le vote des électeurs mais ils n'ont fait que consigner des renseignements. La loi ne dit pas que c'est illégal, a poursuivi M. Lesage. "Par contre, nous pouvons citer des cas où des énumérateurs de l'Union nationale ont agi comme des agents d'élections en invitant les gens à voter pour le candidat de l'Union nationale."

M. Lesage a ensuite accusé M. Antoine Rivard, procureur général, d'avoir affirmé que "les énumérateurs libéraux étaient coupables" avant même que l'enquête ne soit terminée, M. Rivard a jugé avant d'avoir fait l'enquête.

Brandissant ensuite un affidavit signé par M. Laurent Brassard, journalier de Jonquière, M. Lesage a accusé l'Union nationale d'avoir demandé à ses énumérateurs de ne pas inscrire sur les listes électorales les noms des électeurs dont ils ne sont pas certains de l'allégeance politique.

Voici ce qu'a déclaré M. Brassard dans son affidavit : Ce dernier se trouvait au comité central du candidat de l'Union nationale, dans le comté de Kénogami, M. Léonce Ouellet, au cours d'une assemblée des organisateurs et des énumérateurs de l'Union nationale. Selon l'affidavit signé par M. Brassard, M. Ouellet aurait alors déclaré devant une soixantaine de personnes: "Entre autres choses, M. Ouellet a déclaré que si les énumérateurs avaient des doutes sur les allégeances politiques de certaines personnes dans leur arrondissement, ce n'était pas tellement grave et de passer outre et que les énumérateurs devaient comprendre ce qu'il voulait dire."

L'Union nationale peut continuer ce jeu, dit M. Lesage, mais nous sortirons vainqueurs quand même parce que la population a perdu confiance en l'Union nationale et que même ses partisans se scandalisent de ses méthodes malhonnêtes.

M. Lesage s'est ensuite porté à l'attaque de M. Rivard en disant qu'au lieu de chercher les peccadilles, il devrait s'occuper de faire rechercher par sa police les chauffards qui écrasent les enfants dans les rues. Il a cité le cas de M. et Mme Berthiaume, de Québec, qui, ont été obligés de s'adresser au public pour retracer celui qui a tué leur enfant pendant que la police et le département du procureur général n'agissent pas.

S'adressant ensuite aux ouvriers de Montmagny, M. Lesage a accusé M. Rivard de considérer les travailleurs et les syndicats comme "les pieds qui veulent diriger la tête".

M. Lesage a alors cité une déclaration faite par M. Rivard, en novembre 1946 devant la Corporation des agronomes à l'hôtel Victoria, de Québec:

"Les unions ouvrières de l'Etat voisin sont devenues un Etat dans l'Etat et le professionnel est le seul qui, par la force des circonstances, a reçu une formation qui l'a sorti de la foule et lui a permis d'envisager les problèmes qui se posent. C'est par lui qu'est formée la classe appelée dirigeante mais dans les temps actuels, la classe dirigean-

(suite à la page 6)

AU FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE

Grand prix d'interprétation à M. Jean Doyon, de Mtl

VANCOUVER. — Le trophée Calvert et la somme de $1,000 ont été décernés samedi soir au London Little Theatre pour sa présentation d'une pièce qui a franchement irrité le juge du Festival d'art dramatique du Canada.

Les représentations qui ont été offertes en fin de semaine par des troupes de théâtre amateur du pays ont pris fin devant un auditoire considérable. Le gouverneur général du Canada et Mme Georges-P. Vanier ont assisté à la dernière représentation, en qualité d'invités d'honneur.

La plupart des prix du festival ont été décernés à deux groupements de l'Ontario, le London Little Théatre et le Club d'art dramatique des diplômés de l'Université de Toronto. Deux troupes du Québec, le Théâtre du Coteau de Chicoutimi et le Montreal's Atlas Theatre Guild ont remporté des prix secondaires.

L'arbitre du festival, M. Philip Hope-Wallace, critique dramatique du "Guardian" de Manchester, a décerné le premier prix au London Little Theatre, en dépit de l'irritation que lui a causée l'adaptation de la pièce de Luigi Pirandello, "Six personnages en quête d'un auteur".

La pièce de langue française qui a été jugée la meilleure, "Léocadia" de Jean Anouilh, a été jouée par le Théâtre du Coteau de Chicoutimi qui a remporté la plaque du Festival, offerte pour la meilleure production de langue française.

Interprétant le rôle principal dans "Ballad on an Overseas Theme", pièce de l'écrivain montréalais Fred Spoerley, M. Jean Doyon a remporté le prix de $3,000 offert par la province de Québec au meilleur acteur amateur de langue française ayant démontré les meilleures dispositions pour le théâtre professionnel.

Voici la liste des autres gagnants et les trophées qu'ils ont remportés.

Plaque du Festival, offerte pour la meilleure représentation anglaise, le Vancouver Little Theatre, pour la pièce "A View from the Bridge".

Trophée Massey, offert à l'écrivain canadien qui a présenté la meilleure pièce au Festival, M. James Reaney, de Winnipeg, pour "The Killdeer".

Trophée sir Barry Jackson, pour la meilleure présentation d'une pièce entièrement canadienne, le Club d'Art dramatique des diplômés de l'Université de Toronto, pour son interprétation de la pièce "The Killdeer".

Trophée Louis Jouvet, pour le meilleur directeur artistique, Mlle Pamela Terry, du Club d'art dramatique de l'Université de Toronto.

Trophée Martha Allan, pour la meilleure présentation visuelle, Martha Mann, du Club d'art dramatique de l'Université de Toronto.

Trophée Henry Osborne, pour le meilleur acteur, M. Al Kozlik, du Vancouver Little Theatre.

Trophée Nella Jefferies, pour la meilleure actrice, Mlle Victoria Mitchell, du London Little Theatre.

Saturday Night Plaque, pour le meilleur rôle de soutien, M. Paul Soles, du London Little Theatre et Virginia McLeod, du Club d'art dramatique des diplômés de l'Université de Toronto.

Fin du congrès des électriciens

"Voulez-vous être heureux et prospère? Etudiez, travaillez, dévouez-vous au bien commun et vous jouirez ainsi du bonheur du devoir accompli. Vous aurez contribué au bien-être des vôtres, vous aurez aidé votre profession à maintenir son rang, vous aurez employé les moyens les plus sûrs pour jouir d'une prospérité et d'un bonheur auquel vous aurez droit avant tout".

(suite à la page 6)

M. BARRETTE AU SEMINAIRE DE JOLIETTE:

L'enseignement doit s'adapter aux besoins du monde moderne

JOLIETTE. — Le premier ministre Antonio Barrette a affirmé dimanche que si l'enseignement doit toujours s'inspirer des traditions anciennes il doit néanmoins se placer dans un cadre moderne de nos jours.

M. Barrette, qui portait la parole à l'occasion de l'inauguration des nouveaux immeubles du Séminaire de Joliette, a aussi rendu hommage au travail accompli par le clergé dans le domaine de l'enseignement.

Le coût des nouveaux immeubles, qui abritent une chapelle, une bibliothèque publique, un centre récréatif, plusieurs salles d'études, des laboratoires et une galerie d'exposition, se chiffre par $3,000,000.

Le premier ministre a dit qu'il est impossible de ne pas remarquer les lignes très modernes des nouveaux immeubles.

Il ne faut toutefois pas voir un reproche dans cette remarque, a-t-il dit.

L'enseignement, de nos jours, doit s'inscrire dans un cadre moderne.

On doit construire non pas pour servir les anciennes générations mais pour aider les étudiants d'aujourd'hui.

"Il faut bâtir pour l'avenir, pour la jeunesse", a dit le premier ministre.

Pour donner à la jeunesse une véritable formation il faut lui inculquer le goût du beau et du bon, a encore dit le premier ministre.

Le clergé

Il est faux de dire que le clergé veut monopoliser l'enseignement, a dit plus loin M. Barrette.

Si la structure de l'enseignement québecois est aujourd'hui "plus éclairée et plus brillante", a dit le premier ministre, c'est parce que le clergé est demeuré fidèle à la population.

S'il est une chose, a-t-il ajouté, que le clergé a monopolisée, c'est l'abnégation, le dévouement et le sens des responsabilités.

Le R. P. Gaston Bibeau, supérieur du Séminaire, a déclaré, pour sa part, que l'enseignement devrait être aidé de plus en plus par les pouvoirs publics, les sociétés philanthropique et l'industrie.

Les nombreuses lois adoptées au cours de la dernière session de la Législature pour venir en aide à l'enseignement, a dit le religieux, ne devraient être considérées que comme un "début" vers des contributions encore plus généreuses.

Le Père Bibeau a remercié le gouvernement pour la subvention de $100,000 qu'il lui a fait parvenir la semaine dernière en

(Suite à la page 6)

Lettre pastorale anticommuniste lue dans Oriente

LA HAVANE — L'Eglise catholique romaine de Cuba s'est jointe ouvertement à la lutte contre le communisme.

Dans toutes les églises de la province d'Oriente, berceau de la révolution de Castro, on a lu une lettre pastorale de Mgr Enrique Perez Serrantes, archevêque de Santiago, prévenant en termes généraux les catholiques de la menace communiste et leur ordonnant de s'y opposer. La lettre pastorale ne fait aucune allusion spécifique à la présence de communistes au sein du régime Castro. Toutefois Mgr Serrantes y déclare: "Nous ne pouvons plus dire que l'ennemi est à nos portes parce qu'il est dans nos murs et qu'il parle avec assurance comme s'il était chez lui." La seule allusion directe au gouvernement Castro dans la lettre est le passage où l'archevêque catholique lui rend hommage "pour sa sollicitude en faveur des pauvres et des classes sociales abandonnées."

Conflit réglé entre l'UCC et la CTCC

L'Union catholique des cultivateurs et la Confédération des travailleurs catholiques du Canada se sont mises d'accord samedi sur les termes d'une entente qui met fin à la grève des employés des compagnies d'assurances de l'UCC et celle des membres de l'Association des représentants de service.

Après des pourparlers qui ont pris fin vendredi entre M. Jean-Baptiste Lemoyne, président de l'UCC et le secrétaire général de la CTCC, M. Jean Marchand, la proposition suivante a été soumise aux employés et elle a été acceptée au cours d'une assemblée tenue samedi :

Tout d'abord, l'Union catholique des cultivateurs reconnaît l'Association des représentants de services pour représenter les assistants-gérants, les secrétaires d'agence et les inspecteurs d'agence. Les gérants sont exclus de l'Association mais ils ont obtenu des contrats particuliers. Les six employés congédiés devront soumettre leur cas à un tribunal d'arbitrage dont l'arbitre sera Me René Paré, président de la Société des artisans.

La décision de ce tribunal sera finale et exécutoire. Le retour au travail des employés se fait sans discrimination et sans perte de leurs avantages antérieurs. Les lignes de piquetage seront enlevées dès que l'entente sera signée.

COMPRESSES
médicamenteuses
POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.
Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"
OP-21

La Meilleure Voiture de France

PEUGEOT
Reconnue par les experts et par le Magazine Road & Track comme étant "une des 7 meilleures voitures au monde". Les autres: Rolls Royce, Mercedez Benz, Lancia, Rover, BMW et Cadillac.
Seulement $2395. — avec 6 mois de garantie
Essayez-la aujourd'hui
DISTRIBUTEUR 403
Nantel
AUTOMOBILES LTEE
AUTREFOIS, SUBURBAN MOTORS LTD.
J. P. Nantel, prés. — M. Goyette, sec.-trés.
400, Boulevard Décarie, Ville Saint-Laurent — RI. 8-8807
1982 ouest, rue Sainte-Catherine — WE. 4-1807

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, $20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, $16.00; Etats-Unis et Empire Britannique, $26.00; Union Postale, $20.00 — EDITION DU SAMEDI (un an) $5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, LUNDI, 23 MAI 1960

Sur quelques suggestions à la Commission Champagne

Les mémoires à la Commission Champagne se multiplient ; phénomène réconfortant, puisque les groupes qui prennent la peine de présenter leurs vues manifestent ainsi l'intérêt de leurs membres pour la chose municipale. L'éventail étendu des propositions n'est pas un mal, car c'est une conséquence normale de la variété des préoccupations et des intérêts.

La majorité des groupements reflètent l'opinion générale en proposant l'abolition des trois classes de conseillers. La classe « C » paraissait bien condamnée d'avance puisqu'elle est depuis longtemps l'objet de critiques que ses représentants au Conseil ont amplement méritées. Mais il faut souhaiter pour l'homogénéité du Conseil que la classe « A » disparaisse aussi car notre fiscalité montréalaise ne justifie pas en faveur des propriétaires un privilège qui peut entraîner de grands inconvénients d'ordre administratif.

Or la Chambre de commerce de Montréal propose de rétablir la classe « C » d'une façon encore plus contestable que dans le système actuel. Elle préconise un Conseil de révision groupant les présidents de douze corps publics et qui disposerait d'un contrôle exorbitant sur les décisions de l'Exécutif et du Conseil municipal. Toutes les décisions importantes du Conseil municipal devraient être approuvées par la majorité de ce Conseil de révision, sans quoi la décision devrait être reprise et réaffirmée par l'Exécutif et adoptée de nouveau par un vote affirmatif des deux tiers du Conseil municipal.

En somme, ce Conseil de révision aurait des pouvoirs plus étendus que l'actuelle classe « C ». Or il émanerait des mêmes corps publics, et si l'on peut reprocher aux conseillers « C » de n'être pas élus démocratiquement, parce que leurs « électeurs » ne sont pas représentatifs des groupes sociaux en cause, l'autre formule se heurterait à la même objection. Les corps publics ont eu vingt ans pour faire leurs preuves, et leur influence par la classe « C » a été négative, confuse, désordonnée.

●

La plupart des mémoires recommandent de revenir à une seule catégorie de conseillers, avec un seul élu par district ou quartier. Le nombre varie, de quarante à soixante, deux chiffres qui paraissent indiquer des limites dans un sens ou dans l'autre ; le nombre que l'on choisira entre ces extrêmes est d'importance secondaire pourvu que la future carte électorale soit bien faite et tenue à jour par des révisions périodiques.

La formation de l'Exécutif est le point névralgique où se heurtent les recommandations. Deux groupes veulent démocratiser le choix de l'Exécutif par des méthodes différentes. Le Conseil du travail de Montréal propose 42 quartiers afin de les répartir en sept groupes de six, chaque district élisant au vote populaire un membre de l'Exécutif. D'autre part, l'Association des hommes d'affaires du nord propose 48 quartiers répartis en six districts ; chaque district aurait à l'Exécutif un représentant, mais qui serait élu par les huit conseillers du district.

Ce souci démocratique est à première vue fort louable, et des formules de ce genre existent ailleurs. Mais cela conduit au même inconvénient que la pluralité des classes au Conseil. La méthode présente, où trois classes de conseillers choisissent chacune deux membres de l'Exécutif, ne donne pas une administration homogène. Si les membres sont élus par les districts, soit au vote populaire, ou par le choix des conseillers du district, on aurait la même division. En cas de lutte électorale contestée, un parti pourrait même avoir une nette majorité au Conseil et se trouver en minorité à l'Exécutif.

●

La règle d'or c'est qu'il y ait un pouvoir disposant de la décision finale, et ce doit être le Conseil parce que les conseillers sont élus par les quartiers. Il importe que l'administration possède la confiance de la majorité du Conseil, et la meilleure façon d'y arriver c'est que l'Exécutif soit élu par le Conseil. Comme les groupes politiques tiennent à soigner leur popularité, l'équipe victorieuse pourra normalement s'efforcer d'assurer une représentation dans l'Exécutif aux diverses régions de la ville, mais sans compromettre l'autorité de l'administration au Conseil.

Enfin, l'homogénéité de l'Exécutif permettrait une réforme que le régime actuel exclut au départ : la répartition des tâches. Si comme dans un ministère, chaque membre doit s'occuper de la routine d'un secteur ou de services donnés, l'ensemble du Comité ne s'enlisera pas comme aujourd'hui dans le fouillis des questions secondaires qui doivent toutes venir devant l'Exécutif.

Du double point de vue de l'accord entre l'Exécutif et la majorité du Conseil, et de la solidarité des membres du Comité, la formule proposée par la Chambre de commerce est excellente : choix du président par le Conseil, puis des membres par le Conseil sur proposition du président. De plus, l'expérience paraît démontrer que le Conseil doit posséder le pouvoir de congédier l'Exécutif et d'en nommer un autre ; sans cela son autorité est compromise.

●

Du moment que l'on assure au gouvernement municipal une base démocratique saine par l'élection des membres du Conseil dans les divers quartiers, il convient ensuite de ne pas trop compliquer les rouages. Le « Comité civique » proposé par les Hommes d'affaires du nord, et dont ferait partie un conseiller de chaque « district », peut devenir une source de frictions et de conflits.

De même il ne faut pas pousser trop loin les similitudes avec le régime parlementaire proprement dit ; car il s'agit d'un gouvernement local, qui n'est pas souverain dans son domaine mais demeure subordonné au pouvoir législatif de l'Etat provincial.

Pourquoi régler d'avance toutes les difficultés imaginables par des procédures extraordinaires et compliquées ? Il faut adopter le meilleur régime possible, à la lumière de l'expérience, et ensuite lui faire confiance. Si une crise survient et que l'on se trouve devant une impasse, l'autorité provinciale est toujours là. Mais si, sous prétexte de tout prévoir, on surcharge le régime de mécanismes superflus, cela risque de favoriser les conflits et les obstructions.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

M. Trudeau et la conspiration des ânes

Un quotidien duplessiste — et l'épithète n'est point un lapsus — s'amuse à représenter M. Pierre Elliott-Trudeau comme un homme qui a voulu forcer les portes de l'université et qui, malgré ses efforts et ceux de ses amis, n'y a point réussi.

A côté des énormités qu'écrivent ces messieurs sur le compte des abbés Dion et O'Neill — et quoi ! parler ainsi de deux prêtres ? Ces cléricaux par intérêt peuvent, quand l'intérêt commande en sens inverse, adopter un ton d'une rare insolence —; à côté, donc, de ces énormités, les mensonges dont Trudeau est victime sont mineurs. Mais un mensonge mineur reste un mensonge.

La réalité c'est qu'à quatre reprises durant huit ans, deux doyens de la Faculté des sciences sociales ont invité M. Trudeau à devenir professeur : deux fois, M. Esdras Minville, et deux fois, M. Philippe Garrigue. Chaque fois, M. Trudeau a accepté. Au moins trois fois, avec l'assentiment d'un groupe de professeurs de la Faculté, cette candidature fut proposée aux autorités supérieures de l'Université de Montréal, et refusée par elles.

Voilà des semaines que nous imprimons ce récit. Selon la seule dénégation qui soit survenue — de la part d'une autorité moyenne — jamais les formalités officielles d'une candidature ne furent remplies dans les "formes prescrites": cet enfantillage nous paraît de mauvais goût. Nous ne discutons pas de virgules et d'accents aigus : les restrictions mentales ne servent ici qu'à éviter de poser le problème.

Au surplus, il paraît vraisemblable qu'une fois au moins les formalités et les "formes prescrites" furent observées, M. Trudeau racontait ici même, lundi dernier, qu'au cours d'une entrevue d'une heure et demie, le 21 mars dernier, M. Garrigue avait abordé le problème : "M. Garrigue ajouta cependant qu'il voulait tenter une nouvelle demande, mais cette fois-ci, disait-il, une démarche plus officielle, et dans les formes prescrites ; il eut même la prévenance de me décrire ces procédures qu'habituellement il n'était pas nécessaire de suivre, ajouta-t-il.

Le jeu des citations

Le journal duplessiste, pour établir que M. Trudeau n'a rien à faire à l'université, s'amuse à citer les textes (de M. Trudeau) qu'il juge les plus compromettants. L'*Action catholique* en avait fait autant. Ce petit jeu peut durer des mois. On sent qu'aux yeux des conservateurs intransigeants, telle opinion ou tel paradoxe sur des sujets tabous suffisent à condamner un intellectuel aux ténèbres extérieures. Leur indignation repose sur ce postulat : qu'un non-conformiste, quelles que soient sa compétence et son intégrité personnelle, n'est jamais digne d'entrer dans le corps professoral ! *non est* (Non)

Est dignus, dignus entrare
In nostro docto corpore

La seule pensée qu'un Trudeau puisse porter la toge du professeur leur semble absurde et immorale.

A qui cette pensée est-elle venue ?

Me permettront-ils de leur faire remarquer que cette pensée est venue deux fois à M. Esdras Minville, alors doyen de la Faculté des sciences sociales, plus tard membre de la Commission Tremblay et toujours directeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques? Et qu'elle est, plus récemment, venue deux fois au doyen actuel de la Faculté des sciences sociales, M. Philippe Garrigue ? Voudront-ils se rendre compte qu'ils discutent en ce moment, non point avec un journaliste du *Devoir*, mais avec deux intellectuels que l'université de Montréal a chargés de très hautes responsabilités, qui savaient ce qu'ils faisaient lorsqu'ils invitaient M. Trudeau à devenir professeur chez eux, et qui semblaient le désirer avec quelque insistance puisque leurs démarches s'échelonnent sur huit années ?

Il y a du reste, et fort heureusement, des non-conformistes à l'Université ; certains d'entre eux occupent des fonctions importantes. On a donc la joie de constater que l'Université se montre, d'ordinaire, autrement libérale que les collaborateurs du journal duplessiste ou de l'*Action catholique*. On peut même se demander si, dans le cas présent, l'intransigeance manifestée à l'endroit de M. Trudeau ne vient pas de ce que l'Université se sent environnée par des ânes, et qu'elle a craint de les entendre s'unir pour braire en choeur et manifester bruyamment leur hargne et leur mécontentement.

La peur des intellectuels

L'attitude duplessiste a toujours consisté à mépriser les intellectuels : soit en les faisant manger à l'auge des puissants, soit en les traitant d'esprits nuageux et de "poètes". Certains hommes d'action ont, au fond, une peur instinctive des intellectuels, et très particulièrement des intellectuels compétents, mais bien plus encore des intellectuels courageux. Je pourrais citer des plaisanteries de Maurice Duplessis sur des professeurs d'université qui passaient pour ses amis : je les ai entendues dans l'intimité. Elles étaient parfois aussi drôles qu'injustes — et elles révélaient une méfiance profonde.

Je sais bien que l'irréalisme de certains intellectuels, leur manque de simple bon sens, leur irresponsabilité, justifient certaines de ces mauvaises blagues. Mais le calembour duplessiste s'attaquait à la fonction même, au travail de l'intelligence, à la détestable liberté de l'intelligence Ses disciples ressemblent au maître.

On a vu, certain jour, une feuille duplessiste s'indigner à la pensée qu'on avait chargé M. Frank R. Scott d'étudier à la radio des problèmes constitutionnels. Qu'est-ce qui l'a préparé à cette tâche ? demandait le folliculaire. Est-ce d'avoir écrit des poèmes? Est-ce d'avoir occupé pendant des années la présidence du parti CCF? Est-ce d'avoir été l'avocat de Roncarelli ?

Ainsi les questions-réponses fusaient-elles. Il n'en manquait qu'une seule : et c'était de reconnaître que le juriste Frank Scott est un grand spécialiste du droit constitutionnel.

Les spécialistes du droit constitutionnel ne s'entendent pas entre eux ; et il se trouve que, sur plusieurs points, je m'accorde avec les adversaires de M. Scott. Mais ce n'est point un motif de laisser entendre que le professeur de McGill est un agitateur.

Même s'il a écrit des poèmes, s'il a participé — avec une grande dignité — à la politique de son pays, et s'il fut l'avocat d'un Témoin de Jéhovah, un juriste est un juriste et il serait sot de se priver de ses services.

La liberté académique

Que deviendrait une université conduite en fonction de ce dogmatisme partisan? Elle risquerait, en bien des domaines de tourner en rond. Si elle se mettait à multiplier les exclusives, elle périrait de famine. Fort heureusement, je le répète, telle n'est pas l'attitude habituelle de l'université de Montréal.

Pourtant, dans le refus que nous venons d'examiner, dans l'obstination qui fut mise à refuser, nous persistons à croire que la liberté académique est mise en cause. Cette liberté implique, au moins dans un sens large, la liberté de recruter des professeurs compétents. Comme personne n'a mis en doute la compétence et l'intégrité personnelle de M. Pierre-Elliott Trudeau, nous continuons à nous demander pourquoi deux doyens ont été empêchés de retenir les services d'un spécialiste des sciences politiques — l'un des très rares que compte en ce moment le Canada français.

André L.

L'OPINION DU LECTEUR

De Dollard à Chénier

Par Jacques BELLEAU

La querelle autour de Dollard n'est certes pas entièrement terminée car il est logique de supposer que ses adversaires n'abandonneront pas la partie aussi facilement; ils reviendront sans doute à la charge avec une vigueur nouvelle. Il n'est pas exagéré de penser qu'il leur faudra beaucoup d'énergie car ils ont maintenant un antagoniste de taille qui leur obstrue la route et qu'il leur sera bien difficile de bousculer : le dernier ouvrage du Chanoine Groulx, DOLLARD EST-IL UN MYTHE ?

A la veille du tricentenaire de l'exploit du Long sault le travail de Groulx arrive comme une bouffée d'air frais. Il est réconfortant au milieu de tout ce brouhaha d'entendre dire par une voix lucide que nos manuels d'histoire n'ont pas défiguré Dollard autant qu'on a voulu le faire croire. Le texte de Groulx invite à la réflexion; il est étoffé, clair, scientifique. Il repose sur des documents authentiques, et les références sont abondantes. Lecture faite, et en accordant aux contradicteurs éventuels ou possibles un minimum de bonne foi et d'objectivité, on se demande comment ils pourront, quant à l'essentiel apporter des objections tout en se maintenant à un niveau qui permette le dialogue. A moins de découvrir des documents nouveaux qui donneraient aux événements une explication et un sens difrérents, il semble qu'ils devront se contenter d'emprunter aux prestidigiateurs certains tours de passe-passe.

D'un extrême à l'autre

Il y a à notre avis un aspect du problème qui n'a pas été assez souligné et sur lequel, il nous semble, il devient nécessaire d'insister fortement. Cette entreprise de démolition n'a pas que ses mauvais côtés car elle permet d'en tirer une grande leçon. Devant ce phénomène déplorable et à l'instar de quelques-uns, il ne s'agit pas, sous le coup d'une sainte indignation, d'injurier les responsables. La peine du talion honore rarement ceux qui l'appliquent d'autant plus que la méthode n'a jamais rien réglé. Mais s'est-on jamais demandé comment il se faisait que depuis quelques années nous assistions à une offensive en règle dont le but apparent est l'éreintement de la plupart de nos héros ? Les explications sont sans doute nombreuses mais à notre avis la plus importante et qui, soit dit en passant, serait plutôt le produit du subconscient que de la connaissance et du vouloir, pourrait se résumer en une phrase banale, devenue presque un axiome; un excès dans un sens amène presque infailiblement un excès en sens inverse. Le despotisme aboutira presque toujours à la révolution. Une étude de la plupart des soulèvements populaires en témoigne. L'histoire de l'Eglise universelle démontre que les abus du cléricalisme finissent souvent par engendrer un excès encore plus déplorable c'est à dire l'anticléricalisme. La prodigalité et l'austérité se situent à deux pôles opposés et pourtant le premier réussit difficilement à se débarrasser de l'haleine du second qui lui chauffe le dos.

Il est à se demander si le même phénomène ne joue pas en ce qui concerne notre histoire. Il est évident que nos manuels ont quelque peu gonflé certains de nos ancêtres. L'intention était louable mais en voulant trop glorifier les personnages, et en passant sous silence certains aspects moins édifiants de leur condition humaine il fallait prévoir qu'un de ces jours le réveil serait brutal. Une exagération, même celle inspirée par les sentiments les plus nobles, produit rarement les résultats espérés. Dans le cas qui nous occupe la réaction fut amère: sous prétexte de rétablir la vérité historique on a poussé encore plus loin l'exagération en direction opposée et nos héros sont injustement démolis.

L'Association de la Jeunesse canadienne-française ne désire pas être la cause d'une situation identique. A la veille du tricentenaire de l'exploit du Long sault nous croyons que Dollard mérite d'emblée les fêtes que nous organisons en son honneur. Mais nous voulons honorer sa mémoire d'une façon lucide et en repoussant toute exagération. Contrairement à ce qu'on nous répète souvent la jeunesse ne se laisse pas dorer la pilule aussi facilement. La jeunesse se caractérise par une soif insatiable de vérité et gare à qui la trompe!

Deux héros

Récemment et dans un autre ordre d'idée une attitude qui nous parait extrêmement curieuse vient de prendre jour. On veut absolument opposer Chénier à Dollard. Comme si l'un ne pouvait exister en présence de l'autre. Par un raisonnement que nous pouvons difficilement suivre, Dollard serait responsable de ce que Chénier ne soit pas suffisamment honoré. Nous déplorons nous aussi que Chénier ait sombré dans l'oubli car nous croyons qu'il fut un héros véritable, peut-être l'un des plus grands de toute notre histoire. Nous n'avons pas le temps ici d'analyser les motifs de cet abandon. Il se peut que les hypothèses avancées ne soient pas toutes à rejeter. Nous invitons ceux qui s'indignent de cet oubli à venir nous voir. A l'A.J.C. nous serions prêts à faire tout en notre possible pour réhabiliter la mémoire de Chénier et honorer le héros de 1837 comme il le mérite. Mais nous ne croyons pas que pour ce faire il faille absolument démolir Dollard. Le comportement a quelque chose de primitif et nous nous refusons totalement à emboîter le pas. Ce serait le comble du ridicule !

La grandeur de Chénier n'a rien à voir avec celle de Dollard !

Vive Chénier et vive Dollard!

Jacques BELLEAU,
Association de la Jeunesse canadienne-française.

La Bible vous parle

Ne prends pas un sot pour confident, car il ne saurait garder ton secret. (Eccli 8, 17) (Textes choisis par la Société Catholique de la Bible).

●

Tu ne mettras pas devant un aveugle quelque chose qui puisse le faire tomber, car tu auras la crainte de ton Dieu. (Lév 19, 14) (Textes choisis par la Société Catholique de la Bible).

Maurice Custeau

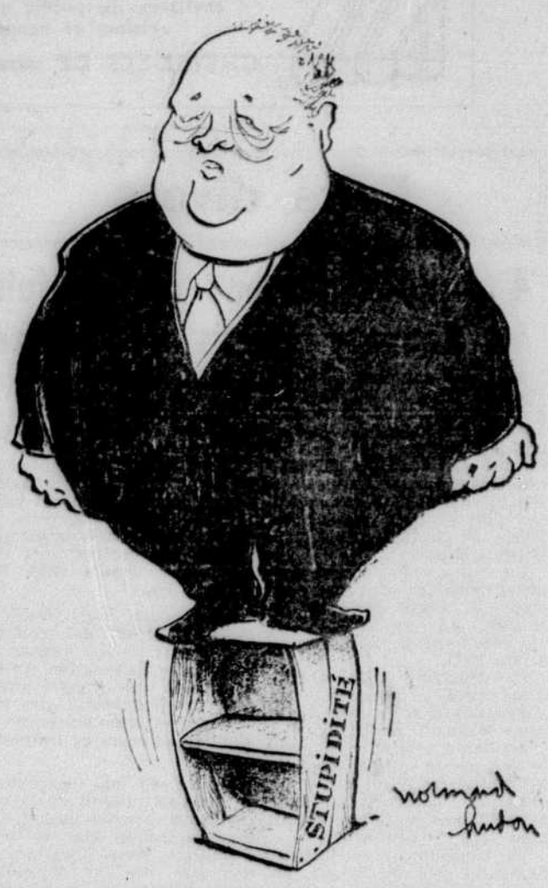

La circonférence au sommet

Lettre au "Devoir"

Le rôle de la province de Québec

Monsieur le rédacteur,

Les récentes déclarations de M. Fisher, M.P., et les répliques qu'elles ont provoquées traduisent l'inquiétude culturelle des deux grandes communautés du Canada. Tout naturellement, on est venu au rôle que la province de Québec s'est trouvée amenée à jouer comme garante des intérêts canadiens-français quelle que soit la lettre de la constitution du pays. Au moment où on parle de rapatriement de la loi suprême, il est à se demander si le fédéralisme formel actuel ne devrait pas faire l'objet d'une révision pour donner à chacune des grandes communautés culturelles du Canada les apaisements qu'elles semblent en droit d'exiger. Autrement dit, le problème nous paraît posé de savoir s'il ne serait pas utile de consacrer dans les textes la situation de fait qui oblige la province de Québec à jouer le rôle de mainteneur de la culture française en Amérique du Nord.

La prééminence anglophone actuelle ne nous paraît en effet pas nécessairement acquise.

Sans doute les Anglophones sont-ils aujourd'hui les plus nombreux. Sans doute est-ce en eux que viennent aujourd'hui s'amalgamer la plupart des immigrants contraints à renoncer à leurs propres patrimoines culturels. Non seulement les Anglophones sont les plus nombreux et exercent la plus forte attirance, mais encore ils contrôlent une bonne part de la vie économique, ce qui est un facteur de pénétration culturelle.

Mais hier les Anglophones n'étaient pas les plus nombreux, loin de là. Leur nombre actuel provient pour une large part d'une habile politique d'immigration. Le dynamisme démographique est du côté francophone et rien n'interdit de l'amplifier par une politique d'immigration et de main tendue aux immigrants quelles que soient les convictions religieuses ou philosophiques de ceux-ci. Dans une récente causerie, M. Naïm Kattan indiquait comme les nouveaux venus étaient justement prêts à saisir cette main.

Au point de vue économique, l'importance des Anglophones peut sembler inébranlable si on admet que la pure doctrine du libéralisme économique devra demeurer la règle du Canada. Mais l'évolution des autres pays modernes montre que d'une part la collectivité tend à gérer elle-même les services d'importance publique (eau, électricité, téléphone, transport, etc.) ainsi qu'un certain nombre d'autres services constituant des branches importantes de l'économie, et que d'autre part le développement des syndicats va également dans la direction d'un contrôle accru des employés sur leurs employeurs. Autrement dit, il y a des chances non négligeables que le contrôle économique revienne tôt ou tard à la population la plus nombreuse, surtout si celle-ci dispose, grâce à une bonne politique de l'instruction, des cadres nécessaires aux moments propices.

Or le groupe francophone fait aujourd'hui preuve d'un grand dynamisme culturel : qu'il suffise de désigner des réalisations comme la radio et la télévision qui raniment et développent le fait français au Canada, les universités dont l'expansion foudroyante doit rapidement produire un rayonnement intellectuel au delà du cercle français.

La prééminence de la collectivité anglophone, malgré le voisinage américain, n'est donc peut-être pas si bien assurée à long terme qu'on le croit.

Mais si d'un côté on veut pouvoir toujours parler français, de l'autre on veut être sûr de toujours pouvoir s'exprimer en anglais. De là naît de l'anxiété. Et là où il y a de l'anxiété, la vie politique se fausse. Les groupes se dressent les uns contre les autres. "Tout royaume divisé contre lui-même est dévasté, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne peut subsister" (Matthieu, XII, 25).

Nulle société ne peut survivre à la division. Et c'est pourquoi s'est lentement ébauchée une technique politique assurant l'union des sociétés composées d'éléments divers voulant chacun préserver la flamme de ses valeurs. En ce sens, le choix des constituants de Québec de 1864 a été un mauvais choix car ils ont voulu se référer à une fédération qui ne visait pas à préserver dans un cadre commun des civilisations différentes, mais organisait un vaste "melting pot". Mieux eût par exemple valu se référer à la Suisse. Depuis sept siècles et plus, en effet, quatre civilisations se sont harmonieusement développées dans ce cadre helvétique, préservant dans un esprit suisse ce que chacune avait d'irremplaçable et de profondément humain : la française, l'allemande, l'italienne et la romanche — sans parler des différences confessionnelles qui partagent nos amis suisses.

On dit du Dominion canadien qu'il est une "fédération". Mais si on envisage les civilisations qui font ensemble la richesse unique du Canada, ce n'est pas vrai.

Qu'est-ce qui caractérise une fédération ? C'est un Parlement dont l'une des chambres est un "*Conseil des nationalités*" jouissant d'un pouvoir de l'assemblée populaire. Dans ce Conseil des nationalités, la représentation est assurée de façon à accorder à chaque nationalité une importance égale, quel que soit le nombre de ses électeurs, et le calcul des voix s'y fait de manière qu'aucune majorité ne puisse être acquise sans l'acquiescement de chacune des nationalités représentées. Dans le cas canadien, cela signifie que pour qu'il y ait fédération il faudrait que le Parlement d'Ottawa soit divisé en deux chambres, la Chambre des communes présente et un "Conseil des nationalités" divisé par moitiés entre députés des Canadiens français et députés des Canadiens anglais, avec sans doute des représentations indienne et esquimaude, l'exigence d'une majorité renforcée empêchant ces minorités de faire les décisions entre les groupes francophone et anglophone.

Car même si on voulait voir une "fédération de provinces" dans le Canada d'aujourd'hui à la mode américaine, le Sénat présent ne correspondrait pas à cette image.

Certes les sénateurs sont choisis au pro rata des différentes régions du Canada. Mais ils ne sont pas élus : ils sont nommés, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas les mandataires du peuple. Sans doute a-t-on voulu leur assurer l'indépendance en les nommant à vie. Mais justement du fait qu'une personne n'a plus de comptes à rendre de ses actes parce qu'elle n'a plus à retourner devant ceux qui l'ont mandatée, elle perd l'appui psychologique que trouve celui-là qui est en liaison permanente avec la force dont il se fait l'instrument, que cette force se nomme le peuple ou le parti.

Par ailleurs, la nomination des sénateurs n'est pas un acte des régions, mais du pouvoir central. La représentation des régions dépend donc du bon vouloir de la direction du parti national au pouvoir au moment de la nomination. Ainsi, le sénateur nommé à vie pour représenter une région se trouve n'être pas nommé par sa région.

Comme la Loi de l'Amérique du nord britannique a ignoré la véritable nature du fédéralisme canadien, celui-ci s'est reconstitué sous la forme de la consultation des provinces, tant il est vrai qu'aucune loi ne peut ignorer la nature sociologique des choses. Et cette consultation a mis l'accent sur une province, la province de Québec, parce qu'elle était toute seule à exprimer la volonté d'un élément essentiel au fédéralisme canadien, la volonté canadienne-française.

Le rôle de la province de Québec comme gardienne du fait français en Amérique du nord peut sans doute être critiqué au nom des textes, ce

(Suite à la page 6)

L'ACTUALITÉ

Les Torontois apprendront le français à Saint-Pierre et Miquelon

L'Université de Toronto a décidé d'organiser des cours de français pendant les vacances. M. C. R. Parsons, professeur de français à l'Université de Toronto, a donné un article au Globe and Mail *pour faire connaître cette initiative nouvelle.*

M. Parsons rappelle qu'il y a déjà eu dans le passé une tentative en ce sens, mais que l'Université de Toronto se reprend pour cette année pour permettre aux étudiants et institutéurs de langue anglaise de parfaire leur connaissance de la deuxième langue du pays.

Il admet volontiers que cinq autres universités ont précédé celle de Toronto dans cette voie. Comme on pouvait s'y attendre, dit-il, la plupart se trouvent dans la province de Québec: il s'agit des universités McGill, Laval et Montréal. L'Université of Western Ontario donne ses cours de français pendant les vacances à Trois-Pistoles dans la province de Québec. Il y a enfin l'université Mount Allison qui donne ses cours à Sackville au Nouveau-Brunswick.

L'Université de Toronto ne donnera pas ses cours de français dans le Québec ni même en territoire canadien, elle ne les donnera pas non plus en France. Elle a trouvé une formule de compromis en fixant son choix sur la colonie française de Saint-Pierre et Miquelon à quelques milles au large de Terre-Neuve. Elle a obtenu la collaboration des autorités françaises de Saint-Pierre. Les cours se donneront à l'école publique de Saint-Pierre et les élèves logeront dans des familles de la colonie française.

C'est ainsi que la minuscule colonie de Saint-Pierre et Miquelon, le dernier vestige que la France ait conservé de son empire en Amérique du Nord, ne servira plus seulement au ravitaillement de ses flottes de pêche sur les bancs de Terre-Neuve. Elle servira à la diffusion de la langue et de la culture françaises dans la métropole anglaise du Canada.

ARGUS

Réflexions sur nos façons d'écrire et de parler

s'attendre que...

Par Gérard DAGENAIS

Un lecteur de Québec m'écrit: "Je lis beaucoup de livres français et cela m'intrigue de constater que de bons auteurs écrivent je m'attends à ce que tandis que d'autres tout aussi bons disent je m'attends que. Y a-t-il une règle là-dessus ou l'emploi de la préposition à est-il facultatif?"

Voilà un sujet sur lequel grammairiens et écrivains, semble-t-il, n'ont pas fini de discuter.

Abel Hermant, qui signait Lancelot ses chroniques de langue dans le Temps, ne pouvait tolérer qu'on dise autour de lui s'attendre à ce que. Il écrivait ce qui suit dans son article du 4 octobre 1933: "On s'attend à une chose et on consent à une chose; d'où il devrait s'ensuivre que l'on consent à ce que et que l'on s'attend à ce que; plusieurs, en effet, le disent; mais l'invariable usage des classiques est de dire consentir que et s'attendre que. Comme à ce que est affreux et que sa suppression est un soulagement pour l'oreille, je pense qu'il faut profiter des précédents et dire consentir que, s'attendre que, sans souci de la logique, laquelle d'ailleurs n'a rien à voir ici."

Le 4 juillet de l'année suivante, Lancelot revenait sur ce sujet. "Ainsi, écrivait-il, l'on s'attend à quelque chose et l'on consent à quelque chose. Il serait donc naturel d'écrire: "Je m'attends à ce que telle chose arrive" et: "Je consens à ce que vous fassiez ceci ou cela." Or, l'usage de tous les écrivains classiques est d'écrire: "S'attendre que... Consentir que... Montaigne, il est vrai, a écrit: "Je m'attends à ce que la science serve d'ornement, non de fondement"; mais il a écrit aussi: "Ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main."

Il serait intéressant de savoir si, chez Montaigne, l'emploi de à ce que dans un cas et de que dans l'autre ne correspondait pas à quelque subtilité.

Quoi qu'il en soit, vingt ans après lui, M. René Georgin, dans son ouvrage Pour un meilleur français, exprime le même avis que Lancelot.

"Le tour à ce que, écrit-il, qui est d'une affreuse lourdeur, est à éviter chaque fois que c'est possible. De façon à ce que ne dit rien de plus que de façon que." Et il ajoutait: "On disait aussi au grand siècle: Je m'attends que, et non: je m'attends à ce que. Décidément le français moderne n'a pas gagné en élégance."

Enfin, si nous consultons le dictionnaire des difficultés de la langue française de Thomas, nous y trouvons l'avis suivant:

"Quand le sens de la phrase est affirmatif, le verbe qui suit s'attendre que se met à l'indicatif; il se met au subjonctif si le sens est négatif (...) La construction s'attendre à ce que (qui régit toujours le subjonctif) est condamnée par la plupart des grammairiens (...) On la trouve toutefois dans le Dictionnaire de l'Académie (...) et aussi dans le Larousse du XXe siècle (...) Grevisse en donne plusieurs exemples tirés de bons écrivains."

Vous ne serez donc pas chassé de la bonne société si vous dites à ce que.

(Tous droits réservés par l'auteur)

CHRONIQUE JURIDIQUE

La tyrannie des précédents

Par Me Claude-Armand SHEPPARD

La pratique de la Common Law de chercher la solution de problèmes juridiques actuels dans les décisions antérieures des tribunaux — l'hégémonie des "précédents" — a toujours existé au Québec où elle est très répandue. L'avocat en exercice, le juge dans la solitude de sa chambre, le jurisconsulte approfondissant un secteur quelconque du droit, ne pourraient accomplir leur tâche sans l'assistance des recueils de jurisprudence. Ils y trouvent, qui la réponse rapide à une difficulté immédiate, qui la somme de l'interprétation judiciaire du'n texte de loi, qui encore l'évolution de la pensée de la magistrature quant à une question particulière.

Les pressions de la pratique moderne et l'accumulation des textes législatifs rendent cette dépendance inévitable. Ces recueils fournissent de précieux raccourcis. De plus, le jugement d'un tribunal constitue forcément la solution d'un problème pratique. Le praticien, qu'il appartienne au barreau ou à la magistrature, est constamment aux prises avec des questions concrètes. La théorie, encore plus dans une société pragmatique comme la nôtre, lui est suspecte. Il a une certaine méfiance à l'égard des spécialistes universitaires. Les ouvrages trop théoriques le déroutent par tous leurs aspects. Les traités de droit — la série Trudel en est un exemple notoire — ressemblent de plus en plus à des tableaux de jurisprudence dont ils se distinguent souvent par la forme plutôt que par le fond. Même en France, les précédents trouvent de plus en plus droit de cité. Les plus honorables théoriciens de la Faculté de Paris — et à juste titre — étayent leurs ouvrages d'un nombre croissant de renvois aux jugements des tribunaux.

Ce recours à la sagesse du passé et ce mariage de la théorie et de la pratique mériteraient un appui chaleureux s'ils ne nous induisaient pas parfois en erreur et s'il ne s'agissait quelquefois de mésalliance. L'usage des précédents n'est pas sans risques, risques qu'il ne faut ni exagérer ni passer sous silence.

Un premier danger ressort de ce que, dans un sens, presque chaque litige est une cause d'espèce. Seul le juge de première instance, qui entend les témoins, peut véritablement évaluer des témoignages dont l'appréciation est en partie psychologique. Cette appréciation ne se traduit pas toujours facilement dans un jugement écrit. Elle peut échapper à une tierce personne. De là l'hésitation traditionnelle des cours d'appel à renverser le tribunal inférieur sur une question de fait. D'ailleurs, peut-on toujours se fier au compte rendu que l'on trouve dans un rapport judiciaire?

Deuxièmement, l'on aurait tort de perdre de vue l'évolution de la société. Ce qui pouvait paraître juste il y a 75 ans, peut encore l'être, mais ne l'est pas nécessairement. Nos connaissances sont plus vastes. Nous avons plus conscience de la relativité des opinions humaines. Nos attitudes, soit ne sont plus les mêmes, soit ne s'expriment plus de la même manière.

Quant aux précédents étrangers, quoiqu'ils soient souvent d'une grande utilité et puissent suggérer des solutions désirables, ils sont sujets à un emploi doublement circonspect.

Une troisième objection est plus délicate, mais non moins sérieuse. Dans la magistrature, comme partout ailleurs, il y a eu et il y a des inégalités. La sagesse ou la science d'un tel juge n'effacent pas l'étroitesse d'esprit ou l'insuffisance d'un tel autre. Un tel peut faire montre dans un certain domaine d'une perspicacité qu'il n'étale guère dans un autre. La signature des jugements cités devrait donc avoir plus de poids que leur nombre. La qualité d'un jugement fait son autorité. Une décision dont le raisonnement est ferme et logique vaut une poignée de jugements superficiels ou obscurs. Le spectacle de deux avocats s'assénant des précédents contradictoires sous le regard d'un juge éperdu n'est guère édifiant.

Ceci nous amène au quatrième abus auquel cette méthode se prête. Beaucoup d'avocats arrivent en cour armés de jugements qu'ils ont tout au plus parcouru superficiellement ou dont ils n'ont lu que les résumés souvent incomplets ou inexacts qu'en donnent les rapports judiciaires. Il n'est pas rare qu'un magistrat, devant qui l'on brandit une décision censée faire autorité, découvre par la suite que ce jugement n'appuie nullement les prétentions du procureur et souvent même les repousse.

Les recueils de jurisprudence sont des accessoires précieux, mais il faut en user avec soin. Ils ne peuvent être substitués à la réflexion et à la préparation attentive qu'un avocat, même surmené, se doit d'accorder à ses causes. D'ailleurs, nos tribunaux, à l'opposé de leurs équivalents de la common law, ne sont liés par l'autorité d'aucun jugement antérieur de quelque cour que ce soit. Bien sûr, l'économie même de notre droit exige le respect des décisions des tribunaux supérieurs. Mais même cette sujétion a ses limites. Nos tribunaux serviront la cause de la justice en n'acceptant l'autorité des précédents qu'avec une vigilante prudence.

On prévoit que la Fédération de l'imprimerie va changer de nom

La Fédération des métiers de l'imprimerie du Canada (CTCC) prendra un nom plus approprié si les représentants des syndicats affiliés à cette fédération décident d'endosser deux résolutions qui seront soumises au congrès de cet organisme qui aura lieu en fin de semaine à Saint-Jean.

Le Syndicat des journalistes de Montréal affirme que les journalistes de la province constituent maintenant une force syndicale agissante au sein de la Fédération et qu'un changement de nom correspondrait mieux à l'évolution de la Fédération depuis quelques années. Ils suggèrent donc, dans une résolution qui sera soumise à l'étude des congressistes que la FMIC prenne désormais le nom de "Fédération de l'imprimerie et de l'information du Canada".

Changement

De son côté, l'exécutif de la Fédération des métiers de l'imprimerie du Canada présentera une résolution similaire en proposant que la FMIC prenne, à compter du 28 mai 1960, le nom de "Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information du Canada".

Plusieurs autres résolutions d'ordre professionnel retiendront également l'attention des délégués des syndicats affiliés à la Fédération qui se réuniront en congrès les 27 et 28 mai au Centre catholique de St-Jean, à St-Jean.

Le congrès s'ouvrira sous la présidence de M. Roland Thibodeau, à 2h. vendredi après-midi, pour se poursuivre toute la journée de vendredi et de samedi jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour.

Outre plusieurs résolutions visant à amender la constitution de la Fédération, les congressistes étudieront également plusieurs résolutions d'ordre professionnel.

L'apprentissage

Faisant écho aux nombreuses critiques dirigées contre le système d'apprentissage actuel, l'exécutif de la Fédération apporte une résolution priant le gouvernement provincial d'amender la loi de l'aide à l'apprentissage en celui de "loi relative à la formation professionnelle".

La résolution demande encore que les organisations syndicales et les associations patronales soient représentées non seulement dans les commissions d'apprentissage mais également dans la direction des écoles afin de prendre part à l'élaboration et à la mise en application des programmes.

Plusieurs résolutions réclament des amendements à la loi de la convention collective. Entre autres, une résolution demande que les secrétaires et les secrétaires-gérants des comités paritaires

(Suite à la page 12)

L'eau d'EVIAN

est célèbre pour ses ressources thérapeutiques

Sa légereté, sa diffusibilité et son pouvoir diurique remarquable la rendent très recommandable dans les cas de:

- AFFECTIONS RENALES
- MALADIES DES VOIES URINAIRES
- MALADIES DE LA NUTRITION ET DU FOIE
- ETATS SPASMODIQUES
- DIETETIQUE INFANTILE
- DIETETIQUE OBSTETRICALE

Un produit de France

"La plus forte vente mondiale"

En vente chez votre pharmacien

ROBERT & FILS LTEE

agents généraux pour le Canada

6689, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2568

SHEARER LUMBER CO. LTD

50 BOUL. STINSON, MTL. (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES

DE MARQUE GARANTIE UNIK

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

BRUNET

DE COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES

MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC

Inscriptions, réparations et nettoyages

J. BRUNET Liée

angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

LES ELECTIONS DANS LE NORD-OUEST QUEBECOIS — III —

Une lutte intéressante entre MM. Turpin et Grimard

Par Pierre LAPORTE

Rouyn-Noranda. Porté à Québec sur l'immensallaire, de l'Union nationale, était député de province en 1948, il avait été réélu sans trop de vague duplessiste qui avait déferlé sur la ROUYN, 23 — De 1948 à 1956, M. Guy De difficultés en 1952.

Pourquoi fut-il défait en 1956? Il était resté le même homme dévoué et affable, mais cette fois il avait contre lui un adversaire qui, sans être un foudre d'éloquence ou un jeune premier pétillant d'activité, était un homme profondément aimé et respecté de toute la population.

C'est M. Edgar Turpin. Citoyen de Rouyn, c'est dans cette ville qu'il a pris la majorité qui l'a fait élire en 1956. Dans Noranda et dans les paroisses rurales du comté, — il y en a une douzaine environ, — M. Turpin est arrivé nez à nez avec le candidat de l'Union nationale. Dans Rouyn il eut une majorité de 1,100 voix.

Le côté désespérant de la candidature de M. Turpin, — pour l'Union nationale évidemment, — c'est qu'on ne peut rien dire contre lui. Non seulement il est un homme parfaitement intègre, intéressé à toutes les oeuvres, charitable, mais il a toujours vécu une vie assez humble, assez effacée pour ne pas éveiller autour de lui la jalousie et les inimitiés que suscitent trop souvent les hommes qui s'affichent aux premiers rangs.

Un citoyen du comté, — membre reconnu de l'Union nationale, — me déclarait il y a quelques mois que M. Turpin était certainement, à cause de ses nombreuses qualités personnelles, — un des plus puissants candidats du parti libéral. "Nous ne savons vraiment pas par où l'attaquer," nous a-t-il dit.

M. Turpin reste, en 1960 comme en 1956, un candidat de qualité. Quatre années à Québec n'ont pas, au contraire, entamé la bonne réputation dont il jouit universellement dans Rouyn-Noranda.

Le candidat UN

Cette fois-ci c'est Me Normand Grimard, — ex-procureur de la Couronne dans Abitibi-Ouest, — qui lui fait la lutte. Il a la réputation d'être un touche-à-tout du comté. Son activité est presque sans limites. Il n'est pas un club social, pas une société, pas un groupement civique qui n'ait fait appel à ses talents d'organisateur.

M. Grimard, nous a-t-on dit dans le comté, est un fort candidat. Il a le handicap d'avoir plus d'une fois fait des jaloux autour de lui. Certains partisans de l'Union nationale lui pardonnent difficilement d'avoir été "l'enfant gâté" de feu Maurice Duplessis. L'ancien premier ministre lui avait même dit qu'il était "le plus brillant de sa génération".

Il ne fait pas de doute que Me Grimard est un homme intelligent, un excellent orateur et un bon organisateur. Il a autour de lui une équipe jeune et dynamique. Son publiciste, M. Chartrand, est un professionnel de la télévision. L'une des émissions que nous avons vues au poste de Rouyn était marquée au coin du bon goût et de l'efficacité.

Les ouvriers

Le comté de Rouyn-Noranda est habité surtout par des ouvriers. La majorité d'entre eux travaillent dans l'une des trois mines qui alimentent presque toute l'économie de la région. Ces ouvriers ont, à deux reprises déjà, refusé de voter pour le PSD; en 1952 et en 1956 ils n'ont accordé qu'une poignée de votes d'abord à Mme Thérèse Casgrain, puis à M. Jean-Robert Ouellet. En 1944, toutefois, ils avaient élu le seul député CCF qui ait jamais siégé au Parlement de Québec.

Comment voteront les ouvriers cette année? Ils ne semblent guère favorables à l'Union nationale. Un vote de paille, pris il y a quelques jours dans une mine importante, aurait donné une majorité écrasante au parti libéral.

Par contre il est probable que le candidat de l'Union nationale sera plus fort dans les paroisses rurales et dans Noranda, ville un tantinet plus bourgeoise que Rouyn.

Résumons: nous assisterons, dans Rouyn-Noranda, à l'une des luttes les plus serrées de toute la province. Bien imprudent qui oserait faire des prédictions quant au résultat dans cette circonscription.

(Suite à la page 6)

AVIS

REVISION DES LISTES ELECTORALES

ELECTEURS et ELECTRICES

DISTRICT ELECTORAL DE CHAMBLY

Vous devez déposer vos demandes en inscription en radiation ou en correction à l'un des endroits suivants: — (le plus près de votre domicile)

Bureaux ouverts les 24, 25, 26, 27, 28 et 30 mai 1960 de 8 hrs A.M. à 10 hrs P.M.

CITE JACQUES-CARTIER:	181, rue Martin,
	2230, chemin Du Tremblay,
	210, rue Rouville,
	2355, rue Ste-Hélène,
	2383, chemin Chambly,
	1314, chemin Chambly,
CITE ST-LAMBERT:	202, rue St-Denis,
VILLE ST-HUBERT:	501, Montée St-Hubert,
VILLE LEMOYNE:	80, rue St-Louis,
CITE LAFLECHE:	1786, rue King,
VILLE MONTREAL-SUD:	763 rue, Ste-Hélène,

ou au bureau du Président d'Election: 206, rue Labonté, Longueuil

N.B. — Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans le même district électoral.

Publié par Marc Lamarre, président des élections du comté de Chambly.

JE ME SOUVIENS

AVIS

REVISION DES LISTES ELECTORALES

ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES

DE L'ILE DE MONTREAL

Vous devez déposer vos demandes en inscription, en radiation ou en correction à l'un des endroits suivants: (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS LES 24, 25, 26, 27, 28 et 30 MAI, 1960

8 heures a.m. à 10 heures p.m.

Pour le district électoral de:

BOURGET	a) 8255, 16e Ave, Cité de St-Michel	3121, rue Lebrun, Montréal
	3551, rue Bélair, Cité de St-Michel	7719 est, rue Notre-Dame, Montréal
	11,639, rue l'Archevêque, Montréal-Nord	11, rue Dubé, Montréal-Est
	3131, Boul. Liébert, Montréal	12,745 est, rue Notre-Dame, Pte-aux-Trembles
	2875, rue Désormeaux, Montréal	
	b) ou au bureau du Président d'Election,	8601, rue Alphé-Aubin, Montréal-Nord
JACQUES-CARTIER	a) 1160, rue Clément, Ville St-Laurent	7755, 4e Ave, Ville Lasalle
	653, rue Buchanan, Ville St-Laurent	47, rue Allard, Dorval
	215, 48e Ave, Lachine	80, rue Neptune, Dorval
	266, 10e Ave, Lachine	162, rue Braelbrook, Pointe-Claire
	719, 4e Ave, Lachine	301, Lakeshore Road, Pointe-Claire
	146, rue Stirling, Ville Lasalle	12,358, rue Dion, Montréal
	180, 65e Ave, Ville Lasalle	50, rue Milton, Ville St-Pierre
	b) ou au bureau du Président d'Election	745, rue Parent, Ville St-Laurent
LAVAL	a) 579 est, rue Fleury, Montréal	8534, rue Basile-Routhier, Montréal
	2229 est, Boul. Gouin, Montréal	5258, Boul. Lévesque, St-Vincent de Paul
	10,741, rue St-Denis, Montréal	40, Boul. des Laurentides, Pont-Viau
	10,370, rue Tolhurst, Montréal	3581, Boul. Lévesque, L'Abord-à-Plouffe
	1710, ouest, Boul. Gouin, Montréal	1830, Boul. des Prairies, Laval des Rapides
	8503, rue Lajeunesse, Montréal	1687, rue Gratton, St-Martin
	3475, rue St-Urbain, Montréal	117, Boul. Ste-Rose, Ste-Rose
	b) ou au bureau du Président d'Election	10545, ave d'Auteuil, Montréal
MAISONNEUVE	a) 2735, rue Langelier, App. 1, Montréal	550, rue Théodore, Montréal
	2625, rue Lacordaire, Montréal	1417, rue Nicolet, Montréal
	3420, rue Hochelaga, Montréal	
	b) ou au bureau du Président d'Election	4414, Boul. Pie IX, Montréal
MONTREAL - JEANNE-MANCE	a) 6293, rue Christophe-Colomb, Montréal	5452, 12e ave, Rosemont, Montréal
	1491, rue Everett, Montréal	6635, 1e ave, Rosemont, Montréal
	6435, 11e ave, Rosemont, Montréal	6570, rue Lemay, Montréal
	6766, 12e ave Rosemont, Montréal	7120, rue des Erables, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	5300, 11e ave Rosemont, Montréal
MONTREAL - LAURIER	a) 7452, rue Châteaubriand, Mtl	7776, rue Ste-Denis, Mtl
	6336, rue Châteaubriand, Mtl	6608, rue Clarke, Mtl
	b) ou au bureau du Président d'Election	7491, rue St-Denis, Montréal
MONTREAL - MERCIER	a) 3037, rue Boyer, Montréal	4614, rue Delorimier, Montréal
	4329, rue Fullum, Montréal	4570, rue Garnier, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	5023, rue Fabre, Montréal
MONTREAL - NOTRE-DAME-DE-GRACE	a) 68, Westminster Ave, Montréal-Ouest	3811 Ave Addington, Montréal
	5627, Westminster Ave Nord, Côte St-Luc	4826, Patricia, Montréal
	1028, Addington ave, Montréal	5213, Ave Saranac, Montréal
	4410, Oxford Ave, Montréal	5513, King George, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	5686, ave Monkland, Montréal
MONTREAL - OUTREMONT	a) 685 ave Bloomfield, Outremont	3247, Ave Fendall, Montréal
	637, Ave Querbes, App. 4, Outremont	5634, Chemin de la Côte des Neiges, Mtl
	60, Ave Bellingham, Outremont	7980, Ave Wiseman, Montréal
	160 Ave, Appin, Ville Mont-Royal	6923, Ave de l'Epée, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	310, ave Vivian, Ville Mont-Royal
MONTREAL - SAINTE-ANNE	a) 3547, rue Durocher, App. 1, Montréal	1114, rue Ottawa, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	800, rue Hibernia, Montréal
MONTREAL - SAINTE-MARIE	a) 1651, rue Plessis, Montréal	2346, rue Frontenac, Montréal
	4022, rue Bordeaux, Montréal	1800, rue Dufresne, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	2151a, rue Fullum, Montréal
MONTREAL - SAINT-HENRI	a) 5845, rue Laurendeau, Montréal	381, Parc Georges-Etienne-Cartier, Mtl
	2822, rue Allard, Montréal	650, Atwater, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	2385, rue Jolicoeur, Montréal
MONTREAL - SAINT-JACQUES	a) 3565, rue St-André, Montréal	1154 est, rue Lagauchetière, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	344, rue Cherrier, Montréal
MONTREAL - SAINT-LOUIS	a) 4572, rue Esplanade, Montréal	3577, rue Ste-Famille, Montréal
	5480, rue Casgrain, Montréal	5694, rue St-Denis, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	184 est, Boul. St-Joseph, Montréal
MONTREAL - VERDUN	a) 3426, ave Verdun, Verdun	4808, ave Bannantyne, Verdun
	4068, rue Edna, Verdun	1112, rue Stephens, Verdun
	b) ou au Bureau du Président d'Election	3500, rue Wellington, Verdun
WESTMOUNT - SAINT-GEORGES	a) 4626 ouest, rue Sherbrooke, Westmount	1000 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
	2211 ouest, rue Dorchester, Montréal	3640, ave Atwater, Montréal
	b) ou au bureau du Président d'Election	4023, rue Tupper, Westmount,

N. B. — Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans le même district électoral. "L'identité de cet électeur doit être attestée sous serment par au moins un témoin ayant la qualité d'électeur dans le même district électoral"

Publiée par le président général des élections

Une enquête . . .

(Suite de la 1ère page)

"Je crois que, quand les choses vont mal, l'administration est tenue d'en rendre compte tout comme elle accepte le crédit de ce qui se produit quand elles vont bien," a répondu M. Javits.

"C'est tout simplement un concours de circonstances malheureuses et de confusions inhérentes au fait que nous n'avons pas un patron unique pour mener la barque tout en sachant tout, en faisant tout, en ordonnant tout et en tenant toutes les rênes de l'administration d'une seule main."

Vendredi, M. Henry M. Jackson, démocrate de Washington, qui est président du sous-comité d'étude des rouages politiques, dont M. Javits fait partie, avait annoncé que son organisme procéderait à une enquête à huis clos sur l'envolée d'espionnage de l'avion U-2, "puisque cet incident se rattache directement à la façon dont les décisions sont prises aux échelons supérieurs du gouvernement".

Les déclarations de M. Fulbright, au cours d'une conférence de presse, sont survenues parmi un barrage de critiques concernant l'incident du U-2 et l'échec de la conférence de Paris.

Certains républicains affirment qu'on ne doit pas mêler les grandes questions politiques du sommet à la campagne électorale. Les démocrates déclarent de leur côté qu'on ne doit pas reprocher à ceux qui critiquent le comportement de l'administration de détruire l'unité nationale.

Ike sera-t-il . . .

(Suite de la 1ère page)

pénétré de force dans la résidence du premier ministre, M. Kishi, mais le premier ministre a refusé de les voir.

Au cours d'une assemblée spéciale samedi, le parti socialiste a décidé de lancer une campagne de dénonciation d'une durée d'un mois, dans le but de forcer le gouvernement Kishi à démissionner.

Les journaux japonais, de leur côté, ont été presque unanimes à exiger la démission du gouvernement à cause de la façon dont le traité de sécurité avait reçu l'approbation de la Chambre.

Plus de 500 policiers avaient été appelés vendredi à chasser un groupe de socialistes qui avaient entrepris une manifestation sur le tas dans les corridors de la Diète.

Après que les socialistes eurent été chassés de la place, le parti démocrate libéral a donné l'approbation nécessaire à la mesure pour que sa ratification finale ait lieu avant la visite de M. Eisenhower le 19 juin.

Entretemps, un conseil national qui s'oppose au traité a décidé d'organiser la tenue de manifestations et de grèves jeudi pour exiger la dissolution de la Diète. Cette mesure empêcherait la ratification du pacte par la Chambre haute, qui est à la discrétion de M. Kishi.

M. Nixon . . .

(Suite de la 1ère page)

tentaient d'apprécier la décision du premier ministre Khrouchtchev de reporter à six ou huit mois la conférence au sommet et la signature d'un traité de paix séparé avec l'Allemagne de l'est, alors que les Etats-Unis auront un nouveau président.

Le journal a fustigé M. Nixon pour avoir déclaré, dimanche dernier à la télévision, qu'il était au courant des vols d'espionnage de l'avion U-2 et qu'il les avait autorisés.

"Richard Nixon, patron de l'espionnage et de la diversion, ennemi déclaré de la paix, est la personnification de l'audace et du caractère aventureux des milieux agressifs des Etats-Unis", disait-on dans la Pravda.

Le journal reproche aussi à Nixon de "piétiner" la loi internationale pour conclure: "Richard Nixon n'est pas un homme politique; c'est l'émissaire des grands monopoles..."

Une lutte . . .

(Suite de la page 5)

Témiscamingue

Le comté de Témiscamingue est surtout peuplé par des colons et par des cultivateurs. Le candidat libéral, M. G. Théberge, un homme encore jeune, tonne surtout sur la misère des colons et sur l'abandon dont ils ont été victime de la part du gouvernement provincial et de son candidat dans Témiscamingue, M. André Larouche.

Ce dernier l'avait emporté par un peu plus de cent voix de majorité en 1956 contre le député libéral sortant de charge, M. P.-E. Goulet.

M. Larouche parle des "oeuvres de l'Union nationale", des nombreuses lois agricoles votées par son parti au cours de la dernière session.

Les échos de cette lutte parviennent difficilement à Rouyn, car le Témiscamingue est le plus éloigné des quatre comtés de cette région. C'est un peu un monde à part.

L'opinion générale veut que M. Larouche l'emporte de nouveau cette année.

Pour l'ensemble du Nord-Ouest la lutte sera vive et intéressante. Dans le dernier Parlement l'Union nationale détenait deux des quatre comtés, et les libéraux, les deux autres. Cette année tout peut arriver dans ce secteur imprévisible. Les électeurs ont plus d'une fois prouvé qu'ils avaient de la personnalité et de l'indépendance d'esprit.

L'U. N. a cédé . . .

(Suite de la page 3)

te n'a plus de voix, ne dirige plus. Pourtant, dans la société comme dans l'individu, c'est la tête qui doit diriger non les pieds."

En parlant ainsi, dit M. Lesage, M. Rivard n'insulte pas seulement les ouvriers, n'insulte pas seulement les syndicats, mais il insulte également son chef, M. Barrette qui est devenu, par la force des choses, le chef de son parti et le premier ministre de la province. Ce serait donc dire que selon M. Rivard, l'Union nationale et la province sont dirigés par les pieds.

Pour ma part, a dit M. Lesage, j'ai plus d'estime pour M. Barrette que M. Rivard n'en a lui-même et je reconnais que les travailleurs tout comme les avocats, les médecins, les cultivateurs doivent être considérés selon leur valeur, leur capacité, leurs talents, leur travail.

M. Lesage a ensuite expliqué quelques-uns des articles du programme du parti libéral: hausse des pensions aux vieillards et aux invalides, allocations familiales aux étudiants de 16 à 18 ans, l'assurance-santé, la transformation de nos ressources naturelles dans le Québec pour assainir l'économie de la province et faire disparaître le chômage, etc.

Nous voulons que la province ait un système de sécurité sociale dont elle soit fière, non une sécurité sociale "clandestine". Parlant sur ce sujet, M. Lesage a produit un chèque de $19 remis à Mme Léo Messevier, de Montmagny, par M. Rivard, le 18 mai dernier. Il a demandé s'il s'agissait là de la "sécurité sociale clandestine" que favorise l'Union nationale.

M. Auguste Choquette, fils de l'ancien député Fernand Choquette, de même que M. André Rousseau, ont également adressé la parole.

L'enseignement . . .

(Suite de la page 3)

vue de constituer un fonds pour le Musée d'Art du Séminaire.

Pour la construction elle-même des nouveaux édifices le gouvernement a accordé des subventions s'élevant à $850,000.

S. E. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette, a présidé la bénédiction de la pierre angulaire.

Fin du congrès . . .

(Suite de la page 3)

C'est par ces mots que M. Lucien Tremblay a terminé son allocution prononcée au banquet qui a clôturé le dixième congrès annuel de la Corporation des maîtres-électriciens, samedi soir.

M. Tremblay a souligné le rôle important du maître-électricien et a déclaré : "Je vous demande de continuer à étudier et à vous perfectionner. Soyez compétents et honnêtes. Servez bien vos clients et ils vous le rendront au centuple.

Une industrie . . .

(Suite de la 1ère page)

M. Barrette a rendu hommage à M. Jules Timmins qui se tenait à ses côtés, l'un des hommes d'affaires les plus en vue du monde minier au Canada, vice-président de Iron Ore Co. Le premier ministre a rappelé qu'en 1945 il se rendait au Nouveau-Brunswick en compagnie de M. Timmins et de feu l'hon. Maurice Duplessis. Tout y était à faire à cette époque déjà lointaine et il ne s'agissait que d'explorations. C'est grâce à une vie entière consacrée à l'essor minier par M. Timmins, si l'exploitation d'une gigantesque industrie minière du fer a pu s'établir, s'appuyant sur "la vision, l'énergie" de ces pionniers.

M. Barrette a félicité tous les responsables d'un remarquable succès de la technique canadienne. Il avait interrompu sa campagne électorale pour en être témoin. Le premier ministre a remarqué qu'il était très heureux de se trouver en présence d'anciens compagnons de travail.

M. P.-H. Desrosiers, vice-président de Joliette Steel, filiale de Dominion Brake Shoe Co., s'est fait le porte-parole de cette entreprise.

Il en a tracé les progrès, puisque M. Desrosiers, né à Joliette, devenait gérant en 1924, de la fonderie fondée en 1913 et qui fabriquait pour la première fois au Canada de l'acier au manganèse, en 1926. Joliette Steel vient de compléter la modernisation de ses usines au coût de $2,000,000.

M. Desrosiers a exprimé l'espoir que de plus en plus, le minerai de fer de l'Ungava sera transformé en acier, coulé et usiné au Canada et en particulier à Joliette.

Magnifique réussite

De nombreux problèmes ont été résolus, avant d'entreprendre samedi dernier, la coulée du manteau géant d'acier au manganèse, à Joliette. Il sera la pièce principale d'un broyeur de minerai, le plus gros au Canada, qui mesurera plus de 30 pieds de hauteur et pèsera plus de 400 tonnes; des blocs de minerai d'un poids de quatre tonnes seront réduits en poussière par ce broyeur.

Il sera actionné par un moteur électrique à courant continu, de 700 chevaux. L'acier au manganèse possède la qualité de se durcir sous les chocs répétés. Le manteau broyeur, en forme de cloche, tourne sur lui-même dans le concasseur; le minerai est broyé entre la paroi extérieure du manteau et la paroi intérieure du concasseur. Plus de 3,000 tonnes fortes de minerai seront traitées à l'heure.

Seulement le tiers du moule, rempli de sable, sauf pour la partie vide qui affectait la forme du manteau broyeur, était visible. Il avait fallu creuser sous le plancher de l'usine afin d'y déposer le moule de plus de 12 pieds de hauteur. Deux fours électriques ont fondu 30,000 livres de métal, samedi matin, afin que Shawinigan Water and Power puisse fournir toute l'énergie requise. La coulée du métal ne pouvait prendre plus d'une minute.

Il fallait avoir recours à deux poches de coulés et à deux grues. Comme les deux poches de coulée ne pouvaient en même temps être approchées du moule à une distance convenable, l'on a imaginé de déverser directement le métal de l'une, tandis que celui contenu dans l'autre empruntait un dalot long de six à huit pieds. Ainsi, 10,000 livres de métal en fusion ont rejoint dans le moule les 20,000 que contenaient la première poche de coulée. Cette opération minutée à la seconde s'accomplit sous une pluie d'étincelles avec un fort dégagement de chaleur. La contraction du métal dans le moule est ponctuée de retentissantes explosions qui ont parfois couvert la voix du premier ministre.

Le démoulage s'est fait cinq heures après la coulée. L'énorme pièce sera transportée par camion jusqu'à l'usine de Lachine de Canadian Allis-Chalmers. Mais, auparavant, elle subit divers procédés; l'élévation à une température de 2000° F. pendant huit heures, puis, celui de la trempe, en position horizontale dans une immense cuve d'eau.

Les vols outre-mer d'avions nolisés vont augmenter

OTTAWA — Une forte augmentation des vols organisés du Canada vers les pays d'outre-mer est prévue, maintenant que la Commission du transport aérien a décidé de changer les règlements qui ont trait à la réduction des tarifs, dans les conditions indiquées ci-dessous. BOAC a entrepris l'organisation de 57 groupes qui voleront de Toronto en Grande-Bretagne à tarif réduit. Ainsi, les départs du Canada pourront concurrencer les départs américains. BOAC dans ce cas faisait partir des groupes de voyageurs de Buffalo, afin qu'ils bénéficient d'un tarif moindre. Il faut qu'un groupement ait plus de six mois d'existence pour avoir le privilège de patronner une envolée par groupe; tous les voyageurs doivent habiter la même ville, avoir d'autres intérêts communs que ceux du voyage. Ils doivent partir et revenir ensemble. Mais, ceux qui se dirigent vers un congrès, un but bien défini, peuvent également s'organiser en groupe.

Dès que la neige a disparu des rues et des grandes routes, les cyclistes font leur apparition. Les cyclistes, jeunes et vieux, doivent se rappeler que les règlements de la circulation sont faits pour eux aussi bien que pour l'automobiliste.

Le plus grand . . .

(Suite de la 1ère page)

Johnny Bourque, qui a sans doute oublié son catéchisme. Il a alors cité les réponses que faisait M. Bourque à l'interrogatoire que lui a fait subir le procureur du "DEVOIR" dans la cause qui fut instruite à Sherbrooke. M. Bourque a alors répondu qu'il croyait qu'un ministre pouvait acheter des actions de sociétés d'utilité publique et même de société de la Couronne.

Pourtant, s'il est un ministre qui devait connaître toute l'affaire, c'est bien M. Bourque puisqu'il était alors le ministre des terres et forêts, et il avait sous sa juridiction l'Hydro-Québec. Cependant M. Bourque, toujours aux questions du procureur du "DEVOIR" répondait qu'il n'avait jamais entendu parler de ces transactions, qu'il n'en avait pris connaissance que lorsque le projet de loi fut soumis à l'Assemblée législative. Dans ce cas, ajoute M. Lesage, il s'agit d'un ministre incompétent, qui ignore ce qui se passe dans son ministère et au sein du gouvernement.

"La femme de César doit être au-dessus de tout soupçon", a dit M. Lesage. "Comme chef de parti et du prochain gouvernement, mes ministres seront comme la femme de César".

"S'ils se trouvent placés dans la situation d'avoir à choisir entre leur devoir envers la population et leur intérêt personnel ils connaîtront le sort qu'ont réservé le gouvernement de l'Ontario et celui de la Colombie-Britannique aux ministres qui ont trempé dans des transactions louches. Ils ont été forcés de démissionner.

L'affaire du gaz naturel est sans doute un sujet que M. Barrette ne veut pas discuter en public avec moi en assemblée contradictoire, a dit M. Lesage, qui a alors fait la déclaration que nous publions dans une autre colonne.

M. Lesage a ensuite parlé du programme du parti libéral de la gratuité de l'éducation, de l'assurance-hospitalisation, de la transformation dans le Québec de nos ressources naturelles, d'un plan directeur de voirie. Il a promis que la route Montréal - Sherbrooke recevrait la priorité dans ce plan directeur de voirie.

Décès à St-Boniface de Mgr Antoine d'Eschambault

Saint-Boniface — Mgr Antoine d'Eschambault, président de la Commission des sites et monuments historiques du Canada, est décédé, dans un hôpital de Saint-Boniface, au Manitoba, à la suite d'une longue maladie.

Originaire de Letellier, dans le sud du Manitoba, Mgr d'Eschambault a occupé plusieurs postes importants, depuis 1924, dans le diocèse de Saint-Boniface et il était avantageusement connu comme historien.

Mgr d'Eschambault s'était vivement intéressé à l'établissement d'un poste de radio de langue française au Manitoba. Depuis la fondation du poste CKSB, en 1944, il dirigeait le secrétariat de l'entreprise.

Président de la Société historique de Saint-Boniface depuis 1927, il était devenu président de la Commission des sites et monuments historiques du Canada en 1958. Il était membre de la Société royale du Canada depuis 1955.

L'Université de Montréal lui a décerné un doctorat honorifique ès lettres en 1948. Fils d'un médecin de la vallée de la rivière Rouge, Mgr d'Eschambault a fait ses études au collège de St-Boniface jusqu'en 1917, avant de les poursuivre à l'Université Laval. En 1921, il décrochait un doctorat en théologie et était ordonné prêtre le 10 juillet de l'année suivante, en la cathédrale de St-Boniface, en même temps que son frère, M. l'abbé Alexandre d'Eschambault.

Mgr d'Eschambault s'est ensuite rendu à Rome en voyage d'études et il a séjourné pendant un an en Pologne dans le but d'y apprendre la langue polonaise. En 1924, il devenait secrétaire de l'archevêque de St-Boniface et dix ans plus tard, il était nommé chancelier du diocèse. En 1936, Mgr d'Eschambault a publié un livre dans lequel il condamne la stérilisation.

Négliger les infections de l'oreille durant l'enfance peut occasionner de la surdité dans l'âge adulte. Des soins médicaux prompts peuvent enrayer l'infection et protéger contre la perte de l'ouïe plus tard.

Prix à 30 participants du concours de mathématique du Québec

Au cours d'une cérémonie qui eut lieu vendredi le 20 mai, à l'université de Montréal, 30 candidats au concours mathématique du Québec tenu le 7 mai dernier à travers toute la province ont reçu des prix en argent et des bourses d'études d'une valeur totale de $2,350.00. Plus de 900 étudiants finissants des écoles secondaires et des belles-lettres classiques ont participé au concours organisé pour la deuxième année consécutive par la Société mathématique du Canada.

Arthur Greenspoon du Outremont High School s'est classé premier et a reçu un prix de $100.00. Barry Levitt du Northmount High School s'est classé deuxième et a reçu un prix de $50.00.

Les institutions qui ont présenté des candidats furent groupées en 10 districts et des prix ont été octroyés aux deux meilleurs candidats de chaque district.

La cérémonie de la remise des prix et des bourses était présidée par le professeur Maurice L'Abbé, directeur du département de mathématiques de l'université de Montréal.

Cent cinquante-cinq (155) instituteurs ont envoyé des candidats dont 103 institutions de langue française et 52 de langue anglaise. Parmi ces institutions, 89 étaient situées en dehors de Montréal.

"Ce concours de mathématique a été institué, a déclaré le professeur L'Abbé, dans un double but: d'une part, pour favoriser l'enseignement des mathématiques au niveau secondaire et, d'autre part, pour encourager les jeunes qui sont doués pour les mathématiques. Il existe actuellement dans notre société une carence sérieuse de personnes possédant une formation mathématique sûre. Parce que les mathématiques sont un domaine du savoir qui exige une grande habileté intellectuelle, il est essentiel que le plus grand nombre possible de jeunes soient encouragés à les cultiver. Cela est d'une importance vitale pour l'avenir du pays".

Voici la liste des gagnants :

PREMIER PRIX – $100.00
Arthur Greenspoon, Outremont High School, Montréal.

DEUXIEME PRIX – $50.00
Barry Levitt, Northmount High School, Montréal.

BOURSES D'ETUDES, SUN LIFE – $250.00 CHACUNE

Arthur Greenspoon, Outremont igh School, Montréal; Barry Levitt, Northmount High School, Montréal; Thomas Nagylaki, Outremont High School, Montréal; Jury Pill, High School of Montreal, Montréal; William Byers, Outremont High School, Montréal; François Lorrain, collège Saint-Viateur, Montréal.

PRIX DE DISTRICTS ET PRIX PROVINCIAUX – $25.00 chacun.

Robert Anderson, Monkland High School, Montréal; William Byers, Outremont High School, Montréal; Serge Chevalier, école secondaire Le Plateau, Montréal; Keith Dannacker, St. Laurent High School, Montréal; André De Montigny, académie De La Salle, Trois-Rivières; Pascal Dessureault, école secondaire Champagnat, Saint-oJseph d'Alma, Lac-Saint-Jean; Douglas Hum, Montreal High School, Montréal; Irving Fox, Monkland High Sehool, Montréal; Dorothy Gillmeister, Hudson High School, Hudson Heights; Susan Gordon, King's Hall, Compton; Harold Kalman, Westmount High School, Montréal; Gerhard Korber, St. Laurent High School, Montréal; Jean-Pierre Lalande, Mont Sacré-Coeur, Granby; Clermont Lavoie, école secondaire Mgr Desmarais, aVl d'Or; François Lorrain, collège Saint-Viateur, Montréal; Garry Luxton, Outremont High School, Montréal; Pierre Marcotte, académie De La Salle, Trois-Rivières; George Mende, Daniel O'Connell High School, Montréal; Ernest Nadel, Mount-Royal High School, Montréal; Thomas Nagylaki, Outremont High School, Montréal; uJri Pill, High School of Montréal, Montréal; Raymond Rajotte, école secondaire Saint-Stanislas, Montréal; Witold Rybszynshi, Loyola High School, Martin Sklar, Northmount High School, Montréal; Claude Poulin, collège de Saint-Laurent, Montréal; David Seale, Quebec High School, Québec; Billy Snelgrove, Hudson High School, Hudson Heights; Tom Surek, Baron Byng High School, Montréal.

Lettre au "Devoir" . . .

(Suite de la page 4)

dont quelques-uns ne se privent pas. Mais tant qu'il n'existera pas à Ottawa de Conseil des nationalités dont l'action s'étendra à tout le royaume, représentant non pas les provinces, mais les grands groupes linguistiques indépendamment de leur lieu d'habitation, il faudra que parle au national pour tous les Canadiens français la province de Québec.

J.E. HAVEL, Ph.D.
Ste-Dorothée, P.Q.

Cinq postes privés de TV veulent se grouper en un réseau national

TORONTO — Cinq nouveaux postes privés de télévision ont décidé hier de mettre sur pied un comité de liaison qui étudierait la possibilité de former un nouveau réseau de télévision en concurrence avec Radio-Canada.

Le comité étudiera les problèmes communs relatifs à la production des programmes canadiens, le processus de l'échange des programmes entre postes membres et les possibilités d'exportation.

Les cinq postes ont également décidé de s'informer auprès du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion pour obtenir des précisions sur la position de ce dernier devant la création d'un deuxième réseau de télévision.

Les postes représentés à la réunion étaient: CFCF-TV, de Montréal, CHAN-TV, de Vancouver, CJAY-TV, de Winnipeg, CFTO-TV de Toronto, et CFTM-TV de Montréal. Ce dernier poste diffusera, comme on le sait, en langue française.

Règlement de pension pour les veuves de cinq pompiers

Le Conseil municipal lors de son assemblée statutaire de juin sera appelé à voter cinq règlements accordant des pensions aux veuves et aux enfants des cinq pompiers de Montréal qui ont perdu la vie dans un incendie survenu rue Mont-Royal, le 2 mars dernier.

Les pensions recommandées sont de $100 par mois pour les veuves et s'échelonnent de $20 à $30 par mois pour chaque enfant, selon l'âge.

Les victimes de cet incendie étaient les pompiers Henri Robichaud, Erban Souty, Eusèbe Loiseau, Lionel Gariépy et Marius Létourneau.

Le Japon aura ses missiles téléguidés fabriqués chez lui

TOKYO. — Le Japon se propose d'équiper ses forces armées de missiles téléguidés fabriqués chez lui. Les recherches et essais de production sont en cours. Ceci aurait comme complément un système défensif semblable aux systèmes américains SAGE et BADGE. Les postes de radar japonais serviraient d'embryon pour ce système de défense.

Cependant la tâche du Japon serait facilitée s'il pouvait, par l'intermédiaire des Etats-Unis, participer au programme de perfectionnement conjoint des armements des pays de l'OTAN.

Les recherches japonaises sur les missiles téléguidés ont commencé en 1954. En 1959 le budget national portait ses fonds de recherches à $1,750,000 plus $3,750,000 pour l'achat aux Etats-Unis de missiles air-air "Sidewinder". En 1960 le Japon consacrera $7,400,000 à la construction d'un destroyer pourvu des dispositifs requis pour le lancement de missiles téléguidés.

M. Yoheu Kawakami, chef de la division des recherches et des perfectionnements militaires au ministère japonais de la défense, a déclaré que le Japon serait en mesure dans deux ou trois ans de fabriquer un missile téléguidé anti-char, comparable au "SS-10" français. Des recherches préliminaires se poursuivent aussi sur les missiles sol-sol dont les divisions d'infanterie devront être armées.

RÔTISSERIE LAURIER
Le Meilleur Poulet au Canada
LIVRAISON GRATUITE
CR. 3-3671

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE, LTÉE. — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTREAL
Etablie en 1929
276 ouest rue Saint-Jacques
Montréal

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Agrées
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION ROBIC & BASTIEN
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe — Inc. —
Tél. VI. 4-3491 R.-T. Armand
44 o. rue St-Jacques, Montréal

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocrinienes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10h. à midi, de 2 à 4.
LA. 3-5252 — 816, Sherbrooke est.

Dr O. Le Riche
hôpitaux de Londres
Peau, eczéma, maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles. Maternité, impuissance. Voies urinaires. Circoncision sans douleur et sans hospitalisation.
Expérience 30 années
1633, Saint-Denis, VI. 5-6410
face théâtre Saint-Denis

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Génito-urinaires, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidité, dépression, begaiement, alcoolisme, obésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke. VI. 5-0356

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Petites annonces du "Devoir"

ASSURANCES

ASSURANCE - AUTO
12 versements, sans intérêt, Tél.: LA. 6-5558, soir. DU. 7-2327. JNO

ATELIER DE MECANIQUE

45 ans
Lefebvre Frères Limitée
l'atelier mécanique connu existera et continuera
UN. 1-7471

A VENDRE

Lit de camp presque neuf, bonnes conditions. S'adresser à LA. 2-4395. J.N.O.

OUTREMONT, cottage 9 pièces, sous-sol, semi-fini, garage, jardin, site intéressant. CR. 4-9227. 24-5-60

A Cartierville, cottage, 6 pièces, près école, magasin, gare C.N.R. $15,000. Hypothèque $6,000 à 4½%, balance à discuter. 12390 Dion, RI. 7-4062. 24-5-60

PROPRIETE A VENDRE

BRUCHESI — 9380, près Charland, 2-5½, neufs, semi-détachés, garages, système, cave, Prix: $18,500. Comptant $5,000. Constructeur CR. 9-0405. 10-6-60

BOSSUET — 5385, au nord de Sherbrooke, 1-6, 2-3, neufs, semi-détachés, garages, systeme, cave, prix: $23,500. Comptant: $7,000. Constructeur: CR. 9-0405. 10-6-60

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. DU. 7-3766 J.N.O. T-3569 Montréal.

Maxime
NETTOYAGE
ENTREPOSAGE
Service de 3 heures
VI. 4-1158 — VI. 4-3619

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 4 hres la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 75c. pour 3 lignes (15 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.

GROS CARACTERES. — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot minimum $1.00.

La Femme au FOYER et dans le MONDE

Le Comité féminin des Chevaliers d'Androclès organise une partie de carte mardi soir, le 24 mai à 8 heures au centre social. De gauche à droite, assises : Mme Micheline Péloquin, Mlle Huguette Gauthier, Mlle Monique Hamel; debout : Mme Lucille Gougeon, Mme Léone Demers. Mme Jeanne Durant, présidente du comité, n'apparaît pas sur cette photo.

Les chapeaux-perruques et les idées synthétiques coûtent vraiment trop cher

Un communiqué d'une agence de presse nous fait parvenir la nouvelle suivante : "Plus d'une femme pâlie d'envie, l'été sur la plage, en regardant une voisine aux longs cheveux soyeux. Un coiffeur de Paris a eu une idée merveilleuse pour remédier à ceci : le chapeau-perruque de plage. Le principe : une couronne de cheveux naturels, qui peut être commandée en n'importe quelle teinte, est "pressionnée" à l'intérieur d'un chapeau de paille ou de coton. On peut multiplier le nombre de chapeaux "porteurs" ou détacher la mèche le soir pour en faire un chignon. Cette opulente chevelure se porte soit dénouée, soit nattée, soit même en bandeau avec un chignon sur la nuque. Le chapeau-perruque constitue un objet irrésistible, paraît-il," (j'te crois!)

Et le communiqué continue : "Toutes les Parisiennes qui aperçoivent ce chapeau-perruque veulent immédiatement l'essayer, meurent d'envie de l'acheter mais constatent que cette fantaisie est onéreuse, trop cher ! Il ne reste plus qu'à laisser pousser ses cheveux jusqu'à l'été '61 . . ."

Et voilà ! L'idée du coiffeur peut être merveilleuse tant qu'on veut, c'est trop cher . . . Le chapeau à perruque "pressionnée" trompe l'oeil, va rester dans sa vitrine, un temps, et sur la tablette, un autre temps, et va s'aplatir . . . comme le sommet d'une certaine conférence.

La petite histoire du chapeau à perruque nous montre qu'il est bien difficile de rassembler deux contraires, d'associer deux choses opposées : on ne peut pas avoir en même temps les cheveux longs et les cheveux courts. Pauvres gentilles baigneuses des plages mondaines qui meurent d'envie d'avoir des cheveux longs quand elles ont les cheveux courts, peut-être de la coupe "chien barbet" comme ça été tant la mode . . .

Il y a bien des choses difficiles dans le monde, et même impossibles comme d'avoir les cheveux longs et courts en même temps, par exemple : avoir des idées justes sous un crâne qui a toujours fonctionné de travers ou dans les monnaies d'échange, croire que la pièce de plomb camouflée en petit soleil jouera le même rôle que la pièce d'or authentique ou dans les relations humaines, que la ruse ou l'astuce peuvent avoir le même poids que la loyauté et que la puissance matérielle a le même pouvoir que le sens de l'honneur et la force de la rectitude morale.

Pauvres baigneuses déçues . . . pauvres hommes qui errent . . .

Germaine BERNIER

Les mots croisés du "Devoir"

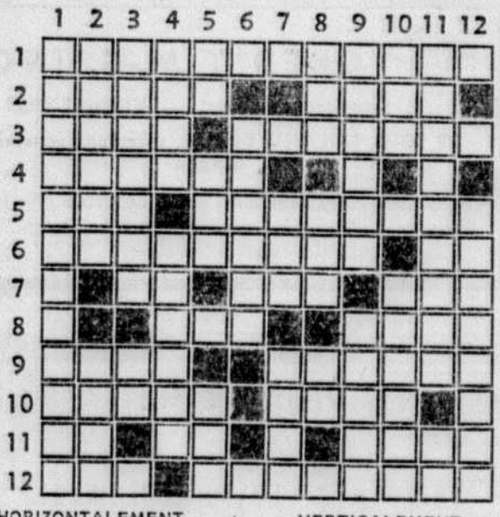

HORIZONTALEMENT

1—Qui ne peut être atteint
2—Prenom — Touchée
3—Plus mauvais — De quelle façon
4—Se moque de
5—En dette — Les murs en ont parfois
6—Vers le centre de la terre — Possessif
7—Obtenu — Parcourus — Rend moins fade
8—Partie molle — Refus d'une chose due
9—Moyen de défense — Met à jour
10—Permet de tenir serré — Marque l'absence
11—Symbole d'un métal — Petit cours d'eau — Chef
12—Rougit souvent le matin — Très fatiguées

VERTICALEMENT

1—Qui ne s'est pas préoccupé de l'avenir
2—Divinité aquatique — Ont leur fête
3—Pas en tête — Pronom
4—Au-dessus de nos têtes — Grosseur souvent maligne
5—Démonstratif — Règlement — Venue à échéance
6—Personne ne peut déterminer sa longueur avec exactitude
7—Liquide — Fils d'Isaac
8—Fils de Noé — Personnel — Sied
9—Offre en sacrifice — Pour broyer
10—Absorbée — Logique
11—Sans se presser — Pronom
12—Sur les tables de restaurant

Carnet mondain

Conférence au Musée

Sous les auspices du Musée des Beaux-Arts de Montréal, à la Galerie-Etable, mardi soir, le 24 mai, à huit heures et demie, M. René Huyghe, professeur d'histoire de l'art au Collège de France, Paris, donnera une conférence intitulée : "La civilisation occidentale et l'art moderne".

Chevaliers d'Androcles

Le Comité féminin des Chevaliers d'Androclès organise une partie de cartes, mardi soir, le 24 mai, à huit heures au Centre social.

Le Comité présidé par Mme Jeanne Durand comprend les membres suivants : Mme Micheline Péloquin, Mlles Huguette Gauthier et Monique Hamel, Mmes Lucille Gougeon et Léone Demers.

Dîner-causerie

Mme Eleanor D. Roosevelt, invitée d'honneur à la Journée de la Femme de l'Année, manifestation organisée par le Conseil Féminin de la Chambre de Commerce de Montréal, sous la présidence de Mme Alice L. Saint-Arnaud, parlera en français sur l'Evolution de l'Amérique du Nord, à l'issue du dîner qui aura lieu le 24 mai, à six heures et demie, à la Salle de Bal de l'hôtel Sheraton-Mt-Royal.

Aux listes déjà publiées des invités s'ajoutent les noms suivants : Mme L. de G. Beaubien, Mlle Isabel Menzies, Mme Albert Dupuis, MM. et Mmes Bernard Couvrette, Antoine DesMarais; Mmes Saul Hayes, H. F. Reusing, Letellier de Saint-Just, Jeanne Sirbain, Colombe Gagnon, Janine Beaubien, Paul Lippens, James Stevens, A. Pizzagalli.

MM. et Mmes Lionel Lacroix, Wilfrid Morin, Jacques Vadboncoeur, J. Trudeau, Paul Bonnier, Charles Rolland, Marcel Caron, J. Pierre Dagenais, Wisintainer Lebeau, Fernand Quenneville, Sylva Lamothe, Yvon Marchand, Jean M. Beyries, Médéric Desjardins, Ernest Bouthillier, J. Rémi Deslauriers, Dr et Mme Reid Mercier, M. André Larose; Mmes Laure Hurteau, Germaine Bernier, Alice Martineau, Jacques Murphy, Lucie de Vienne-Blanc Gabrielle Labbé, Paul Lambert, Jeanne Ascah, Roger Thibodeau, Paul Martel, Colette Rousseau, Claire Yale, Georges Ouimet, J.W.A. Archambault, Maurice Bonnier, Lucien Bougie, Charles Préfontaine, Jeanne Prévost, Rachel Bastien, Guy Desjardins, Madeleine Martin, L. L'heureux, S. Suzanne, A. D. Archambault.

Mlles Jeanne Daigle, Marguerite Vennat, Françoise Deslauriers, Louise Rousseau, Jeanne Décarie, Madeleine Poulin, Fernande Martineau, France d'Anjou, Jeanne Beaudoin, Jacqueline Archambault, Gertrude Bernard, Patricia Bérubé, Fernande Bouchard, Irène Monette, L. Lazure, Jeanne Colpron, Lucile Colpron, Lise Archambault, Fernande Faucher, Nora Lareau, Rita Lareau, Françoise d'Anjou, Madeleine Regembal, Hélène Labrecque, Irène Dubreuil, Laurette Brosseau, Marie Desrosiers, Luce Cardinal, Germaine Dulude, Thérèse Dulude, Suzanne Coallier, Irène Falardeau; MM. Jean L. Charlebois, Maurice Saint-Arnaud et Guy Marchand.

Solution de samedi

Horizontalement:—

INEXTRICABLE; NIGER — NOS — AM; ARIDE; BELE — EVANOUI; ESCRIME; ANTILOPE; NUEE — IA — SNOB; EBLOUIE; ART — ORLON — SN; BU — OR — ET — OSE; LEGUAT — US; ERAFLEES — ONT

Verticalement:—

INEBRANLABLE; NI — RUER; EGALEMENT — GA; XERES — OUF; TRI — CA — ORAL; DERNIER — TE; INEVITABLE; CO — AMI — LOTUS; AS — NELSON; RO — ONU; LA — POISSON; EMOI — EBENE

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Succès de "Patate" dans tous les pays sauf aux États-Unis

M. Pierre Dux qui tient le rôle-titre dans "Patate", la comédie de Marcel Achard, déclare qu'il interprète ce personnage depuis quatre ans sans aucun ennui. "Je n'ai jamais joué cette pièce avec lassitude" dit-il avec conviction.

"Patate" est le plus grands succès d'Achard. La pièce a eu plus de mille représentations dans une dixaine de pays devant un total d'environ 650,000 spectateurs.

A vrai dire, il y a seulement sur le Broadway qu'elle a été un échec total. M. Dux tente d'expliquer ce phénomène en disant que l'adaptation n'était peut-être pas très au point et que l'esprit de la pièce différait trop de l'esprit du public.

Succès à Londres

L'étonnant, c'est qu'une autre adaptation anglaise remporte un grand succès à Londres, et que la même pièce jouée en Italien, marche très bien également.

Il est vrai que les Italiens et les Espagnols ont fait un drame de cette comédie.

Quand cette troupe itinérante a présenté la pièce à Alger, en avril dernier, le drame était surtout dans la salle. Par mesure de précaution, tous les spectateurs étaient fouillés avant d'entrer dans la salle et il leur était interdit d'en sortir, même pendant l'entr'acte.

"Si quelqu'un avait placé une bombe quelque part, ironise M. Dux, on voulait qu'il en profite".

Pierre Dux, bien qu'il soit encore jeune, a derrière lui une carrière bien remplie. Sociétaire et administrateur de la Comédie française en 1945, il quitte ce poste pour se consacrer uniquement à la scène. Plus tard, en qualité de sociétaire honoraire, il est revenu parfois à la Comédie française pour y jouer des rôles ou pour faire des mises en scène.

C'est ainsi que dès son retour à Paris, il doit faire la mise en scène de la récente pièce de Montherlant: "Le Cardinal d'Espagne" qui fait maintenant partie du répertoire de la Comédie française.

Crise du théâtre

Sur le chapitre de la crise du théâtre, M. Dux n'est pas plus optimiste qu'un autre.

"Il y a une soixantaine de théâtres à Paris, dit-il, et on peut dire qu'il n'y a que trois pièces qui marchent vraiment très bien. Ce sont "Gog et Magog", le "Beckett" d'Anouilh et "Le Château de Suède" de Françoise Sagan. Il y en a cinq ou six autres qui font leurs frais, mais la majorité des théâtres perdent de l'argent".

M. Dux attribue cette crise autant à la production qu'au répertoire. Il estime que les gens sont fatigués du théâtre de boulevard et qu'ils ne mordent pas au théâtre nouveau qui est trop abstrait.

Nouveau théâtre

"Il y a un divorce entre ces nouveaux auteurs et la majorité du public. Les auteurs ont de plus en plus tendance à se former en petits groupes qui s'échangent des idées sur le théâtre, mais malheureusement, il n'y a pas suffisamment d'artisans parmi eux."

Selon lui, le théâtre doit certainement s'éloigner du réalisme, pour entrer en concurrence avec le cinéma, mais il ne faut pas qu'il se perde dans l'abstraction.

"C'est déjà assez difficile de comprendre une pièce, sans qu'il soit besoin de la compliquer. Dans Molière, par exemple, tout est dit, tout est répété au moins trois fois, sous des formes différentes."

Il estime que le théâtre d'Anouilh, celui de Montherlant et celui d'Achard sont des bons exemples d'un théâtre qui s'éloigne du réalisme sans tomber dans l'excès contraire.

D'ailleurs, M. Dux affirme que "Patate", par exemple, n'est pas une pièce de boulevard à proprement parler. Après le premier acte, cette pièce évolue vers la comédie de caractère qui est d'un genre beaucoup plus élevé."

La distribution de cette pièce comprendra, outre Pierre Dux, Paul Cambo, qui est déjà venu au Canada, Micheline Cheirel, Eva Simonnet et Paule Emanuele.

Gilles HENAULT

CONSTANCE LAMBERT, soprano dramatique de grande réputation, part en tournée pour l'Italie, avec une compagnie d'opéra américaine, qui présentera "La Bohème" à Milan et à Florence.

CBFT

Changements à l'horaire

2h.30 : Musique
3h. : Nations Unies
5h.30 : Emissions régulières
10h.30 : Petit théâtre

Programmes de radio

Lundi, le 23 mai

CBF

6.00—Radio-Journal
6.05—CBF Métropolitain
7.05—Prière du matin
7.50—Chronique sportive
8.00—Radio-Journal
8.05—CBF Métropolitain
8.30—Chez miville
9.00—Radio-Journal
9.34—Paris chante et danse
10.00—Passe-partout
10.15—Psychologie de la vie quotidienne
10.30—Un homme et son péché
10.45—Les Visages de l'amour
11.15—Vies de femmes
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Jeunesse dorée
12.30—Le Réveil rural
1.10—L'Heure du dessert
1.15—Les Visages et le temps
1.45—Arc-en-ciel
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Variétés musicales
3.57—Radio-Journal
4.05—Une demi-heure avec . . .
4.30—Métro-magazine
5.30—Palmarès de la chanson
5.55—Sur nos ondes
6.00—Radio-Journal
Revue de l'actualité
Le Sport ce soir
6.30—Don Quichotte
7.15—Psychologie de la vie
7.30—La Vie ouvrière
8.00—Festivals européens
10.00—Radio-Journal et Commentaires
10.15—Commentaires
10.30—Lecture de chevet
10.55—Chronique sportive
11.00—Aux portes de la nuit
11.55—Radio-Journal
12.00—Concert
12.55—Radio-Journal
1.00—Fin des émissions

CBM-FM

7.00—Résumé
7.05—News
7.15—Divertimento
8.00—Festivals européens
10.00—Clavier
10.45—Music-Hall canadien
11.00—Nouvelles
11.10—Concert

CONFERENCE AVEC YVES BONNEFOY :

La valeur actuelle l'exemple de Rimbaud

Après avoir présenté aux téléspectateurs, le mardi 17 mai, Etienne Gilson, philosophe français de réputation internationale, auteur de *l'Esprit de la philosophie médiévale*, le réalisateur de *Conférence* a invité à son émission, le mardi 24 mai à 11 h. 30, le poète français Yves Bonnefoy.

Tourangeau de naissance, licencié de l'université de Paris en histoire, en philosophie, en sociologie et en philologie, Yves Bonnefoy a d'abord publié un recueil de poèmes de tendance surréaliste, qui l'a fait connaître des cercles littéraires. Puis il s'est tu pendant plus de huit ans. Il a brisé ce long silence pour faire paraître un second livre de poésies. Après avoir publié également un ouvrage sur les *Peintures murales de la France gothique*, voici qu'il vient de présenter un volume intitulé *l'Improbable*, qui est une suite d'essais très fouillés sur la littérature française contemporaine. La collection les *Ecrivains vus par eux-mêmes* lui doit aussi une toute récente étude sur *Rimbaud*, le poète français qui a joué le plus grand rôle dans la vocation littéraire d'Yves Bonnefoy.

M. Naim Kattan, ami de Bonnefoy, avec lequel il a travaillé en France, disait: "Yves Bonnefoy est extrêmement exigeant envers lui-même et envers son métier. Il ne fait rien qui ne soit achevé et le plus près possible de la perfection. Il fuit la publicité délibérément. Gagnant du prix de la *nouvelle vague*, il a refusé de recevoir les journalistes."

A *Conférence*, le 24, Yves Bonnefoy parlera de la valeur actuelle de l'exemple de Rimbaud.

Les deux dernières émissions de *Conférence* nous permettront de rencontrer, le 31 mai, le R. P. Henri Samson, s.j., psychiatre de grande réputation et, le 7 juin, le savant français bien connu Jean Rostand.

Les émissions de cette série sont réalisées par Jacques Dansereau.

Les éléphants dressés du cirque des Shriners

Les jeunes et vieux se régaleront, lorsqu'il verront les nombreuses et nouvelles attractions du cirque des Shriners au Forum de Montréal à partir du 21 mai. Une des attractions les plus spectaculaire qu'un cirque puisse avoir est sans contredit, des éléphants. Le cirque des Shriners ne fait pas exception. Le fabuleux entraîneur Robinson et sa très charmante assistante travaillent avec trois mastodontes dans un numéro où la précision et l'audace priment. La jolie assistante, nous donne une preuve bien vivante, que les éléphants dressés peuvent êtres très dociles avec les humains. Dans un exploit que la très jolie demoiselle accompli, elle se couche entre les deux pattes de devant d'un éléphant couché, et les deux autres placent les deux pattes de devant sur le dos de celui qui est couché pour former une sorte de pyramide. Elle en sort sans une égratigure. Dans un autre numéro elle se laise soulever, par la gueule d'un éléphant sans en porter aucune marque. Sous l'experte direction de Robinson les trois jeunes éléphants exécutent plus de prouesses que n'importe quels autres animaux plus âgés dans des numéros semblables. Ils vous émerveilleront, avec l'agilité qu'ils démontrent dans l'exécution de leur numéro, considérant leur poids. Les billets pour ce spectacle merveilleux sont en vente.

CBF-FM

Emission musicale

CLAVIER

Lundi 23 mai à 10 h.

Wanda Landowska est surtout connue pour l'interprétation magistrale, au clavecin, des oeuvres que Jean-Sébastien Bach écrivit pour cet instrument. Le piano avait aussi ses faveurs, cependant. Les auditeurs pourront s'en rendre compte en écoutant la grande artiste exécuter deux oeuvres de Mozart; la "Sonate en si bémol, no 13", "Koechel 333", et deux mouvements de la "Sonate no 5, en sol, Koechel 283". L'émission sera enregistrée sur disque.

COTES MORALES

Les Aventuriers du Mékong: Saint-Denis, Bijou: adultes.

Five Branded Women: Capitol: adultes, des réserves.

Girl in the Wood: Strand: adultes, des réserves.

Charlie Chaplin's Revue: Rialto, Princess, Papineau, Empress, Château: adultes, adolescents.

Gun Fever: adultes.

Les Pépées font la loi: Saint-Denis, Bijou: adultes, des réserves, (milieux interlopes - brutalités).

L'Ange et le Bandit: Dernière Torpille: Villeray, Mercier: adultes, adolescent.

Salomon and Sheba: Loew's: adultes, des réserves (scènes suggestives).

Horaire des cinémas

ALOUETTES: Ben-Hur — 1.30 — 8.00
BIJOU: Les Pépées font la loi — 11.50 — 3.23 — 6.36 — 10.09
Les Aventuriers du Meking — 1.24 — 4.16 — 8.20
CAPITOL — SOUTH PACIFIC: 10.10, 12.50, 3.55, 6.15, 8.55.
ELYSEE: Le petit monde de Don Camillo — 1.05 — 4.30 — 8.05
Le retour de Don Camillo — 2.50 — 6.20 — 9.50
Dessins animés — 2.40 — 6.10 — 9.40
IMPERIAL :
Windjammer : tous les soirs de la semaine, à 8h. 40; le dimanche à 7h.30& matinées, le mercredi, le samedi et le dimanche à 2h.
LOEW'S: Solomon & Sheba: 10.30 — 10.20 — 1.05 — 3.43 — 6.25 — 9.05
PALACE: Tall Story — 10.35 — 12.50 — 3.05 — 5.20 — 7.35 — 9.55
PIGALLE: Les Aristocrates — 11.50 — 4.53 — 10.06
C'est la faute d'Adam — 1.28 — 6.36
Qui est sans péché — 3.18 — 8.26
ST-DENIS: Les aventuriers du Mekong — 11.50 — 3.23 — 6.36 — 10.09
Les Pépées font la loi — 1.29 — 5.02 — 8.35

TELEVISION

LUNDI 23 MAI

CBFT — Canal 2

2.30—Musique
3.25—Téléjournal
3.30—Bonjour Madame
4.00—Bobino
4.30—La boîte à surprise
5.00—On a marché sur la lune
5.30—Le Grand Duc
6.00—Téléjournal
6.10—Nouvelles sportives
6.15—Ce soir
6.30—Pierre sur pierre
7.00—Histoire à suivre
Faites-moi confience
7.15—Edition métropolitaine
7.30—Cinéfeuilleton
L'Escalier sans fin
7.45—Chez Clémence
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Sur demande
9.30—Le Congrès du spectacle
10.30—Film
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.22—Commentaires
11.30—Rendez-vous avec...

CBMT — Canal 6

12.05—Long métrage
Saints and Sinners
1.30—Montreal Matinee
2.00—Time Out
2.30—Open House
3.00—PM Party
3.30—Mr. Adams and Eve
4.00—Fibber McGee and Molly
4.30—Let's Look
4.45—Mr. X in Canada
5.00—Youth '60
5.30—Quick Draw McGraw
6.00—I Love Lucy
6.30—Metro
6.45—CBC TV News
6.55—Sports
7.00—Tabloid
7.30—Don Messer
8.00—Danny Thomas Show
8.30—Riverboat
9.30—Music '60
10.30—The Town Above
11.15—Viewpoint
11.22—Sports Final
11.32—Long métrage
Spaniard's Curse

FLAMMARION-DISQUES
1243 UNIVERSITE — UN. 6-6381
30% D'ESCOMPTE
Du 19 mai au 18 juin
Très beaux choix en :
Musique classique — Textes enregistrés
Musique de chambre — Poésie - Théâtre
Musique moderne — Disques d'enfants
Variétés folklore etc. . .

Les perspectives de l'industrie du papier-journal semblent intéressantes

POTINS FINANCIERS

Les Bourses de Londres, New-York, Montréal, Toronto et Paris étaient fermées comme d'habitude en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

-O-

Les Bourses Canadienne, de Montréal et de Toronto seront fermées aujourd'hui à l'occasion de la fête de la reine Victoria et de l'anniversaire de sa majesté la reine actuelle.

-O-

Il importe de surveiller attentivement, aujourd'hui, la tenue des ferroviaires à Wall Street, car tout affermissement de ce compartiment influerait sur l'ensemble de la liste mobilière, vu leur role de leader. Il va sans dire que toute hésitation serait mal vue.

-O-

Un groupe de professeurs d'universités canadiennes ont visité en fin de semaine les Bourses de Montréal et Canadienne. Nul doute qu'il en résultera une compréhension plus complète si possible, des rouages du marché mobilier, connaissances qu'ils seront ensuite en mesure de transmettre fort adéquatement aux étudiants. Nos jeunes se doivent certes, d'apprécier de plus en plus l'importance du commerce des valeurs mobilières, particulièrement à cette époque où c'est l'un des meilleurs moyens d'acquérir des biens.

-O-

M. Charles M. Drury vient d'être élu vice-président de Foundation Co of Canada.

-O-

Royal Securities vient de publier des études sur Price, Canada Steamship, Imperial Oil et Du Pont of Canada.

-O-

Canadian Williston rapporte que 58 puits sont présentement en production sur ses propriétés.

-O-

Les chemins de fer du Canada ont, au cours des sept premiers jour de mai, chargé 76,165 wagons de marchandises payantes, contre 75,395 un an auparavant, ce qui a porté les chargements de la période du 1er janvier au 7 mai à 1,201,731, soit 0.8 p. 100 de moins que les 1,211,656 du'n an plus tôt.

Les Bourses Canadienne et de Montréal se sont ressenties la semaine dernière d'une recrudescence dans la tension internationale, à la suite des agissements de Khrouchtchev et de l'échec de la conférence au sommet. Sur 343 titres transigés, 134 furent à la hausse, 94 à la baisse et 115 demeurèrent stationnaires au cours de la semane écoulée, comparativement à 106, 107 et 143respectivement durant la semaine précédente. Cette meilleure tenue de la liste locale fut accompagnée d'un virement moindre. En effet, 1,476,223 actions industrielles, minières et pétrolières changèrent de mains au cours de la semaine dernière, comparativement à 1,601,208 actions transigées durant la semaine précédente; ce qui porte donc le total des transactions depuis le début de l'année à ce jour à 36,661,863 actions, au regard de 84,251,284 actions échangées durant la même période l'an dernier. Un coup d'oeil sur les tableaux ci-dessus permettra à quiconque de constater que bien des valeurs mobilières furent passablement achalandées et que sur 6 catégories de titres transigées, 5 furent à la hausse et 1 à la baisse.

-O-

Les ventes des magasins à rayons en avril se sont élevées de 6.9 p. 100 sur un an auparavant; c'est ce que révèlent des chiffres provisoires du B.F.S. Toutes les régions figurent à l'avance, sauf le Saskatchewan, qui a enregistré un recul de 1.6 p. 100. Voici les pourcentages d'augmentation: provinces atlantiques, 9.1; Québec, 11.5; Ontario, 4.9; Manitoba, 4.3; Alberta, 5; et Colombie britannique, 10.2

-O-

Durant les sept jours, les arrivages des embranchements ont faiblement diminué (27,981 wagons contre 27,925 un an auparavant) et durant la période de cumul, ils ont reculé de 5.4 p. 100 (532,615 contre 505,267. Les wagons plats du service rail-route se sont accrus, au cours de la semaine, de 3,008 à 3,956, si bien que le chiffre de la période a atteint 53,515, avance de plus de 30 p. 100 sur les 41,069 d'un an plus tôt.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Crédit Anglo-Français s'est vu adjuger une émission de $367,000 d'obligations

Les commissaires d'écoles (protestantes) pour la municipalité du Lac des Deux-Montagnes, comté de Deux-Montagnes et Laval, ont vendu, récemment, $367,000 d'obligations en séries. Un prix de 92.77 a été payé pour des titres à 6%, séries 10 ans, soit un coût net de 7.57%. Cette soumission était présentée par Crédit Anglo-Français Ltée. Un montant de $137,500 à renouveler pour 10 ans est inclus dans l'échéance de 1970. Le secrétaire de la province a accordé un octroi de $181,387.50 pour cette émission. Les obligations sont datées du 1er mai 1960 et elles échoient du 1er mai 1961 au 1er mai 1970 inclusivement. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er mai 1967. C'est pour la construction d'une école que les commissaires contractent cet emprunt, autorisé par une résolution en date du 4 février 1960. L'octroi de $181,387.50 applicable en entier au service de l'émission est payable de 1961 à 1965 inclusivement. Pour 1959-60, l'évaluation imposable de la commission scolaire se chiffre par $10,394,450. Le 30 juin 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à $757,600 et un octroi de $248,556.40 s'y appliquait.

Saint-Antoine-des-Laurentides adjuge une émission de $340,000 d'obligations à 6%

Le village de Saint-Antoine-des-Laurentides, comté de Terrebonne, a adjugé, récemment, $340,000 d'obligations en séries dix ans. Un prix de 92.57 a été payé par un syndicat formé de la Banque Provinciale du Canada, Florido Matteau & Fils, Bélanger Inc., Crédit Québec Inc. et Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, pour $340,000 de titres à 6%, 1961-70, soit un coût net de 7.222%. Un montant de $214,500 à renouveler pour dix ans est inclus dans l'échéance de 1970. Datées du 1er mai 1960, les obligations échoient du 1er mai 1961 au 1er mai 1970 inclusivement. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er mai 1967. L'emprunt est autorisé et l'argent va être utilisé pour la construction d'un égout collecteur et des travaux d'égouts. Pour 1960, l'évaluation imposable du village s'établit à $4,467,312 dont $916,345 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à $221,717.94 dont $206,500 pour les services publics.

NOMA tiendra cette semaine sa 41ième conférence internationale annuelle groupant maints chefs de bureaux, etc.

La 41ième conférence internationale et exposition de meubles de bureaux de la National Office Management Association (NOMA) débutera aujourd'hui à Montréal à l'hôtel Reine Elisabeth et elle durera jusqu'au 26 mai inclusivement. L'on s'attendrait à ce que près de 1,500 personnes, faisant partie des exécutifs de nombreuses compagnies mexicaines canadiennes, américaines et même européennes, y assistent. Il y aura à cette occasion exposition de meubles de bureaux, etc., au Palais du commerce et cette dernière sera la plus complète jamais tenue au Canada. Cette dernière ainsi que la conférence seront sous la présidence de M. K. L. MacMillan, M. K. H. Marcus, conseiller psychologique pour l'industrie y parlera "des facteurs humains dans les environnements de bureaux", fera ressortir le climat émotionnel qu'on y trouve et, enfin, traitera de la distinction à faire entre l'autorité rationnelle et celle qui ne l'est pas dans la direction de bureaux. Il sera traité maints sujets à cette conférence, entre autres de la retraite des employés de bureaux à 65 ans, retraite que plusieurs ne goûtent guère et avec raison . . . particulièrement lorsqu'ils sont encore capables de produire. M. H. H. Lank, président de Du Pont of Canada Limited est au nombre des conférenciers invités et sa causerie portera sur "les qualités nouvelles que tout chef de bureau devrait posséder". Comme l'on s'attendrait à ce que le personnel dans les bureaux augmente de 35 pour cent d'ici 10 ans, c'est dire que cette causerie suscitera un vif intérêt. En dépit de l'emploi de machineries automatiques dans les bureaux, de nouvelles procédures, un outillage plus moderne et des méthodes plus appropriées de travail exigeront de plus en plus un personnel de bureau hautement qualifié pour que l'ouvrage soit mené à bonne fin. La conférence précitée a débuté dimanche — on pouvait s'y enregistrer dès 8.30 a.m. A notre opinion, l'enregistrement aurait dû débuter seulement à 1.00 p.m. afin de faciliter l'observance des services religieux par maints délégués qui se doivent d'observer le jour du Seigneur, même en voyage. La cérémonie d'ouverture de l'exposition où 90 exposants y exposeront aura lieu cette après-midi, tandis que le banquet annuel aura lieu mardi soir. Une trentaine d'orateurs adresseront la parole aux congressistes de Noma. Comme les collets blancs auraient augmenté de 33 pour cent au cours de la dernière décennie alors que les collets bleus (ouvriers) n'ont augmenté que de trois pour cent durant la même période, c'est dire que l'importance d'être bien au courant des techniques d'organisation de bureaux saute aux yeux maintenant plus que jamais. NOMA, qui groupe 18,000 membres répartis dans une trentaine de pays, fait donc du bon travail en s'efforçant d'accélérer le rendement des employés de bureau, et, ceux qui en doutent n'auront qu'à assister aux conférences et visiter l'exposition pour en revenir convaincus.

Marcel CLEMENT

M. Sarto Kirouac, C.G.A. élu président provincial

Lors de leur premier congrès provincial tenu récemment à l'hôtel Queen's, les membres de l'Association des comptables généraux licenciés de la province de Québec ont élu à l'unanimité comme président, monsieur Sarto Kirouac, B.A., L.S.C., et C.G.A. de Québec.
M. E. A. Hayhurst, de Montréal, a été nommé premier vice-président, M. Hugues Fontaine, de Québec, deuxième vice-président et M. J. G. Finnie, de Montréal, secrétaire-trésorier.
Les conseillers élus sont: M. G. Grondin, A. Gignac, R. Lortie de Québec, ainsi que MM. V. MacDonald, K. E. Rannie, C. A. Bachand, G. F. Carbray, W. Godbehere, de Montréal, et Marcel Tremblay, de Chicoutimi.
Monsieur Sarto Kirouac est aussi contrôleur de P. E. Poitras Inc., manufacturier d'enseignes de Québec.

Une clinique du commerce de la viande le 31 mai

Afin de mieux servir la clientèle

Les épiciers - bouchers de Montréal cheche sans cesse à améliorer leurs méthodes d'affaires afin de réduire leur coût d'opération et d'être en mesure d'offrir à leur clientèle meilleure qualité et plus bas prix. En se conformant à cette ligne de conduite, nos bouchers en particulier contribuent à contenir le budget familial dans des bornes raisonnables.

Et l'on sait que les achats de viandes accaparent environ le tiers du budget consacré à l'alimentation dans une famille moyenne. Consciente de ce fait et de l'importance pour ses membres d'accorder le plus grand soin à leur boucherie, l'Association des Détaillants en Alimentation du Québec met à leur disposition un spécialiste du commerce des viandes. Ses connaissances et son expérience pratique permettant à nos bouchers de perfectionner les connaissances qu'ils possèdent déjà dans l'art de débiter, de préparer, de présenter, d'étaler la viande et surtout d'établir le prix coûtant de chaque morceau.

M. Hénault est un expert à consulter. Plusieurs fois par année, il passe des périodes de quinze jours à Montréal, visite les épiciers-bouchers qui requièrent ses services et teint des cliniques, à tour de rôle, dans les différents secteurs de la ville.

Le président de l'ADA de Montréal, M. Lucien Perreault, organise une telle clinique pour le mardi 31 mai. Elle aura lieu à 8 heures due soir, à l'Ecole Meilleur.

M. Perreault invite tous les bouchers de l'Est de Montréal à prendre occasion de cette soirée pour parfaire leurs connaissances du métier de boucher et se mettre ainsi en état de servir leur clientèle de mieux en mieux.

Bourse de Londres

La tension internationale influe encore sur les cours

LONDRES. — La tension de la situation internationale a continué de restreindre le marché de la Bourse de Londres, hier, mais les valeurs industrielles ont bougé à la suite d'achats sélectifs.

Les valeurs de tout repos ont baissé de plus belle. Il y a eu un peu plus de gains que de pertes dans le marché des dollars.

Les aurifères étaient tranquilles, et quelques sélections ont monté. Les pétroles ont subi une amélioration et les cuprifères étaient irréguliers.

Me EDOUARD MARTEL, avocat qui vient d'être élu président du Club de Réforme de Montréal.

Selon L. G. Beaubien Cie

Commentant l'Industrie du papier-journal, le service d'études financières de L.G. Beaubien Cie, rapporte que les perspectives de cette industrie nous semblent intéressantes pour l'avenir à long terme et particulièrement favorables pour les deux ou trois prochaines années, par suite de l'utilisation plus complète des moyens de production accrus. En effet, on prévoit que, grâce à l'augmentation de la demande, cette industrie canadienne, qui a produit à 86.3% de sa capacité accrue dans les trois premiers mois de 1960 contre 79.2% dans la période correspondante de 1959, travaillera pratiquement à sa pleine capacité présente vers 1962. Une plus entière utilisation des moyens de production disponibles actuellement et le déclin des frais d'amortissement et des charges financières de plusieurs entreprises indiquent que les bénéfices des sociétés de ce groupe devraient enregistrer des progrès remarquables de 1960 à 1962 et 1963, même s'il y a une certaine hausse du coût de la main-d'oeuvre. La baisse probable de la prime du dollar canadien sur le dollar américain, par rapport à 1959, aurait aussi un effet nettement favorable sur les résultats. En outre, il est possible que le prix du papier-journal soit augmenté lorsque la production approchera la pleine capacité.

Les perspectives pour les années suivantes présentent aussi de l'intérêt. Il est vrai que 80% du papier-journal canadien est exporté aux Etats-Unis et que sa part de ce marché a passé de 79% en 1952 à 71% en 1959, par suite de l'augmentation rapide de la capacité de production dans ce pays, mais cet accroissement de la capacité de production n'a pratiquement pas augmenté en 1959 et n'augmentera guère en 1960. En outre, d'après l'"American Newspaper Publishers Association", la consommation de papier-journal aux Etats-Unis atteindrait 8,600,000 tonnes en 1965, soit une augmentation de plus de 20% sur 1959, ce qui bénéficierait beaucoup aux papeteries canadiennes.

Les autres marchés sont prometteurs eux aussi pour l'avenir, par suite de l'amélioration prévue du niveau de vie et de la consommation dans le monde. Les exportations canadiennes de papier-journal en dehors des Etats-Unis ont plus que doublé depuis 1951 et ont augmenté de 6.7% en 1959 et de 22% dans le premier trimestre de 1960 par rapport à la période correspondante de 1959. Actuellement, l'on estime que la consommation annuelle de papier-journal per capita s'établit à environ 81 livres pour les Etats-Unis, 54 pour le Canada, 26 pour la France, 18 pour le Japon et une demi-livre pour l'Inde. Ces chiffres illustrent bien les possibilités de la demande future.

Avant de passer à un tableau plus complet, nous présentons immédiatement quelques chiffres comparatifs sur les principaux fabricants de papier-journal au Canada.

	Abitibi	Cons. Paper	McMill. Powell	Price Bros.	St. Lawr.	Gr. Lk Pap
Augmentation approximative de la capacité de production du papier-journal de 1955 à 1960	26%	14%	101%	9%	18%	131%
% de la capacité courante utilisé en 1959	77%	83%	79% E	80%	82%	82%
Marge bénéficiaire brute en 1959	27%	31%	29%	24%	24%	29%
Bénéfice par action en 1959	$2.72	$2.55	$1.15	$2.62	$1.24	$1.48
Bénéfice 1er trimestre 1959	P.D.	$0.46	P.D.	P.D.	$0.17	$0.23
Bénéfice 1er trimestre 1960	P.D.	$0.50	$0.29	P.D.	$0.26	$0.36
Dividende	$1.70	$2.00	$0.75	$2.00	$1.00	$1.60
Cours extrêmes de 1955 à date						
Haut	43¼	47½	31⅜	78½	23⅛	37
Bas	22½	24½	14¼	34½	11⅛	27⅛
Cours au 11 mai 1960	39	41	15	41½	17	38¾
Rapport cours bénéfice 1959	14.3	16.1	13.3	15.8	13.7	26.2
Rendement courant	4.4%	4.9%	5.0%	4.8%	5.9%	4.1%

MacMillan Powell est le résultat de la fusion de MacMillan & Bloedel et de Powell River à la fin de 1959.
E — Estimé.
P.D. — Pas disponible.

Cette année, les frais d'amortissement de plusieurs sociétés ont commencé à diminuer et le prix de revient par tonne devrait baisser par suite d'une plus entière utilisation des usines; la prime du dollar canadien sur le dollar américain faiblit depuis quelque temps. Chacun de ces facteurs est de nature à améliorer les profits. Ainsi, nous prévoyons en 1960 un progrès général des bénéfices des papeteries qui se continuera dans les prochaines années si la demande prévue se réalise. Les bénéfices connus pour le premier trimestre de 1960 affichent une forte tendnace à la hausse.

Cours des grains

WINNIPEG. — La vente de petite quantités de lin et d'orge a été le point saillant de la séance hier à la Bourse des grains de Winnipeg.

Le marché présentait une allure irrégulière au milieu d'une activité modérée. . . . . .

Le Royaume-Uni, la France et le Japon aurait fait l'achat de petites quantités de lin. On signale également la vente d'un modeste volume d'orge au Royaume-Uni.

CHICAGO — Le marché à terme a été passablement stable hier. Le mais a fait bonne contenance tandis que l'avoine et le soya se sont quelque peu effrités.

Le blé et le seigle ont subi très peu de changement.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES : Québec, McIntosh, belles, d'entrepôts frigorifiques 3.00, "C" 1.75 - 2.00 le minot. Délicieuses ou Russett 3.50 - 4.00 le minot.

ASPERGES : Québec 22c la lb

ECHALOTES : 3.00 les 100 paquets.

LAITUE : Frisée, de couches 1.50, petite 1.00 2 doz, Boston 1.75 - 2.00 la doz.

NAVETS : No 1, 1.50 - 1.75, no 2, 1.00 - 1.25, 50 lb.

OIGNONS : Jaunes, no 1, 1.75, no 2, 1.50, 50 lb. Petits oignons du printemps 35 - 40c la doz.

PATATES : No 1, 3.00 - 3.15 les 75 lb

POIREAUX : Petits 25c, moyens 50 - 75c, gros 90 - 1.00 la doz.

RADIS : De pleine terre, 65-75 la doz de pqts

RHUBARBE : 35 - 50c la doz de pqts.

Cours des changes

New-York	dollar	.98 17/32
Angleterre	livre	2.7655
France	franc	.0210
Belgique	franc	.0198
Italie	lire	.001592
Espagne	peseta	.0165
Suisse	franc	.2281
Hollande	florin	.2614
Norvège	couronne	.1381
Danemark	couron.	.1426
Suède	couronne	.1905
Allemagne	DM	.2363
Tchécoslovaquie	co.	.1369
Mexique	peso	.0801
Venézuéla	bolivar	.2966

Cours de l'or

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin, en argent américain hier, sur le marché de l'or européen : $35.09½ à l'achat et $35.10½ à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots : $35.09 19/25, 250 shillings, 1 pence.

PARIS. — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 35.70 nouveaux francs, sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de $10., côtait 95.80.

Bourse de Toronto

Tous les compartiments à la hausse, en fin de semaine

TORONTO. — Le marché présentait une tendance générale à la hausse hier.

Le virement a été de 1,259,000 actions au regard de 1,486,000, jeudi.

Les banques ont suscité de l'intérêt et ont contribué à faire progresser les industrielles. En règle générale, les services publics se sont effrités. Les valeurs minières ont fait bonne contenance.

Cours du dollar

NEW - YORK — Le dollar canadien a haussé de 5-64 hier à une prime de $1.01 35-64 au regard de $1.02 5-16, vendredi dernier.

La livre sterling était cotée à $2.80 1-2, en baisse de 15-64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était à un escompte de 1 15-32 pour cent en devises canadiennes, en baisse de 1-32, hier, à la fermeture.

La livre sterling a baissé de 5-16 à $2.76 3-8.

Le dollar américain: offert, 98 15-32; demandé, 98 17-32.

DIVIDENDES

Economic Investment Trust Limited, 30 cents l'action ordinaire, payable le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 16 juin.

Emco Limited, 12 1-2 cents l'action, payable le 22 juillet, aux actionnaires inscrits le 22 juin.

Falconbridge Nickle Mines Limited, 60 cents plus une prime de 15 cents l'action ordinaire, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 20 mai.

Bridge and Tank of Canada Ltd, 10 cents l'action ordinaire (nouvelle) et 72 1-2 cents l'action privilégiée, 1er juin, inscription 13 mai.

Dominion Fabrics Ltd., 15 cents l'action ordinaire et 37 1-2 cents l'action privilégiée, 1er août, inscriptio n15 juillet.

Hahn Brass Ltd, 15 cents l'action ordinaire et 22 1-2 cents l'action de premier privilège, 1er juillet, inscription 9 juin.

Laura Secord Candy Shops Ltd, 35 cents l'action, 1er juin, inscription 16 mai.

Loblaw Inc., 7 1-2 cents l'action ordinaire, 28 mai, inscription 13 mai.

Scythes and Company Ltd., 25 cents l'action ordinaire et 31 1-4 cents l'action privilégiée, 1er juin, inscription 12 mai.

Zellers Ltd, 35 cents l'action, 1er août, inscription 2 juillet.

United Amusement Corp Ltd, 25 cents l'action "A", 25 cents l'action "A" avec vote en fiducie et 25 cents l'action "B", 15 juin, inscription 31 mai.

Great Northern Gas Utilities, $2.50, 62 1-2 cents l'action privilégiée et 70 cents l'action privilégiée de la série 1957, tous payables le 1er juin, aux actionnaires inscrits le 20 mai.

Hudson Bay Mining and Smelting Company Ltd., 75 cents, payable le 13 juin, aux actionnaires inscrits le 24 mai.

Massey Ferguson Ltd, $1.12 1-2 l'action privilégiée 4 1-2 pour cent, payable le 1er juin, aux actionnaires inscrits le 13 mai; $1.37 1-2 l'action privilégiée 5 1-2 pour cent, payable le 15 juin, aux actionnaires inscrits le 13 mai.

M. Jean-Louis HENAULT, le technicien en boucherie de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, qui dirigera, le 31 mai, à l'école Meilleur, 2237, rue Fullum, une clinique sur la coupe et la présentation de la viande.

Succès au cours d'immeuble

Section administration et financement

Cinquante-trois personnes ont subi avec succès l'examen du cours d'immeuble, section administration et financement, donné à l'Université de Montréal.

M. l'abbé Lambert Desaulniers, p.s.s., s'est classé premier avec 95 p.c. Voici le résultat complet de l'examen: Ont obtenu 90 p.c. et plus: Jean-Claude Bourdua, Roger Deschamps, Gaston Gélinas, André Mondor; Ont obtenu 80 p.c. et plus: Aldège Allard, Mme Marcelle Bessette, Roger Boileau, Roland Brosseau, Gisèle Chatigny, Homère Chantigny, France Deschamps, R. Desnoyers, Maurice Gagné, C. H. Gohier, Marcel Lamontagne, Fernand Lauzon, André Meunier, Pierre A. Perrin, David Poissant, Léo Rheaume, J.-Aimé Rousseau; Ont obtenu 70 p.c. et plus: Michel Barbeau, Mme Théodore Beausoleil., M. J.-Jacques Belcourt, C. C. Bourbonnais, Roméo Boulanger, Guy-Chs Dufresne, Blanche Eva Gagnon, Maurice Georffroy, Roland Gravelle, Gérald-U. Guérin, Réal Guérin, Maurice Hébert, Raymond Lanciault, Jean-Paul Larente, Henri Leclerc, Marie-Madeleine Leclerc, Roger Leduc, Jean Legault, Maurice Lord, Roméo Martineau, Gabriel Robert, André Pageau, Rodolphe Pross, Robert Provost, Richard Quevillon, Lucien Samson, Gilles Sauriol, Louis Talbot, Jacques Vanier.

Le cours d'immeuble se compose de quatre sections: la section générale qui est répétée au premier semestre de chaque année et trois sections spéciales — courtage, administration et financement, évaluation qui se donnent au cours du deuxième semestre sur un cycle de trois ans.

Ces cours sont donnés à l'université de Montréal sous la direction de Marcel-M. Thérien, courtier et évaluateur, qui assume également la direction de l'Institut d'Immeuble et d'Urbanisme.

Les professeurs sont recrutés parmi les experts les plus réputés dans le domaine de l'Immeuble à Montréal et le cours d'immeuble est donné par l'Extension de l'Enseignement de l'Université de Montréal depuis huit ans. Près de mille élèves ont jusqu'ici suivi ce cours qui s'adresse à tous ceux que la question immobilière intéresse.

Denrées alimentaires

MONTREAL. — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagnes, cageots de bois: extra-gros 36 1-2-37; a-gros 35-35 1-2; amoyen 32-32 1-2; a poulettes 27; B 28; C 28. Arrivages 90.

Beurre: arrivages courants 92 points 62 1-4; 93 points 63 1-4; de stockage 62; frais de crémeries, enveloppés 63-65 1-2; frais en gros 92 points 63, 93

Fromage: livré à Montréal, points 64; de stockage 62 1-2 ciré, arrivages courants, québécois blanc 31; coloré 31; en gros, québécois blanc 32; coloré 32 1-4. Arrivages courants, ontarien blanc Franco de la centrale de classement 32; coloré 32.

Pommes de Terre: Ile - du - Prince - Edouard 4-4.15 les 75 livres; Nouveau - Brunswick -2.85 les 75 livres; Québec 3.50 les 75 livres; Maine 2.50-2.60 les 50 livres; Californie, blanctes 5.76-6.25 les 100 livres.

Production de papier-journal, accrue

Durant les 4 premiers mois de cette année

La production de papier-journal dans les quatre premiers mois de 1960 s'est élevée à 2,183,138 comparativement à 2,003,536 dans la période correspondante de l'an dernier. Le rendement, cette année, a donc accusé une hausse de 9 pour cent sur celui de 1959 et il s'est élevé à 86.2 pour cent de la capacité normale de production des établissements. Le rendement prévu pour les douze mois de l'année est de 7,611,194 tonnes comparativement à 7,520,681 dans les douze mois précédents.

Les livraisons, également dans les quatre premiers mois de l'année, ont accusé une hausse de 9.5 pour cent sur celles de 1959, s'élevant à 2,095,389 tonnes comparativement à 1,912,892 tonnes un an plus tôt. Les livraisons vers les Etats-Unis se sont accrues de 8.7 pour cent à 1,682,154 tonnes cependant que les livraisons outre-mer ont augmenté de 17.4 pour cent à 253,422 tonnes.

Voici un tableau donant les chiffres comparatifs pour les quatre premiers mois de l'année et pour le mois d'avril :

Avril	Production totale	Expéditions totales	Livraisons E.-U.	Livraisons Outre-mer	Livraisons Canada
1960	547,069	588,965	462,116	87,991	38,858
1959	534,580	577,505	456,408	80,294	40,803
1958	522,601	532,700	422,458	75,083	35,159
4 mois					
1960	2,183,138	2,095,386	1,682,154	253,422	159,810
1959	2,003,556	1,912,892	1,547,515	215,860	149,517
1959	2,016,438	1,913,742	1,583,642	192,318	137,782

Naudville adjuge une émission à 6%

Il s'agit de $65,000 d'obligations

La ville de Naudville, comté de Lac-St-Jean, a vendu récemment $65,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans. La meilleure des trois soumissions reçues provenait d'un syndicat composé de Oscar Dubé & Cie, Inc, la Corporation de prêts de Québec, Garneau, Boulanger, Ltée, Grenier, Ruel & Cie, Cnc, et J.-E. Laflamme, Ltée qui offrait un prix de 96.57 pour des titres à 6% 1961-70, soit un coût net de 6.563%. L'échéance de la dixième année comprend un solde de $37,500 à renouveler en 1970 pour une période additionnelle de dix ans.

Les obligations sont datées du 1er mai 1960 et elles échoient du 1er mai 1961 auler mai 1970 inclusivement. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er mai 1967. C'est pour renouveler un solde non amorti sur l'émission de $82,000 vendue à courte échéance dix ans en 1950 que la ville contracte cet emprunt, autorisé par le règlement no 18.

Pour 1960, l'évaluation imposable de la ville se chiffre par $3,483,400 dont $415,920 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à $616,914.49 dont $485,463.90 pour les services publics.

American Stock Exchange

Cours fournis par LA PRESSE CANADIENNE

					Cgm
Anacon	100	½	½	½	
Bell Phone	700	45⅛	45	45⅛	+ ⅛
Brazil	1000	4	3⅞	4	+ ⅛
BA Oil	2000	30	29⅞	29⅞	+ ⅛
Bunk H S	300	9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Burry Bis	3200	9⅞	9⅝	9¾	+ ⅛
Can So Oil	8100	3½	3¼	3⅜	+ ⅛
Can Marc	2300	5¼	5⅛	5⅛	
Chesebro	300	148¼	148	148¼	+ ⅛
Con M and S	1300	18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Creole	3400	33⅜	31¾	33	+ ¼
Crown CP	200	9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Dev Pal	6300	⅝	⅝	⅝	+ 1-16
Dome Exp	300	7 9-16	7 9-16	7 9-16	+ 1-16
Duke Pow	300	51¼	51	51¼	+1¼
El Bond	2900	23¼	23	23¼	+ ¼
Ford Ltd	2300	15¼	14⅞	14⅞	—Q¼
Gldfld	1300	15-16	13-16	⅞	
Hollinger	1100	24⅞	24	24	— ⅞
Imp Oil	2100	33	32⅞	33	+ ⅞
Jupiter	3000	1⅜	1 3-16	1 5-16	+1-16
L Shore	200	4⅛	4⅛	4⅛	
Massey F	5900	9⅝	9½	9½	
Messabi	2000	73	72⅛	72⅛	— ¾
Molybden	2000	51½	50⅛	50⅛	— ¼
Nat Pete	400	1 15-16	1⅞	1⅞	+ ¼
NJ Zinc	400	25⅝	25¾	25¾	— ¼
Pac Pete	10400	10⅞	10¼	10⅜	+ ¼
Pantepec	1100	1	15-16	1	
Preston	800	4⅛	3⅞	4	— ⅛
Sher Wms	200	105¾	105¾	105¾	—1¾
So Pen O	800	29⅜	28¾	29⅜	+ ¾
Std O Ky xd	100	63	63	63	+ ½
Technclr	1500	7⅝	7½	7½	— ⅛
Trns Lux	300	10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Tr Cont WT	600	23¾	23⅝	23¾	+ ¼
Waco Air	100	4½	4½	4½	— ⅛
Wr Harg	2200	1⅛	1 1-16	1⅛	

Dow Jones

	Perm.	Cgm.
30 industriels	625.24	+0.56
20 chemins de fer	143.91	+1.19
15 utilites	89.19	+0.26
65 stocks	206.36	+0.58

3 FONDS MUTUELS POUR LES BESOINS DE CHACUN

FONDS "A" équilibré
Revenu convenable — appréciation de votre capital.

FONDS "B" de revenu
Portefeuille d'obligations — revenu maximum — sécurité parfaite.

FONDS "C" de plus value
Portefeuille d'actions d'entreprises prometteuses — appréciation exceptionnelle de votre capital.

Renseignez-vous! Prospectus et détails transmis sur demande.

les PLACEMENTS COLLECTIFS Inc.
333 est, rue Craig, suite 217, Montréal.
FONDS "A" ☐ FONDS "B" ☐ FONDS "C" ☐
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Téléphone .....

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA LIMITED

Dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire (no 238) de douze et demi cents (12½c.) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le jeudi, 30 juin 1960, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le mercredi, 1er juin 1960.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le secrétaire,
René Phaneuf

Montréal, P.Q.,
le 20 mai 1960.

CRÉDIT M.-G. INC.
33 Saint-Jacques ouest — Victor 2-1089
LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général
RI. 4-3864
Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation.
Montréal et environs

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT

"Guide pour votre testament"

Remplissez ce coupon qui vous donne droit à un exemplaire gratuit de notre brochure intitulée: "GUIDE POUR VOTRE TESTAMENT" et adressez-le à Trust Général du Canada, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal 1.

NOM _____
NO _____ RUE _____
VILLE _____

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	Année Haut	Année Bas
Abitibi	13455	$40⅝	37	40¼	+1	41⅝	35
Abitibi pr	330	$23	22½	23	+¾	23	21¾
Acad-Atl	175	$10	10	10	+⅛	11	9½
Acad Atl A	320	$19	19	19	—½	19½	18
Acad Atl pr	75	$87½	87	87	—½	87½	87
Alta Dist	1300	240	230	230	—10	290	200
Alta Dis w	650	85	72	85	+5	120	72
Alta Dist vt	600	180	175	180		235	175
Alta Gas	6460	$21	20¾	20¾	—½	28½	20¼
Alg Con	333	$17½	17½	17½	—½	19¾	17
Alg Con p	100	$56¾	56¾	56¾	+¾	60	52½
Alg Con w	241	500	500	500	—10	6..	4..
Algoma	5096	$35¼	33½	34⅛	+¾	40½	32½
Algon wts	275	235	225	225		350	235
Alumini	20773	$32¼	30	32	+1⅜	37⅞	28
Alum 1 pr	340	$20½	20½	20½	+½	21	19½
Alum 2 pr	1320	$43	42½	43	—¼	43½	40
Analgo	1500	5½	5½	5½	—½	9⅛	5
Ang Pulp p	60	$51	49¾	49¾	—¼	51	49
Anthes A	191	$30	30	30	+1	38	29
Argus	1297	$29⅜	29	29½	+⅛	35¾	26½
Argus 250 pr	285	$45¼	44	45¼	+1⅛	47	43
Ashdown B	650	$13½	13⅜	13½	+½	13¾	10½
Allan C C	2350	150	125	125	+5	210	120
Atlas Steel	1190	$23⅞	22½	22½	—1	23	21½
Auto Elec	250	$8	8	8		9½	7½
Bank Mont	2520	$51½	50½	51	—¾	55¾	47¼
Bank NS	2299	$62⅞	61½	62½	+10	71¼	59¼
Bata Pow B	195	$31¼	31¼	31¼	—¼	33½	23
Beatty	390	$6	6	6	—¼	7⅜	5⅝
Beav Lumb	200	$22	22	22		24¼	21
Bell Phone	13843	$44¾	43½	44¼	—⅜	45	42⅝
Bowater	225	$7⅜	7¼	7¼	+¼	10¾	7¼
Bow Mer p	225	$47¾	47½	47¾	+¼	47¾	45
Bowater pr	115	$44⅜	44½	44⅜	+1⅛	45	41
Bowat 5½ pr	355	$40¾	43	43	—½	43¾	45
Bowes	25	$32	32	32	+2	32	27
Brazil	23131	395	365	390	+20	475	350
Br Tnk	300	$6½	6½	6½		8	6½
Br Tank pr	80	$45½	45½	45½	+1	47½	41
BA Oil	19445	$29½	28⅞	28⅞	—⅞	35½	28
BCE 4 pr	40	$72½	72½	72½	+½	72½	69
BCE 4¼ pr	55	$39	39	39		39	36
BCE 4½ pr	245	$41¼	40⅞	40⅞	+¼	42	37
BCE 4¾ pr	75	$85	85	85		85	80
BCE 5 pr	300	$46½	46½	46½	+½	46½	42⅝
BCE 5½ pr	675	$50	49⅞	49⅞	+⅛	50	47
BC Forest	7100	$13	12¼	13	+⅛	14½	12
BC Pack A	400	$14	14	14		14½	14
BC Pack B	100	$14	14	14		14½	14
BC Pow	4945	$32⅛	31¾	32¼	+⅛	37½	30½
BC Phone	480	$44⅜	44	44	+¼	44½	42
Brockville pr	920	$11	10⅞	11	+⅛	11⅝	9⅞
Brown	963	$14¼	13¾	13¾	—⅝	15	9⅞
Build Prod	1335	$33½	32½	32½	+1½	34¼	29½
Burlington	275	$16½	16	16	—½	17⅜	15⅜
Burns	1125	$13¾	13½	13½	+½	13¾	12¼
Burrard A	230	$6½	6	6½	+½	6½	5
Cal Pow	3285	$19½	18⅜	19	—¾	19⅞	16½
Can Cem	2010	$28½	27¾	28		33⅞	26¾
Can Cem pr	272	$26⅛	25¾	26⅛	+1⅛	26½	24½
Can Folls	100	$20	20	20		22	19½
Can Foil A	200	$20⅞	20⅝	20⅝	—⅜	21	20¼
Cl Fndry	2485	$20½	20	20	—½	23¼	20
Cl F 4¼ p	80	$77	77	77	+2	82	75
Can Machin	200	$10	10	10		10	10
Can Malt	90	$49½	49½	43½	—1½	57	45½
C Pack A	100	$43¾	43¾	43¾	—⅛	43	43¾
C Pack B	405	$42⅛	41¾	41¾	—1½	47½	41½
Can Perm	195	$50	49	49	—1	58	48
C Safe 4 pr	95	$85	85	85	+1⅞	85	80½
CSL	107	$41½	41½	41½		45¾	39½
CSL pr	370	$11½	11	11		11½	10½
Can Wire B	495	$7⅞	7	7⅞	+½	9¼	6¾
C Bank Com	2975	$50⅛	49½	50	—½	56	45½
Cdn Brew	8735	$36	35	35¾	+⅜	37¼	31
C Br Alum	1180	$12	11¼	11¾	+⅜	14	
CBAL A wt	685	400	450	460		705	400
CBAL B wt	380	440	425	435	+20	660	415
Cdn Celan	1295	$19¼	19⅛	19½		22⅞	18½
C Cel $1 pr	100	$17½	17½	17½	+1	17½	16
C Cel 175 p	475	$29¼	29	29	—¼	30½	28
C Chem	3495	$6	5⅞	6	+⅜	7¾	5½
C Collieries	2435	$8⅝	8⅛	8⅛	—⅜	11⅛	7½
C Colli pr	1100	75	75	75	—3	85	72
C Curt W	18500	225	185	215	+30	275	140
C Dredge	837	$14	13¾	13¾	—½	16	13¾
C Fairbks A	285	$9¼	9	9	—¼	10¾	8⅞
C Fairbks B	145	$6½	6½	6½	—¼	7½	6
CF Prod pr	115	$59	58½	59	+4	60½	45½
C Hyd Car	1180	$9⅞	9¾	9¾		12½	9½
CIL	590	$13½	13½	13½	—¼	17	13¼
Cdn Oil	1266	$22	21	22	+1	24¾	19¼
CPR	9360	$25⅛	24⅞	25½	+½	26½	22⅞
Cdn Pet pr	137	$9⅛	9⅛	9⅛		13½	9
Cdn Tire	25	$185	184	185	+1	199	170
Cdn Wall A	25	$28½	28½	28½	—7½	36	27
Cdn Wall B	25	$29⅝	29⅝	29⅝	—1⅛	40	28
CWN Gas pr	135	$14½	14½	14½		15	13½
CWN G 5½p	2240	$19½	19	19½		21	18¼
Chrysler	149	$45	45	45	+½	59	44½
Circ Bar A	150	$6	6	6	+½	6⅞	5½
Coch D	100	$17	17	17	—2	20	17
Cockshutt	1125	$14	13	13⅞	—⅞	21¼	13
Col Cell	5175	465	415	460	+45	490	375
Comb Ent	222	$8⅜	8⅛	8⅛		11	8⅛
Conduits	175	$12½	12½	12½	—¾	12⅞	12½
Con Gas	4230	$39½	37⅞	39½	+¾	39½	34
Con Gas A	170	$101½	100⅜	101½	—½	103	99
Con Gas B	52	$101½	101½	101½	—½	103	99
Copp Clark	100	$6½	6½	6½	+½	7¾	6½
Corby vt	900	$16½	16½	16½		18¼	16½
Corby B	250	$17	17	17	—¼	18	16½
Cosmos	150	$12⅛	12⅛	12⅛		12¾	10
Crain R L	435	$18⅞	18⅝	18⅞	+¼	22½	18
Creative T	40621	$10⅞	9⅞	10⅝	+⅛	11¾	8¼
Crown Trust	25	$25	25	25		29	25
Crush pr	95	$104½	104	104¼	+1¼	104½	99½
Dalex pr	150	$85	83	85	+7	85	83
Dist Seag	3285	$29⅝	29	29⅝	+½	31½	27½
D Bridge	1420	$19	18¼	18⅜	—⅜	21	17¾
D Dairies	175	$10¼	10¼	10¼	—½	11	9½
Dom Elect w	225	385	385	385	—15	545	350
D Fndry	7840	$46⅛	45	45	+⅛	52	42½
D Fndry pr	150	$98	97½	97½	—1½	99	97
D Magnes	375	$7½	6¾	6¾		8	6¾
Dom Stores	1156	$50¾	49¾	49⅞	—⅜	55	41
Dom Tar	4645	$14⅛	13¾	14	—⅛	16⅛	13½
Dom Text	4430	$9½	9⅛	9½	+¼	10⅜	8½
Dover	100	$11¾	11¾	11¾	+¼	13½	11
E Wash pr	105	$17¼	17¼	17¼	+¼	17¼	17
Econ Inv	95	$37½	37½	37½	+½	39½	37
Emco	200	$10	10	10		12	10
Equit Life	25	$53	53	53	—2	55	53
Fam Play	1515	$20	19½	19⅞	+½	21½	18⅞
Fanny F	390	$16¼	16	16¼	+¾	17	15
Fed Grain	105	$41	41	41		49	39
Fittings A	200	$9	9	9	—¼	9½	9
Flet Mfg	9300	60	49	57	+7	80	41
Ford $US	310	$68¼	66⅜	67⅜	+4½	88½	63
Ford Com	94	$152	152	152	—3	173½	140
Fndtn	1625	$9¾	9½	9⅝	—⅛	12	9
Fraser	895	$26¾	26	26¾	+½	29¾	24⅞
Frosst A	540	$14⅞	14¼	14⅞	+¾	15⅞	13⅞
Gatineau	3485	$35⅞	34¼	35⅞	+¾	36⅞	32
Gen Bake	165	$7	7	7		8	7
G Dev	10895	$14½	13⅝	13⅞	—¼	22	13⅝
G Dynam	464	$48½	44	47	+3⅜	50¼	38
GMC	1657	$44½	43	44½	+1¼	53¾	41½
G P Drill	300	70	70	70	—15	125	70
G P Drill A	1200	75	70	70	—6	110	70
GS Wares	125	$11½	11½	11½	—⅛	16½	10½
GS Wares pr	55	$85	85	85	—2	87	85
Goodyear	120	$150	150	150	+4	180	141¼
Goodyear pr	225	$43	41¾	42½	+1½	43	40½
G Mackay A	300	$6½	6¼	6¼		7½	6¼
G Mackay B	200	$8	8	8		8	8
GL Paper	2735	$42¾	40	41½	+1½	42¾	35
GL Power	200	$24¼	24⅛	24⅜	+⅛	26	22
GL Power pr	320	$23½	23½	23½	+1½	23½	19
GL Power w	120	600	600	600		725	525
GN Gas	1400	$6	5⅞	5⅞	+⅛	6¼	5¼
GN Gas pr	30	$37⅛	37⅛	37⅛	+1⅛	37⅛	35½
GN Gas wts	1225	195	190	195	+5	225	125
GN G B w/s	300	195	190	190	—5	235	150
GW Coal A	150	470	455	470	—5	5	450
GW Coal B	750	350	325	325		385	300
Great West	218	440	430	440		675	400
G Wpg Gas	2483	$8¾	8¼	8⅜		11¼	8¼
G Wpg G f	486	$8⅜	8⅛	8⅛	—⅛	11	8⅛
G Wpg 56 w	480	275	275	275	—50	480	275
GWpg rts	18332	45	30	36		45	30
G Wpg 58wt	1790	200	175	175		555	150
Greyhnd	1215	$11½	11	11¼		11½	10½
Guar Tr	267	$26¼	26	26		27	25¾
Gurney	100	$9⅜	9⅜	9⅜		10	9¼
Hahn	501	$10½	10	10		12½	10
Hardee	1550	$11½	11¼	11¼		11¾	9
Hard Crpt	965	$11⅝	11⅛	11⅛	+⅛	15¼	10½
Hees	100	400	400	400		500	400
Hendshot pr	40	$95½	95½	95½	+3½	97	75
H Dauch	80	$55	55	55		55	50
Hi-Tower	235	$8	8	8	—½	8½	7
Horne Pitfd	660	350	330	340	+10	500	330
Hur Erie	65	$53	53	53	+½	59	48
Imp Bank	326	$56¼	55	56	+2	63	52
Imp Flo	100	$36	34½	36	—1	37	34½
Imp Inv A	390	$10	10	10	+½	13	8¼
Imp Life	55	$75	73½	73½	—1½	79	73
Imp Oil	4301	$32⅝	31⅛	32¼	+¼	37	30
Imp Tob	2930	$12⅛	11¾	11⅞	—⅜	12⅛	11¼
Imp Tob pr	2825	$5½	5⅜	5⅜		5¾	5¼
Ind Accep	761	$37⅛	35½	36⅞	+⅞	37⅛	31
I Ac 225 p	35	$42⅛	42⅛	42⅛	+⅛	42⅛	39⅛
I Ac 275 p	55	$48¼	48¼	48¼	+⅛	50	48
I Ac wts	1265	$12	10⅛	12	+1	12⅛	8½
Ingersoll A	100	$6	6	6		6	5½
Inglis	1740	$5	4¾	4¾	—¾	6¼	460
Inland C pr	625	$19¼	19¼	19¼	+2	21½	17
Inland Gas	2190	465	440	450	+20	6¾	420
Inld G wts	1700	130	120	130	—15	190	120
Inlnd G pr	990	$14	13⅞	14		14⅛	13¼
Int Bronze	200	$13½	13½	13½	—½	16	13½
Int Bronze pr	170	$21¾	21¾	21¾		23	21¾
Int Util	1250	$34⅛	33¾	34		36¾	31
Int Util pr	545	$40½	39½	40½	+½	43	39⅛
Intprov	250	$6¾	6¼	6¾	+⅛	9⅜	6¼
Intprov 59wt	80	45	45	45		125	40
Inter PL	2594	$56⅜	55½	55¾	+¼	60	52¼
Intpro Stl	750	$5¼	5	5	—¼	5½	430
Inv Syn	194	$38	35	38	+4	41½	32
Inv Syn A	4760	$27	25½	26	+¼	38	23
Iroq Gl pr	410	$14	13½	14	+1⅝	14½	11¾
Jamaica	118	$29⅞	29⅞	29⅞	—⅜	31	27½
Jefferson	2290	$5½	5⅜	5⅜		7¼	5⅜
Jock C	5995	225	220	220		245	205
Jock C pr	235	$9½	9½	9½		9½	9
Jock C B pr	100	$8¾	8½	8¾	+½	9¼	8¼
Jock C wts	3600	36	35	35	—2	45	35
Kelly D A	405	$6¼	6⅛	6¼		7½	6
Kely wts	530	320	310	320	+15	395	265
Labatt	1535	$25½	24½	24½	—½	28	24
Lakeland	3860	210	205	205	—5	280	195
Lambton L	150	$32	32	32	+1	33	31
Laura Sec	495	$28	27	27	—¾	28¼	24
Lob G 1 pr	215	$28¼	27½	28	—½	29	25½
Lob B pr	1410	$29¾	28¾	29½	+1	29¾	26⅞
Lob Co A	541	$25½	25	25⅛	—⅜	27½	22½
Lob Co B	515	$26¾	25¼	26¼	—⅜	28	22¾
Lob Co pr	845	$45¼	43¾	43¾		45¼	40
Lob A wts	710	625	570	570	—40	900	500
Loeb M	225	$7⅛	7	7⅛		7⅞	6
Lon Hes A	165	350	350	350		350	200
MacLeod Ap	125	$23	23	23	+1	23	21¾
MB and PR	16760	$16¼	15½	16	+¼	19	14¼
Mahr	120	$25	25	25	+2	25	22½
M Leaf Gard	100	$27	27	27	+1	27	26
M Leaf Mill	282	$14	14	14	+1⅛	14	11¼
Mass-F	11849	$9⅝	9⅛	9⅜	—⅛	12⅛	8⅝
Mass-F 5½	479	$93¾	97	93¾	+¾	102	93½
Maxwell	150	325	325	325	—5	485	325
Mex LP	1675	$17½	16¼	16⅝	—⅛	17½	13
Mex LP pr	100	$12¾	12¾	12¾	—¾	13½	12¼
Mid-West	3025	160	150	155		205	150
Milt Brick	1200	265	245	245	—5	280	245
Molson A	244	$23	22½	23	+⅜	26¼	20½
Molson B	499	$22	22	22	+½	26	20
Molson pr	240	$40½	40½	40½	+⅛	41¼	39½
Mon Mort	50	$45	45	45		50¼	45
Mont Loco	1230	$16¼	15⅝	15⅝	—⅜	17⅞	15⅝
Moore new	6775	$43⅛	42⅛	42½		43¾	35½
Nat Drug	615	$14¼	14⅛	14⅛	—¼	16½	13½
Nat Drug pr	200	$14¼	14¼	14¼	—¼	16¼	13
N Hos B	275	275	275	275	+65	400	205
N St Car	1915	$15	14	14	—1	19¼	12
Nat Trust	25	$49	49	49	—1	51½	49
Nia Wire B	180	$11	11	11	+½	11¼	10⅞
Nor Star A	160	$19¾	19⅛	19⅛	+1⅛	19⅛	17⅜
Nor Star pr	305	$45½	46	46¼	—¼	45½	41
N St wts 57	47347	360	350	355	+5	375	100
NO NGas	1680	$12⅛	11¾	11¾	—⅜	16¼	11¼
NQ Pow	608	$25	24¾	25	+⅛	25½	24¾
Nor Phone	185	350	350	350		370	315
N Phone w	100	78	78	78		110	77
Nthld Util	225	$16	16	16	+¼	16¼	15½
NW Util pr	35	$70	70	70	—1	72½	67½
Ocean Cem	475	$11¼	11¼	11¼	—⅜	13	10
Office Spec	100	$14¼	14¼	14¼	—¾	17	13
OB Sup	25	$70	70	70		70	70
Ont Loan	190	$26¾	26½	26½		29	25¾
Oshawa A	735	$7	6⅞	6⅞		7½	6½
Overland pr	2100	$8¾	8¾	8¾		9	8½
Page-Hers	1910	$26¾	25¾	26½	+½	29¼	23¼
Parker	700	325	315	325	+10	325	305
Pembina	1540	$7½	6¾	7¼		8½	6¾
Pembina pr	75	$40½	40½	40½	—1½	42	40
Penmans	180	$29	28½	29	+1	32¼	28
Pow Corp	315	$45⅞	45	45	—⅞	55½	44
P Pine Mfg	675	220	305	315		365	300
Prem Tr	20	$155	155	155		155	155
Premium	1010	310	305	310	+20	425	265
Pres Elect	400	60	52	52	—13	140	52
Q N Gas	1561	$13	12½	12⅝	—⅜	15	11½
Q N Gas un	215	75	75	75	+1	80¼	73½
QN Gas wt	3060	400	375	400	+25	510	375
Rapid-G	775	$14¾	14¾	14¾		14¾	13¾
Reichhold	250	$18¾	18	18		28	18
Reitman A	1000	$14	14	14	+1	14	13
Rob A pr	225	$18¾	18¾	18¾	—¼	19½	18¾
R Little A	530	$15½	15½	15½		15½	15
Roe AV Cn	10289	$6	5¼	5¾	+⅜	6⅞	435
Roe AV 5¾	70	$75	75	75		81¼	66
Royal Bank	3753	$68⅝	67¾	68½		80	66
Royl Bk rts	21531	277	264	271	—2	318	234
Russell	1605	$11	10⅞	11	+½	12	9¾
StL Cem A	550	$12	11¾	11¾	—½	13⅛	11¼
StL Corp	14681	$18½	17	17⅞	+⅞	18¾	15⅞
St Maurice	800	78	76	76	—4	98	75
Saldaa-S	2470	$9¼	9	9	—¼	10⅞	8½
Salada-S	45	450	450	450	—50	650	400
Selkirk A	900	450	420	445	+25	5⅞	405
Shawin	4236	$26⅝	26	26⅛	—¼	30⅞	25
Shawin A pr	90	$39½	39	39½		39½	37½
Silverwd A	855	$10¾	10¾	10¾		10¾	9⅞
Simpsons	1519	$30½	30	30¼	+¼	33⅝	27
SKD Mfg	1000	245	235	245	—5	270	200
Slater	25	$26½	26½	26½		30	25
Southam	360	$85	84	84	—1	87	76
Spartan	1200	150	135	135	—5	235	125
Spartan wts	200	35	35	35	—5	160	35
Stafford	960	450	440	450		450	440
St Pav	425	$16¼	15½	16¼	+1⅛	19	14½
St Radio	1170	$12½	11⅝	12¼	+¼	15	11
St Wire C	400	280	260	260	—10	380	225
Stedman	955	$37⅜	35½	37⅜	+2⅜	38¼	32
Steel Can	3530	$76⅛	74⅞	74⅞	—⅛	77⅛	70¼
Steinbg A	485	$19	18⅝	18⅝	—⅝	24	18
Stuart Oil	100	$19	19	19		19	17½
S Propane	1920	$14¾	14¼	14½	+¼	16⅛	13
S Prop wts	40	275	275	275	—20	450	275
Suptest ord	700	$14¼	14	14	—¼	17⅞	13
Suptest com	100	340	340	340	—10	450	330
Switson	2000	325	315	320		360	310
Tamblyn	871	$24	23½	23½	—1	25½	21½
Tamblyn pr	60	$40	40	40	+2	40	38
Tancord	368	340	330	340	—260	8	310
Texaco C	2870	$49½	48½	49¼	+7¼	59¼	45
Thorncliffe	200	$7¼	7¼	7¼	+¼	10¾	6
TT Tailors	500	$15½	15½	15½	—½	17	15½
Tor-Dom Bk	1311	$52	50⅞	51⅜	+⅜	56	41½
Tor Elev new	105	$11	11	11	+⅛	13	9
Tor Iron A	100	$14½	14½	14½	+½	17½	13¾
T Fin A	2163	$36¾	35¾	36	—¾	37½	32¼
T Fin wts 56	430	140	140	140	—10	300	105
T Fin wts 57	110	310	310	310	—70	500	210
Tr Can PL	24192	$20	18½	18⅝	—1⅜	26	18½
Trans-Mt	9460	$8⅞	8½	8⅞	—⅛	12	8½
Trans PPL	675	$13¾	13	13½	+1	17½	11½
Un Acc A	30	$48½	48½	48½	+1½	48½	45
Un Acc 2 pr	1030	$8⅞	8½	8¾		9¾	8
Un Gas	3235	$13½	13	13⅞	+⅛	16¼	12¼
Un Gas pr	380	$50¼	50	50		52	49½
U Corp B	260	$19	19	19	—1⅛	21¼	18½
Un Steel	3135	$8⅛	7	7⅞	+¼	8¾	6½
Vanadium	350	165	160	165	—5	255	160
Venez Pw	200	$96	96	96	—4	225	96
Viceroy A	210	$6½	6½	6½		7	6½
Viceroy B	200	320	320	320	—5	330	310
Vic G Tr	85	$36	36	36		38½	35
Walnwr	500	175	160	160	—15	245	160
Walk GW	7230	$36	35¼	35¾	—½	38¼	33½
Wat Equip	200	$5¼	5¼	5¼	+¼	6	410
Webb Knp	2500	325	300	320	+30	350	250
Westeel	2000	$17	15⅞	16⅞	—1	17⅜	12
W Cop wts	550	65	60	65	+5	135	60
W Plywd B	150	$13½	13½	13½	—1	16¼	13½
Weston A	1025	$34¼	33¼	34¼	+¾	35	29
Weston B	760	$34½	33	34	—½	36¼	23½
Wsn P 4½	85	$86	86	86	+1½	87	82
Wstn J pc pr	55	$104	104	104	—½	105	100
West A wts	1890	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅜	16¼	10
White I pr	25	$30	30	30	—1	33	30
Wood J A	250	$26⅛	26	26⅛		29	24¾
Wood J pr	35	$82⅛	82⅛	82⅛	—5½	85	82
Woodwd A	740	$16¾	16½	16½	—½	19⅞	16½
Wdwd A wts	560	575	520	575	+76	825	475
Y Knit B	1000	27	15	15		27	15
Zenith	2900	280	275	280		300	250
Curb							
Ang Cdn	25	$37¼	37¼	37¼	—½	43	35½
Anglo-Nfld	2235	$7¼	6¾	7⅛	+⅜	7⅛	6¼
Asbestos	990	$26¼	24¾	25⅜	—⅜	26¼	20⅞
CD Sug	1225	$15½	14	14	—1¼	17¼	14
CG Inv	290	$30¼	29¾	30		33¼	28⅛
C Ingersoll	135	$40	40	40		40	37¼
C Marconi	1400	5⅛	485	5⅛	—⅛	6½	485
C Paper	3250	$42	40⅞	41¾	+⅞	44½	36½
D Glass	870	$77½	76	76	—½	90	71
D Glass pr	900	$13½	13⅛	13½	+⅛	14	12¾
Dupont	2245	$23¾	23¼	23⅞	+⅜	26⅛	20⅞
Int Pap	83	$99½	96½	99½	+1½	130	96½
Lob Inc	1375	$11	9½	11	+¼	14	9½
MO Paper	600	$30½	29½	30¼	+¼	31½	27¼
Price Br	1540	$42½	42	42¼	+½	48½	38¼
Zeller's	30	$34	34	34		34½	32
PETROLES							
Acme Gas	4800	17	16	17		21½	16
Ajax	18000	70	66	70	+1	77	60
Alminex	1300	225	210	210	—20	320	210
All Rox	2500	22	21	22		36	20
Am Leduc	10200	9	7	7	—1	12	7
Amurex	305	230	230	230	+30	290	200
Anchor	5000	10	8½	10	+1	14½	8½
Bailey S A	9460	625	555	610	+10	785	540
Bail S 5¾p	330	$18	17¾	17¾	—¼	19½	16½
Banff	900	102	102	102	—3	125	96
Bata	7300	4	4	4		6½	4
Britalta	10400	220	192	202	+7	265	190
Calalta	10900	46	42	44		57	41½
Cal Ed	1910	$15⅛	14⅛	15⅛	—¼	21¾	13½
Calvan Con	9900	325	325	325		355	325
Calvert	1900	48	45	45	—2	63	45
C Oil Lds	2000	106	103	105		135	100
C Oil L wt	2705	17	14½	17	+4½	39	10
CS Oil wts	200	29	29	29	+4	75	21
CS Pete	11800	335	300	325	+20	525	300
C Chieftn	7900	105	100	105	+3	134	97
Cdn Dev	17040	285	255	276	—6	365	255
C Ex Gas	21420	195	182	190	—5	260	182
C High Cr	2130	35	32½	32½	—5½	40	27
C Husky	6782	620	575	575	—45	855	500
C Husky wt	2820	250	230	250	+30	465	205
C Superior	3110	$10¾	9½	10⅛	+⅛	12⅜	9¼
Cent Del	7670	525	480	495	—20	620	440
C Drgon	195011	38½	32	37	+2	45	22
C East Cr	1366	38	38	38	—1	45	38
C Mic Mac	3570	225	200	215	+15	320	200
C West Pet	1050	350	330	350	+10	395	300
Cree 58 wt	225907	260	345	355	+5	360	220
Dev Pal	30350	65	55	58	—2	104	51
Dome Pete	4450	740	715	735		900	660
Duved	2900	5½	5	5½	+½	8	5
Dynamic	42100	120	115	118	+1	153	110
Fargo	4025	330	300	330	+20	465	300
Fr Pete pr	425	485	450	450	—40	625	450
Gr Plains	1975	950	925	930	—20	13	8¾
Home Oil A	11056	920	890	900	—25	1275	840
Home Oil B	4614	840	795	835	—5	1175	745
H B Oil G	11951	1025	990	1000	—⅛	1450	990
Jump Pnd	2000	17	17	17	—2	25	14
Jupiter	4200	130	118	130	+5	200	118
Ll Pete	7000	12	8½	12	+2	18	9
Longpoint	59200	65	54	58	—2	67	47
Maltrans	1000	2	2	2		3½	2
Marigold	4100	8	6	6	—1	11	5
Mayfair	4000	91	90	91	—9	120	90
Medal	7378	173	169	171	—4	234	169
Midcon	12620	39	37	39	+1	63	37
Mill City	4497	22	20½	22	+1½	29	20
Nat Pete	100	172	172	172	—8	260	170
N Cont	4750	24	22	24	+3½	35	20
N Davies	2000	13	12	12	—1	19	11½
N Superior	3932	51	45	51	+10	68	39½
Northcal	5150	9	7	8	+1	13	7
NCO wts	3600	45	40	45	+5	104	35
Okalta	2258	40	36	40	+4	61	36
Pac Pete	12478	$10¾	940	10¼	+½	12⅝	935
Pac Pete w	360	665	640	660	+10	900	600
Pamoil	5300	34	32½	34		44	32
Permo pr	4200	60	58	58	—1	85	55
Peruv Oils	700	101	100	101	+1	144	74
Petrol	9350	75	69	72	—3	117	60
Phillips	4800	55	50	50		85	50
Provo Gas	30767	220	202	214	+4	270	195
Quonto	5125	6	6	6	—½	9	6
Ranger	410	121	120	121	+1	150	120
Reef Expl	500	3½	3½	3½		6	3
Rocky Pete	7199	6	5	5	—1	10	5
Royalite	2879	770	715	720	—30	950	675
Sapphire	93100	55	46½	52	+2	104	46½
Sarcee	2025	87	85	85	+2	120	80
Secur Free	2100	390	365	380	+5	465	325
South U	16000	10	8	10	+½	23½	8
Spooner	18800	13	12	12		19	12
Stanwell	5470	40	36	39		53	35
Sub Oil	3200	106	101	101	—4	181	90
Tidal	15900	63	59	59	—5	115	56
Trans Can	5305	36	35	36		65	35
Triad Oil	8620	275	255	260	+5	410	225
U Canso vt	965	105	100	105	+5	125	91
Un Oils	32665	134	120	127	—6	189	120
Wayne	8300	8	7	7	—½	13	7
Wespac	11200	15	14½	15		21	14½
Wsburne	7185	60	56	60		78	56
W C OG	11100	124	116	120		188	115
W C OG w	1000	45	42	44	+2	70	40
Westates	3438	135	125	135	+5	215	105
W Decalta	7465	95	90	90	—5	155	82
W Naco	2000	31	30	31		55	30
Windfall	1000	9	9	9	—½	14	9
Yan Can	10000	3½	3½	3½	—1	6	3
Curb							
Dalhousie	1900	16½	16	16	—1	22	16
MINES							
Abacus	20832	34	31	31	—3	40	26
Acad Uran	10250	7	7	7		11½	6
Advocate	19025	345	325	340	+15	345	260
Agnico	11971	72	66	69	—1	75	60
Akaitcho	5000	40	38	39	+2	44	34
Alba Expl	5000	5½	5	5½		9	4½
Algom	5330	$12½	10½	12⅛	+1⅝	13¾	920
Am Lard	200	21	20½	21	+1	26	16½
Amal Rar	3800	6½	6½	6½	—½	9	6
Am Nephe	16900	57	53	55	+4	65	51
Anacon	4706	55	50	50	—1	90	48½
Ang Rouyn	4000	16½	16	16	—2	27	15½
Ansil	15800	10	9½	9½		35	9
Arcadia wts	200	4	4	4		7	3½
Area	2800	80	79	80	—3	102	71
Arjon	1000	6	6	6		10	6
A Arcadia	31025	40	36	40	+1	60	31
Atlin Ruf	7000	10	9	9½	+½	13½	7½
Aumacho	3000	6½	6	6½	+½	11	6
Aumaque	34700	9½	7½	8	—½	19	6
Aunor	500	240	231	240	+7	295	231
Bankeno	7500	29	21½	29	+7	32	19
Bankfld	3600	9	7½	8½	+½	9	7½
Barnat	13600	140	131	132	—1	143	130
Bary Expl	4000	42	42	42	—1	55	42
Base Mets	5900	13	12	13	+1	17	12
Baska	10500	7½	6½	7		12½	6
B-Duq	9300	12	10	12	—1	24	10
Beav Lod	7700	8½	8	8		16	7
Belcher	32900	56	51	55	+4	75	51
Bethlm	2950	68	65	68		93	65
Bevcon	3455	12	10	12	+1	19	10
Bibis	19000	8	7½	8		15½	7½
Bicroft	7693	55	49	49	—4	67	45
Bidcop	930	8½	7½	7½		14	7
Black Bay	10500	12	9	12	+1	27½	9
Bordulac	4000	5½	4	4		7	4
Bouzan	23500	41	35	40	+3	65	33
Boymar	51200	5½	5	6		8	5
Bralorne	3115	540	500	540	+25	555	460
Broul Reef	22800	43	43	43	—7	52	41
Brunswick	4300	400	300	360	+60	540	230
Buff Ank	16600	207	160	200	+29	225	160
Bunk Hill	3120	7	6½	6½		9½	6½
Cable	2016	10	8	8	—3	20	8
Cadamet	1615	13	12½	13	+½	16	12½
Camp Chib	42292	620	545	585	+45	690	430
Camp RL	575	11	10½	11	+1½	14½	9¾
C Tungstn	1800	130	125	138		150	135
Cdn Astor	10000	5	5	5		8	5
C Malart	43950	58	48	50	—7	68	42
CN Inca	44570	15	13	13		27	11½
C Nwest	6830	26	24	26	+3½	43	22
Cdn Thor	3000	4	4	4		6	4
Candore	5570	13	13	13		16½	12
Can-Erin	60366	98	91	98	+8	147	82
Captain	5500	6½	6	6		9	6
Cariboo	785	86	86	86	+3	113	80
Cassiar	1370	$12¼	12	12¼		13¾	10½
Cent Pat	5040	120	112	120		140	101
Cent Porc	8200	9½	9	9½	—1	15	9
Cheskirk	1000	3½	3½	3½	+½	5½	3
Chester	34250	33	27	31	+1	42	22
Chib Jac	14910	33½	31	33½	+½	55	30
Chib-Key	2100	9	9	9		15	9
Chib M	6100	53	48	53		80	48
Chimo	5350	53	52	52		67	50
Chrom	1900	430	410	425	+10	510	300
Coch Will	8025	290	278	289		330	28
Coin Lake	2000	12½	12½	12½		15	12
Con Met	1281	21½	21½	21½	—3½	42	21½
Coniagas	5380	47	44	44½	—½	60	44
Coniaurum	6500	52	50	52		56	43
Con Key	750	15	15	15		25	15
C Bellekeno	17500	4½	4	4	—½	8	4
C Callinan	3500	7	6	6	—1	12	6
C Discov	11325	345	335	340	—5	385	335
C Fen	2582	20	19	20	+1	32	18
Con Gillies	11700	5½	5	5½	—½	7	5
CG Arrow	3100	37	35	36	—2½	46	26
C Halliwell	164392	53	44	49½	+3½	72	40½
C Marben	8900	37	29	29	—6	28	26
C Marcus	4011	62	50	60	—5	67	50
Con M S	11420	$18⅝	17	18		20	17
C Mogul	145000	90	75	85	+10	124	69
C Morrison	11050	20	18	19	—1	26	14½
C Mosher	11150	155	143	150		173	99
Con Negus	155600	20½	12½	20	+7	22	12
Con Nichol	2700	4	4	4		6	4
C Northld	19385	38	33	34	—5	54	32
C Red Pop	2000	5	5	5	—1	10	5
C Regcourt	5100	7½	7	7	+½	11	6½
C Sanorm	1000	4½	4½	4½	—½	8½	4
Con Sud	49260	31½	29	30	—1	47	28
Conwest	3300	390	375	390	+25	430	315
Cop Corp	4600	17	16	16		31½	16
Cop Man	6250	10	9½	9½	—½	14	7
Coprand	13540	125	115	121	+1	180	108
Coulee	12150	38	35	36	—2	40	25
Cowich	5200	34	30	34	+1	69	30
Craigmt	2450	450	420	420	—10	450	340
Drestaur	2000	9	9	9		10	9
Crowpat	1500	6	6	6		12	5
Cusco	2500	5	5	5		7½	5
Daering	11189	12	10	10	—1	20	10
D'Aragon	24000	22	20	20		33	20
De Cour	1625	10	10	10		14	10
Deer Horn	21000	26	24	25	+1	29	19½
D'Eldona	5166	8½	7½	8		14½	7½
Delnite	500	50	50	50	+	55	42
Denison	14988	985	910	945	—35	1000	880
Dome	2550	$18½	17	18⅜	+⅞	21	17
Donalda	22500	7	6½	7	+½	11	6
Duvan	2000	10	9	9	—1	22	8
E Amphi	6000	6	6	6		10	6
East Mal	4900	142	141	141		178	141
East Sull	7050	158	145	157	+7	190	140
Elder	15200	122	115	115	—9	154	114
Eldrich	2000	15	15	15	—1	25	15
El Sol	11200	6	6	6		9½	6
Eureka	4000	24	23	23	—1	33	19
Falcon	8401	$32¼	31	31¾	+½	32⅞	27½
Faraday	4000	72	68	72		91	62
Fwest Tung	1190	8	8	8	+1	13	7
Fatima	21200	53	46	47	—4	85	40
Francuer	2000	5	4	4		19	4
Frobish	142319	185	147	176	+26	210	145
Frob debs	120	$86¼	85	86¾	+1¼	87	81½
Geco Mines	910	$17¼	16⅞	17⅛	+⅛	18¼	15
Genex	3200	8	8	8		14	5
Geo Scien	1000	75	75	75		110	75
Gnt Mascl	2155	25	25	25	+2	29	17
Giant YK	4226	$10½	945	10⅛	—⅛	12⅝	9½
Glacier	8000	20½	19	19	—1	37	19
Glenn Uran	1200	5	5	5		8	5
Goldale	7000	14½	14½	14½	—½	19	15
GF Mng	6200	21	20	21	+1	40	20
Goldray	5866	18	16	16	—2	30	16
Grandroy	2000	10	10	10		17½	10
Granduc	1050	121	120	120	—5	140	100
Gr Plains	1975	950	925	920	—20	13	875
Greyhk	4000	2½	2½	2½		5	2
Gulch	5000	6½	6	6		11	5½
Gulf Lead	2100	5	4½	5		7½	4
Gunnar	15689	770	745	765	—5	10⅞	735
Gunnar wts	16200	12½	10	11½	+½	100	10
Gwillim	3000	5	5	5		70	5
Hard Rock	21500	12	11½	12		16	10
Har Min	6000	7	6	6½	—½	12	6
Hasaga	1000	15½	15	15	—½	20	15
H of Lakes	15000	8	6	8	—1½	15	6
Headway	30500	35	30	32	—1½	36	23
Hewey Con	900	240	235	236	—4	325	231
High Bell	100	170	170	170		180	149
Hollinger	3917	$24½	23	23½	+¾	29⅜	21¾
Hoyle	3800	325	305	305	—20	400	290
Hud Bay	2739	$46⅝	45½	46¼	—¼	51¾	43
Hugh Pam	1500	9	9	9		12	9
Inspiration	7025	31	30	31	—1	55	30
Int Nickel	16472	$54¾	52	54½	+2¼	54¾	45⅞
Int Moly	3000	7½	7	7	—½	13½	5½
Irish Cop	29855	115	98	103	+5	175	85
Iron Bay	4550	275	265	270	+10	320	205
Iso	138800	62	52	59	—3	62	24
J Waite	20400	34	31	31	—3	67	24
Jacobus	97300	115	102	112	+8	140	87
Jaye Expl	2500	17	16	17	—1	28	16
Jellicoe	28600	11	8	9		14	8
Joburke	6000	8	8	8		16	8
Joliet	8000	21	20	20		29	20
Jonsmith	3500	11	10½	10½	—1	17	10
Jowsey	2877	29	28	28	+1½	43	25
Kopan Dev	7093	40	32	36		45	32
Kenville	5500	6½	5	5		9½	4½
Kerr Add	35124	$12½	11⅛	12¼	+½	22⅛	10½
Kilembe	5775	250	225	240	+23	330	155
Kitem C wt	37850	44	34	36	+1	42	30
Kirk Min	4090	32	30	31	—1	42	30
Kirk Town	500	10½	10½	10½	+3	10½	6½
Labrador	1840	$20½	20⅛	20½	+¾	27¾	19½
Lake Cin	11200	67	65	65	—5	90	62
L Dufault	6125	56	52	54		101	52
Lake Ling	1000	7	7	7		10	6
L Osu	3700	15	14	14	—1	20	14
L Shore	1575	415	400	400	—15	450	400
L Wasa	9000	31	31	31		33	28
La Luz	200	350	350	350		420	325
Lamaque	2600	330	305	320	+15	475	295
Langis	31400	67	61	66	—9	100	63
Latin Am	166350	51	45	51	+4	51	26
Leitch	13420	153	145	152		164	132
Lexindin	1000	2½	2½	2½	—½	4	2
LL Lac	3600	167	164	167	—1	193	164
Lorado	102500	36	33½	34	—1	36½	19½
Lorado wts	12750	5	3½	5	+1½	8	1½
Lyndhst	6000	11	10	10	—1	19	10
Lynx	6500	9	8	8	—½	15	6
Macassa	3555	260	255	255		292	255
Macdon	800	18	18	18		32	16
Macfie	10200	4½	4½	4½		8½	4½
MacLeod	5100	100	100	100		118	100
Madsen	15675	293	280	280	—2	335	261
Magnet	6000	5½	5½	5½		10	5
Malartic	39250	77	75	77	+1	105	75
Maralgo	4150	11½	11	11½	+½	17	10
Marcon	6600	10	8½	10	+1½	13	7½
Maritime	53635	92	82	87	+3	133	77
Martin	51900	38	34½	36		38½	30
Matatch	4000	7	6½	7		10	6½
Mattagami	750	540	515	515	—15	610	515
Maybrun	4600	10	8	8		13½	8
McIntyre	2638	$24½	23¾	24⅜	+½	30½	23¾
McKen	8900	19	18	18		31	18
McMar	9500	5½	5	5	—½	8	5
McWat	13000	38	35	35	—4	47	33
Mentor	5500	17½	17	17	—1	20	15
Merrill	10100	74	71	72	—1	115	70
Meta Uran	3500	8½	7½	7½		14½	7
Midrim	17867	52	45	50		85	45
Milliken	44410	101	86	100	+14	109	70
Min Corp	4670	$10⅞	10⅛	10⅝	+¼	12⅝	10½
Min Ore	63175	10	5	9	+4	9½	5
Moly	100	$50	50	50	+4	56	42½
Moneta	11610	67	62	66	+3	80	61
Mt Wright	21167	52	50	50	—1	61	50
Multi-M	6100	30	27	30		59	27
Murray M	79600	63	56	62	+4	66	35
Nama Cr	7650	11	10	11	—1	20½	9½
Nat Expl	16100	4	3½	4		10	3½
Nealon	9000	5½	5	5	—½	9	5
Nello	4000	10	9	9	—½	15	9
Nes Lab	8645	9½	8½	8½	—2½	17	8½
New Alger	12000	5	4	5	+½	7½	4
New Ath	13075	30	28	28½	+½	35	25
New Bid	6500	7½	7	7½	+½	19½	6½
New Bid	6500	7½	7	7½	+½	19½	6½
New Cal	13000	37	33	34½	—½	43	26
New Delhi	18300	10	9½	10		17	9½
N Dicken	5740	280	271	275	—5	310	220
N Goldvue	1000	4½	4½	4½		7	
N Harri	2500	9	7	7	—2	19	7
N Hosco	106950	92	76	79	—7	114	63
N Jason	11500	5½	5	5⅛		7½	5
N Kelore	1800	8	7½	8		13	7½
Newlund	12500	14	13½	13½	—½	25	13
N Man	3400	35	32	32		42	30
N Myiam	72400	55	51	53	—1	127	51
N Rouyn	5400	6	5½	5½	—½	12	5
N Senator	6000	4½	3½	3½	—½	6	3
New Taku	500	12	12	12	—3	18	12
Nick MS	9608	44	35	39	+4	72	35
Nipissing	8250	80	76	80	+5	146	75
Nisto	500	5	5	5	—½	7	5
Norbeau	6500	45	43	45	+5	110	38
Norenda	5365	$40	39⅛	39½	—⅛	48¾	37½
Norgold	11000	5½	5	5		6½	3
Norlartic	14000	20	20	20		24½	20
Normetal	2740	305	299	300		370	290
Norpax	20960	11	8	10	+2	19	7½
Norsync	8750	8	8	8	+1	12	5
Noringale	766	43	43	43	—2	65	39
N Coldstrm	78125	108	94	102	+7	130	74
N Goldcrt	3532	24	23½	23½	—1½	33	21
N Rank	2600	80	74	80	+4	125	74
Northsp	18357	96	87	90	+8	141	69
Norsp A wt	8385	35	29	31	+6	81	21
North Can	1500	115	110	115	—9	131	110
Norvalie	6750	9½	9	9	—1	15½	9
Obaska	1500	5½	5½	5½	—1	10	5½
O'Brien	5200	60	55	57	—1	80	55
O'Leary	3000	12	11½	12		15½	11
Opem	18430	655	625	635	—15	860	525
Orchan	47800	128	120	126	+1	137	80
Orenada	1000	5½	5½	5½		9½	5½
Ormsby	2710	27	27	27		37	25½
Osisko	700	29	28	28		35	27½
Pamour	3055	62	59	62	+3	66	57
Paramaq	500	7	7	7	+½	14½	6½
Pardee	4420	14	14	14	—1	23	14
Patino M	1200	400	390	400	+15	410	309
Patino wts	6900	33	25½	33	+3	66	22
Pato	2905	245	245	245	—6	285	245
Paymast	14950	18	16½	17½	—½	31	15½
Pce Expl	6999	12	11	12	+½	18	10½
Peerless	7100	14	12	13		39	12
Perron	11200	13½	13	13½	+½	21½	13
Pickle Crow	9560	75	74	75		102	74
Pitch Ore	8000	5	5	5		7	5
Placer	2155	$12¾	12⅛	12⅛	—⅛	12⅝	10¼
Portage	21100	47	42	47	+2	98	40
Pow Rou	700	30	30	30	+3	42	27
Preston	5745	415	350	395	+45	515	340
Pronto	13247	257	215	245	+29	325	215
Pros Air	2455	41	40	40		21	38
Purdex	9000	5	4	4		7½	4
Que Ascot	21795	13	9	11	+½	21	8
Que Chib	24920	17	14	16	—1	29	14
QueCop	2900	13½	12	12	—1	19	12
Que Lab	6300	4	3	4	+1	6	3
Que Lith	800	255	255	255	—1	350	250
Que Man	1500	11	11	11	—1	13½	10
Q Metal	19010	55	49½	54	+5	66	45
Quiston	13161	12	11	11½	—½	16	11
Quemont	1635	930	905	930	—20	11⅞	900
Radiore	57400	62	57	58	—4	78	56
Rainville	1000	20	20	20	—3	38	20
Rayrock	2350	52	47	50		68	45
Realm	6200	34	30	30	—3	60	26
Reeves	200	210	210	210	+10	210	150
Renable	900	165	165	165	+4	185	147
Rexspar	22245	36	30	35	—2	45	25
Rix Athab	4200	18	16	16½		26	13
Roche	5000	10	9	9	—1	13	9
Rockwin	21610	21	19	19		35	19
Rowan Con	5500	6	6	6		9	6
Ryanor	1000	9	9	9		13	9
San Ant	9900	61	59	59	—1	73	48
Sand Riv	2000	9½	8	8½	—1	13	7
Sheep Cr	1500	80	79	79	+1	100	75
Sherritt	22647	285	265	271	+7	325	255
Sigma	730	335	330	330	—5	450	330
Sil Miller	11600	37	30	37	+7	43	27
Siscoe	9200	93	90	90	—2	109	88
Slocan VR	23891	8	6½	8	+1½	11	6½
Stanleigh	72472	41	29	35	+7	46	25
Stanigh wts	6720	8	6	6½	+½	13	6
Starratt	12500	4½	4	4½		7	4
Steeloy	1500	3½	3	3	—1	6	3
Steep R	57425	995	900	970	+75	1325	860
Sturgeon	3000	18	18	18		22	18
SudCont	6200	6	6	6		10	5
Sullivan	4375	150	143	143	—5	185	143
Sunburst	1040	17	17	17	+3	26	12
Sylvanite	7225	90	86	86		104	60
Taurcanis	7300	48	43	45	—2	69	39
Taurcan vt	1000	43	43	43	+5	57	37
Teck-H	10965	165	160	163	+3	280	160
Temag	5400	165	152	164	+2	215	125
Territory	50840	25	23	25		40	23
Thom L	8750	80	75	78		98	43
Tiara	500	4	4	4	—½	7	4
Tombill	9800	57	53	54	—1	68	41
Torbit	10700	26½	24½	24½	—1	31	24½
Towag	2620	8	8	8	+1	9½	6
Trans Res	500	14	14	14	—1	18	14
Tribag	2500	26	23	26	—1	47	23
Trin Chib	500	9	9	9	+1	17	8
Ult Shaw	2616	8½	8½	8½		14	8½
U Mining	1816	17½	17	17	—½	24	17
U Asbest	25450	475	355	460	+95	500	345
Un Keno	2850	630	615	615	+10	675	530
Un Fort	3500	20	19½	19½	—4½	28	19
Upp Can	7250	108	104	108	+5	125	102
Vandoo	2500	4½	4	4		7	3½
Ventures	19029	$24¾	23¼	24⅜	+⅜	28	21¾
Vespar	8000	31	28	28	—2	34½	28
Violam	3850	150	143	146	+1	160	138
Waite Am	3805	630	610	610	—25	690	600
W Malar	4000	4	4	4		5½	4
W Surf In	5000	19½	17	17	—2	30	12½
Willroy	23550	130	121	128	+1	164	110
Will wts	17033	9½	9	9	—½	15½	9
Willsey	17033	9½	9	9	—½	15½	9
Winch	1000	5	5	5	—½	7	5
Wr Harg	6260	110	105	108	+5	140	101
Yale Lead	16850	18	17	17		27	15
Yellorex	6000	6½	6	6	—½	9½	6
Yk Bear	15345	105	100	102	—1	112	99
Young HG	10500	67	61	63		87	56
Yukeno	1000	3½	3½	3½	+½	5	3
Zenmac	6900	21	20	20		29	20
Zulapa	5250	20	20	20	+2	29	18
Curb							
Bulolo	1035	490	460	475	—15	500	390
Gaspe Cop	100	$20	20	20		23	20
Pend Ore	1000	258	252	252	—6	315	240

Total des ventes — 6,994,000

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	Année Haut	Année Bas
Creativ Tel	40621	$10⅝	9⅞	10⅝	+⅛	11¾	8¼
Alumin	28773	$32¼	30	32	+1⅜	33⅞	28
BA Oil	19445	$29½	28⅞	28⅞	—⅞	35½	28
Bell Phone	18842	$44⅜	63½	44¼	—⅜	45	42⅝
MB and PR	16760	$16¼	15½	16	+¼	19	16¼
PETROLES							
Cree wts	225907	360	345	355	+5	360	220
C Dragon	195011	38½	32	37	+2	45	22
Ponder	103900	48	42	47	—6	98	40
Sapphire	98100	55	46½	52	+2	104	46½
Long Pt	59200	65	54	58	+2	67	47
MINES							
Latin Am	166350	51	45	51	+4	51	26
C Halliwell	164392	53	46	49½	+3½	72	40½
C Negus	155600	20½	12½	20	+13	22	12
C Mogul	145000	90	75	85	+10	124	69
Frobish	162319	185	147	176	+26	210	145

Obligations canadiennes

			Offre	Dem.
Gouvernement du Canada				
Mai	5½	1960	101	101½
	3	1961	99¼	99¾
	5½	1962	102½	103
	3¾	1965	93½	94½
	2¾	1968	86½	87½
Avril 1	5½	1969	100¾	101¾
	4¼	1972	91	92
	3¼	1976	79	80
	4½	1983	89⅞	90¼
Perp.	3			
C. N. R	4	1981	83	84
C. N. R	5½	1964	101½	102
C.N.R.	5¾	1985	103½	104½
Obligations provinciales				
Alberta Pet	4½	1978	82	84
B.C. Pow. Com.	5	1982	88½	90½
Manitoba	5½	1979	97	98
New Bruns.	3½	1965	89¼	91¼
New Bruns	5	1979	90½	92½
Newfoundland	6¼	1980	100	102
Nova Scotia	3¼	1965	88¾	90¾
Novo Scotia	5	1979	90½	92½
Ontario	5½	1980	98	99
Ontario	3	1965	90½	91½
Ont Hydro	4	1966	94	95
Ont. Hydro	6	1980	103¼	104¼
Quebec	4	1962	97	98
Quebec	4¾	1977	92	94
Quebec Hydro	3½	1975	80	81
Quebec Hydro	6	1979	102½	103½
Saskatchewan	6	1980	101¾	102¾
Obligations convertibles				
Abitibi P & P	4½	1966	96½	98½
Atlas Steels	5	1967	102	108
Brazilian Traction	4½	1971	74½	76½
B. C. Elect.	6	1984	104	106
Can Delhi	5½	1973	87	89
Can. Pacific	4	1969	86	87½
Can. Petrofina	4	1972	80	83
Can Utilities	5¾	1977	103	107
Cockshutt Farm	5	1968	87	90
Dom. Textile	4	1966	88½	91
Greyhound Lines	5½	1978	93	100½
Home Oil	5¾	1971	91	94
Home Oil	6	1975		
Inland Cement	4½	1976	90	96
Inland Nat Gas	5½	1977	81	
Loblaw	4¾	1976	114	118
Pac Pete	5	1977	87	91
Shaw. W & P	5½	1972	105½	107½
Simpson's	5	1976	127	135
Simpson's	5½	1976	103½	105½
Triad Oil	4¾	1971	76½	78½
Westcoast "C"	5½	1988	80	84
Obligations industrielles				
Abitibi P & P	6¼	1977	100	—
Alb. Gas Trun.	5¾	1981	89	91
Algoma Steel	5¼	1978	92	94
Alum of Can	4½	1971	87½	89½
B. A. Oil	5½	1977	91	94
Can Cement	5¾	1975	91	97
Can. Breweries	5	1983	89	91
C. B. Alum	5¼	1980	92	95
Cdn Chemicals	5¼	1971	90	93
C. I. L.	5¾	1977	98	—
Can. Oils	4	1976	80	83
C.P.R.	3¾	1972	78	80
C.P.R.	5	1983	89	91
Con Denison	5	1962	97	99
Credit Foncier	5½	1974	93	96
Dom Stores	5½	1976	95	98
Dom Tar & Ch	5¼	1978	90	93
Gen Motors A	4¾	1969	91	93
Imperior Oil	3	1969	80	82
Indust. Accept.	5½	1978	91	93
Loblaw Groc.	6	1977	98	98
Lorado Uranium	6	1962	98	100
Massey-Ferguson	4½	1976	80	82
Milliken Uran	6	1962	97	99
North Star Oil	5¾	1977	91	94
Reynolds Alum	5¾	1978	94	97
St. Law Corp	5	1978	89	91
Simpson's	4¾	1973	91	93
Stanleigh W	5½	1962	94	—
Stanrock Ur	5¾	1963	100	103
Steinberg's	5¼	1973	91	—
T. C. P.	5.85	1987	90	92
Traders Finance	5¼	1974	94	97
Geo. Weston	4¾	1971	90	92
Utilités publiques				
Anglo-C. Tel.	6	1983	97	99
Avalon Tel.	5¾	1966	82	—
Bell Tel.	3¾	1979	77	79
Bell Telephone	6¼	1978	101	103
Bow Power	3¾	1980	75	77
Braz. Tranction	4¾	1970	79	—
B.C. Electric	3¾	1969	82½	84½
B.C. Electric	5¾	1977	96	98
B. C. Electric	5⅛	1988	88	90
B.C. Telephone	5¾	1983	91	—
Calgary Power	3¾	1972	80	—
Canada Electric	4	1968	79	82
Cdn W Nat Gas	5⅜	1983	94	96
Cons. Gas	5¾	1977	94	96
Consumer's Gas	5	1978	88	—
Eastern Light &P	3	1969	80	—
Gt Lk Pwr	5¾	1977	90	93
Inland Nat Gas	6	1982	92	94
Maritime Elect.	4	1975	78	80
Nfld. Lt & Pwr	4½	1974	81	—
Nfld Lt & Pwr	5½	1978	92	—
No. Ont N. Gas	5¾	1982	87	89
North Telephone	5¼	1978	91	—
Power Corp.	5½	1977	91½	93
Que Nat Gas	5¾	1985	88	90
Quebec Telephone	6	1977	96	—
Shaw. W & P	3½	1970	81	83
Shaw W & P	4¾	1976	88	90
Union Gas	5	1977	87	90
Union Gas	5½	1977	91	93
Immeubles				
Brant Coach R.	6	1978	89	92
Eaton Realty	3½	1968	83	85
Eaton Realty	5	1978	87	90
Lob Leased Prop.	5½	1983	93	95
Steinberg's Prop.	6	1982	94	96

B. C. Forest Products Limited

Le bénéfice net consolidé de British Columbia Forest Products Ltd. s'établit à $2,007,343 ou l'équivalent de 58 cents l'action pour le semestre terminé le 31 mars, comparé à $1,546,902 ou 45 cents l'action pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 30%. Les ventes se sont accrues de 5% au chiffre sans précédent de $25,668,317.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
ACF Ind	1000	46¼	45⅝	46⅛	+¾
Allegany	11000	10½	10⅛	10⅛	
Allis Ch	6400	30¼	30	30	—⅛
Amerada	8200	66¼	65	65½	+2½
Am Can	6500	38⅝	38⅜	38⅜	+⅛
Am Cyan	4900	55⅜	54⅝	54⅝	—⅝
Am Mtrs	52500	25¾	24½	24⅝	—½
Am Smelt	2400	49⅞	49⅛	49⅞	+⅝
Am Std	7600	13½	13¼	13⅜	—⅛
Am Tel	11500	88¼	87⅞	88	+¼
Am Tob	1500	51⅞	51¼	51⅝	+¼
Anaconda	5700	51¼	50	50	—1⅛
Armco Stl	1400	63¾	63¼	63¼	—½
Armstg Ck	1500	43⅞	43½	43⅞	—½
Babcock	2200	34	33¾	33¾	—⅛
Balt Ohio	3400	34⅞	34⅛	34⅜	+⅜
Beth Steel	10100	47⅞	46⅜	46⅞	—⅜
Boeing Air	25600	30⅝	27½	28⅞	—1¾
Borden Co	400	48¾	48⅝	48¾	—⅛
Borg War	2500	38⅞	37⅞	38⅞	+¼
Budd Mfg	4400	18	17⅞	17¾	
Burl Mills	13300	19¼	18¾	19	+⅜
Burroughs	8930	36½	35⅞	36⅛	+⅜
Calumet	1900	21¼	20¾	20¾	—⅜
Can Dry	700	21¼	21	21	—⅛
CPR	6100	26½	25⅞	25⅞	—⅛
Case J I	17600	12¼	11⅛	11⅞	+⅞
Cater Trac	5800	28½	27	27	—1⅜
Celanese	6800	24⅞	24⅜	24½	
Ches Ohio	3500	62⅞	61½	62⅜	+1¼
Chrysler	5700	47¾	46⅞	46⅞	—½
Cities Svc	7600	42⅝	41⅜	42¼	+1½
Clevite	2900	61	60¼	60½	+¼
Coca Cola	16700	55⅞	55	55⅛	+¼
CBS	7200	39⅞	39	39⅞	+1
Coml Solv	2700	15⅜	14⅞	15¼	+¾
Con Ed	300	62⅞	62⅜	62⅞	+¼
Container	1400	25⅛	25	25	
Cont Can	7800	43	42¼	42⅞	—⅞
Con Oil	6800	45¾	43⅞	45½	+1¼
Cop Stl xd	700	41	40¼	40⅜	—⅝
Crane Co	2000	49¼	47⅞	48¾	+1⅛
Crown Zell	3600	44½	44	44⅛	—⅛
Curtiss Wr	6600	21¼	19½	20	—1⅛
Deere	6000	43⅜	42⅛	43¼	+⅜
Dist Seag xd	100	30⅛	30⅛	30⅛	+½
Dome	1500	19	18⅞	19	+½
Douglas	5600	32⅝	32	32½	—1⅛
Dow Chem	3100	92½	91½	91½	—½
Du Pont	2000	213½	210	211	—2⅛
East Kod	3900	113⅞	111½	111¾	—¼
Eaton Mfg	1100	34½	34¼	34¼	
El Auto L	400	45⅞	45⅞	45⅞	
El Paso NG	5900	33⅞	32⅞	33⅛	—⅜
Firestone	2600	36½	35⅜	35⅜	—⅜
Ford	10950	69⅝	68⅛	68¾	—⅞
Frueh Tra	7500	25⅛	24½	24½	
Gen Dyn	20500	49¼	47⅛	47⅞	—⅞
Gen Elec	14200	91¼	90⅛	90¼	—⅜
Gen Foods	1900	116½	115	115	—1¼
Gen Mills	6500	24⅞	24	24¼	—½
Gen Mtrs	26600	45⅞	44⅜	44⅞	
Gen Tire	9400	68¾	65	67	—1⅞
Glidden	800	35⅞	35⅛	35¼	
Goodrich	3600	74	72	72⅞	+⅝
Goodyear	5800	40⅞	40⅛	40⅞	+½
Gr Paige	2100	2⅛	2	2	—⅛
Grand Un	400	28⅞	28¾	28¾	
Gt A and P	5600	38	37	37⅞	+⅜
Gt Nor Ry	2100	44½	43⅞	44½	+1⅛
Gulf Oil	19100	30¼	29⅞	29⅞	+¼
Homstk	1200	39	37⅞	38⅞	+1
Hud Bay	100	47	47	47	
Interlake	1100	27½	27⅛	27⅛	—⅛
In Bus Mch	3200	474½	471	473½	+⅛
Int Harv	4800	45¾	44⅞	45½	+⅛
Int Nick	4200	111⅛	110¼	110¾	+¼
Int Pap	1900	100¼	99½	100	+⅜
Int Tel	40700	45	44⅛	44⅞	
Johns Man	6500	60⅛	59⅞	59⅞	+⅛
Kennecot	3600	78⅛	78⅛	78⅛	—⅛
Kresge	700	30½	30¼	30⅜	+⅛
Kroehler	700	14⅞	14	14⅞	+⅞
Marsh Field	300	51	50⅞	51	+⅝
Martin Co	13400	46⅞	43⅞	44⅞	—2
Merck	3600	89	88	88¼	—⅜
Minn MM	2900	204	202	202½	—½
Minn Ont	900	30⅝	30⅛	30⅜	—⅛
Msn Ch xd	12900	41¼	40½	40⅝	+⅜
Mont Ward	4400	46½	45½	46	—½
Nat Aviat	500	28¾	28⅛	28⅞	—⅜
Nat Cash	3100	61⅝	60⅝	60⅝	—⅝
Nat Dist	2000	29¼	29	29⅛	+¼
Nat Gyps	700	54	53½	53½	—1
NY Cent	12400	25¼	24⅞	24⅞	+⅜
NY NH	100	4⅞	4⅞	4⅞	—⅛
Nor Pac	1800	42½	42	42½	+½
Ohio Oil	1700	33	32¼	32⅜	+¼
Outb Mar	5200	29⅛	28½	28⅞	
Parke Da	2200	44⅜	44⅛	44⅜	+⅛
Penn RR	4900	13½	13¼	13¼	—⅛
Phelps D	1300	47	46¼	46¼	—⅜
Philco	3700	31⅝	30¾	31¼	—½
Phillip Mor	1200	64¼	63⅜	64¼	
Pitt Plate	3400	63⅝	61½	62⅞	+⅜
Proc Gam	1900	106¼	103½	106	+3
Pullman xd	300	72⅜	71⅞	72¼	+⅞
RCA	8900	75⅞	75	75¼	—1⅛
Repub Stl	2600	64⅛	62⅝	62⅞	—1¼
Rey Tob B	2300	64⅛	63⅜	64⅛	+⅛
Royal Dut	19000	39¼	38½	38⅞	+½
Sears Roeb	8400	51¼	50⅞	51	+⅜
Sheraton	2800	18⅛	18	18	
Sinclair	7900	38⅜	37⅝	38¼	+⅜
Socony	17600	38¼	36⅞	37⅞	+⅝
Sperry R	10000	24⅛	23⅞	23⅞	—⅜
Std Brand	1100	41⅜	41	41¼	+⅛
Std Oil Cal	8400	43⅛	41⅞	42½	+¾
Std Oil Ind	9400	38¼	36⅝	38¼	+1⅛
Std Oil N J	53000	43¼	41⅞	42⅜	+1⅛
Stud Pack	7100	11⅛	10⅞	10⅞	+⅛
Texaco	5000	71⅜	69⅞	70½	+1
Tex Sulpher	3400	17¼	16¾	17	+¼
Thiokol	46100	46⅞	44	45⅜	—1
Tidewater	4400	19⅛	18⅛	18⅞	+¼
Timken	800	61	60	60	—½
Twent C	4900	37⅜	36	36⅜	—⅝
Un Carb	2100	135	133½	134	+½
Utd Airc	8500	39¼	37¼	39¼	+⅜
Utd Corp	7200	7⅛	7	7⅛	
US Gyps	800	104½	104	104½	+1¼
US Rubber	1700	57¼	56⅜	56⅞	+⅛
US Steel	5800	82⅜	81⅜	81⅞	—1
Vanadium	1300	25	24⅛	24⅛	
Walkers	200	36⅞	36¼	36⅞	+⅛
W Un Tel	3900	44⅞	44⅛	44⅞	—⅜
Westhse	14000	57⅞	56⅜	56⅞	—½
Woolwth	3200	68⅛	67⅞	68	+⅛

Prix des Grains

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A.
AVOINE					
Mai	82¼	82¼	81⅝	81⅞	81⅞
Juil	80½	80⅜	80¼	80½	80⅝
Oct	78⅜	78¾	78⅜	78⅝	78⅝
Dec	77¼	77¼	77⅛	77⅛	77⅜
ORGE					
Mai	103	103	101⅞	102⅞	103⅛
Juil	101⅛	101⅛	100⅞	100⅞	101⅛
Oct	100½	100⅜	100⅜	100⅞	100⅝
Dec	—	—	—	99⅝	99⅝
LIN					
Mai	331	332¼	330½	331½	331
Juil	331¼	332⅝	330¼	331¼	331½
Oct	316¼	318	315½	316½	316⅝
Dec	306¾	308⅜	206⅛	306⅛	306⅞
SEIGLE					
Mai	111⅜	111⅜	111¼	110⅝	111½
Juil	111⅞	112⅛	111⅛	111⅞	112¼
Oct	112⅜	112½	112½	112⅛	112⅜
Dec	—	—	—	113	13

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A.
BLE					
Mai	204⅛	193		293	202⅞
Juillet	186	185½		185¾	185¾
Septembre	188⅝	187¾		188⅝	188
Decembre	193¾	193¼		193¾	193½
Mars	197⅛	196⅛		197⅝	197⅝
MAIS					
Mai	119⅛	118¼		118¾	118⅞
Juillet	121⅛	121⅛		121⅛	120⅞
Septembre	120¼	119¾		120¼	119½
Decembre	113⅞	113⅛		113⅞	112¾
Mars	117¾	117½		117⅞	116¾
AVOINE					
Mai	75¼	73¼		75	74⅞
Juillet	73⅞	73¼		73½	73⅞
Septembre	73¼	72⅝		73	72⅞
Decembre	76⅛	75⅞		76	75⅞
SEIGLE					
Mai	126¾	124		125	124
Juillet	125	124		124¾	124
Septembre	125⅞	124½		125¼	124½
Decembre	127⅛	126½		127	127
FEVES SOYAS					
Mai	214¾	212½		213½	213⅜
Juillet	216	214½		215⅛	215⅛
Septembre	212⅜	211½		211⅞	212
Novembre	211⅛	210½		210⅞	211
Janvier	215⅛	214¼		214⅝	214¾

Normetal Mining

Normetal Mining Corp. Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1960: $391,700, soit l'équivalent de 10.2 cents l'action, au regard de $421,000 ou 11 cents, pour la période correspondante de 1959.

Titres au Comptoir

Cours fournis par Kippen & Company 607 ouest, St-Jacques

	Offre	Dem.
Anglo Can Tel A	38	40
Banque d'Economie	40	—
Banque d'Epargne	55	58
Briqueterie St-Laurent	80	105
Can Delhi	4½	4⅞
C Javelin	10¾	11¼
Corp. D'Exp. Financière	10⅛	—
Do wts	100	—
Dupuis Frères Pfd	15	—
La Prévoyance	82	88
La Sauvegarde	80	—
La Solidarité Cie Ass.	45	—
Les Prévoyants du Canada	60	—
Manufacturers Life	250	—
Que Telephone 5% P	16	18
Société d'Adm. & Fiducie	120	130
Trust Gen. du Can. P	15	—
Westcoast Trans	12	12⅛

Moyennes de Toronto

			Offre	Dem.
Vendredi	495.63	80.27	158.42	88.30
Jeudi	494.45	79.92	157.73	88.15
Sem. Pass.	490.00	79.12	155.95	87.29
Mois Pass.	489.42	85.50	158.51	92.56
Ann. Pass.	525.08	94.34	173.48	127.84
1960 haut	533.85	90.20	176.74	106.78
1960 bas	474.52	79.85	152.57	86.79
1959 haut	555.65	95.13	192.15	145.22
1959 bas	489.77	84.80	157.19	98.31

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du code civil, que Davis Automatic Controls Limited, dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la Ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 10e jour de mai, 1960 et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, Qué., le 12e jour de mai, 1960, sous le numéro 1470261.

Ce 18e jour de mai, 1960.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 505,738

JEAN MARIE LACROIX, chauffeur, demeurant et domicilié dans la cité de Longueuil, district de Montréal,
Demandeur,

VS

DAME ANTOINETTE MARSAN, épouse commune en biens du dit Jean Marie Lacroix, autrefois de la cité de Longueuil, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la défenderesse Dame Antoinette Marsan de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 19ème jour de mai 1960

G. BLANCHET
Député-Protonotaire

Mes Brissette & St-Jacques,
203 rue Ste-Alexandre,
Longueuil, P. Q.
et domicile élu,
Bernard Goyette, H.C.S.
4 est, rue Notre-Dame,
Montréal, P. Q.
Procureurs du demandeur

ARCHITECTES

DAVID & DAVID
ARCHITECTES
Charles David — Jacques L. David
7020, Chemin de la Côte des Neiges
MONTREAL — RE. 1-6439

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-6309
MONTREAL — VI. 5-7866

Moyennes hebdomadaires sur les Bourses Canadienne et de Montréal

Voici un tableau donnant les cours des moyennes hebdomadaires sur les Bourses Canadienne et de Montréal, durant le cours de la semaine dernière avec comparaisons:

	7 banques	10 utilités	20 industriels	30 combinés	10 papeteries	15 mines d'or
Fermeture de vendredi	53.51	138.1	283.3	234.9	443.4	74.75
Il y a une semaine	53.14	137.2	280.8	233.1	434.0	70.65
Il y a un mois	54.24	138.5	286.6	237.1	425.5	76.85
Il y a un an	66.10	158.3	309.0	258.7	434.6	90.13
Changement de la semaine	+.21	—.2	+.6	+.4	+5.8	+1.53
Haut de la semaine	53.51	138.3	283.3	234.9	443.4	74.75
Bas de la semaine	53.24	137.4	282.6	234.2	436.6	73.22
Bas 1960	59.84	145.1	320.0	261.7	466.7	85.34
Haut 1959	51.03	135.8	277.2	230.5	409.3	70.65
Bas 1959	69.62	162.1	334.4	274.4	494.8	92.77
Haut 1960	56.88	141.3	285.9	238.0	403.4	78.32

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles, les plus achalandés

Voici un tableau, donnant les noms des 10 industriels ainsi que les 10 mines et pétroles, les plus achalandées sur les Bourses Canadienne et de Montréal, durant le cours de la semaine dernière:

INDUSTRIELS

Volume		Dern. vente	Chng Sem
30,470	Aluminium	32	+ 2¼
16,350	Un. Frn. Prop.	2.15	+ .15
13,095	St. Law. Corp.	18	+ 1½
12,600	Abitca	33	+ .02
12,086	Bell	44¼	— ⅜
11,300	Premier Steel	8¼	+ ⅜
11,300	Webb and Knapp	3.15	+ .50
8,570	MacMillan Powell	16	+ ⅞
8,325	Imp. Tabacco Pr	5½	+ ¼
7,813	Shawinigan	26⅛	— ⅜

MINES ET PETROLES

Volume		Dern. Vente	Chng Sem
132,400	South Dufault	21	— .01
103,200	Atlas Telefilm	49	— .03
70,000	Haitian	.03	— .01
69,925	Golden Age	.63	+ .25
61,700	New Formatue	.56	
50,000	Frobisher	1.75	+ .25
47,300	Vanguard	.43	+ .03
44,100	Wendell	.03	— .00½
30,160	Chemalloy	2.10	— .09
29,893	Canorama	.50	

COMPTABLES AGREES

Henri L. Bélanger et Cie
3826, rue Saint-Hubert
VI. 4-3412

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
Edifice de la Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
533, rue Chevrier
AV. 8-8607

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871*
4926, av. Verdun VERDUN

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair, Côté, Marceau et Associés

E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
Maurice CHARTRE, C.A. — Lucien BELAIR, C.A. — R. COUILLARD, C.A. — Gérard MARCEAU, C.A. — Raymond FORTIER, C.A. — Albert GARNEAU, C.A. — Clément PRIMEAU, C.A. — Pierre BARRY, C.A.
M. SAMSON, O.S.E., C.A. — E. H. KNIGHT, C.A. — Lionel ROUSSIN, C.A. — Percy AUGER, C.A. — H. BOURGOUIN, C.A. — Pierre LESAGE, C.A. — Benoit SYLVAIN, C.A. — Paul GONTHIER, C.A.
A.E. Beauvais, D.SC., C.A. — Léon COTE, C.A. — Dollard HUOT, C.A. — Jean LACROIX, C.A. — Marcel IMBLEAU, C.A. — Dennis BELL, C.A. — Pierre CHOUINARD, C.A.
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Un lecteur nous demande ce qui arrive à Brébeuf dont nous n'avons pas parlé depuis longtemps. Etablissons d'abord, pour éviter tout malentendu, que lorsque nous parlons de ce coquet petit village des Laurentides, ce n'est que pour concrétiser en un modèle, qui les embrasse tous, les innombrables endroits de villégiature et les mille et un plaisirs de la vie champêtre. Les milliers de lacs des Laurentides et du Grand Nord sont tous aussi charmants; ils mouillent des sites enchanteurs; leurs eaux sont également peuplées de poissons frétillants; l'air y est pur; les plages y sont aussi accueillantes et les excursions en montagne excitantes. Les endroits de ce genre peuvent se situer près de Montréal, dans les alentours de Ste-Adèle; plus haut que Ste-Agathe; à la Minerve ou au lac Désert; à Notre-Dame du Laus et partout dans la province, à Alma comme dans les Cantons de l'Est ou dans le Bas du fleuve.

• • •

A La Tuque comme à Brébeuf, les pêcheurs d'avril et de mai ont échappé de belles prises; ils ont tempêté contre le haut niveau des lacs et des rivières; ils ont en certains endroits été ennuyés par la drave; ils ont bénéficié de quelques jours de chaleur intense au début du mois pour endurer ensuite des jours de pluie. Mais partout, c'est la même chose. On va à la campagne pour faire une cure de désintoxication et pour respirer l'air pur du printemps, air non souillé par les poussières de la ville. On s'y éloigne du téléphone, des rendez-vous d'affaires, des repas cuits en série dans les restaurants; on fuit le bruit de la cité, le roulement des voitures, la sonnerie de la porte, la cacophonie de la radio et la musique artificielle de la télévision. C'est pour cela que les vrais amateurs de la vie au grand air fermeront les yeux et pourront donner un autre nom au petit village qu'il pourra m'arriver de mentionner quand je décrirai les baignades dans la Rouge, le canotage sur la Diable, les excursions à La Tuque, près de Saint-Jovite, les brochets du lac Binn's, les cascades d'Huberdeau, les chemins pittoresques qui mènent à Saint-Rémi d'Amherst ou au lac des Plages.

• • •

Dans les collèges d'enseignement secondaire ou supérieur, d'ici la fin de l'année, de nombreux jeunes gens, garçons et filles, auront à faire le grand choix de leur vie, celui d'une carrière. Nous attirons leur attention sur une branche de l'enseignement qui est appelé à se développer rapidement pour répondre aux besoins de notre époque: l'éducation physique. Cette branche de l'activité humaine offre maintenant un emploi à plein temps. Pendant l'année scolaire, les maisons d'enseignement, de plus en plus, respecteront les demandes des autorités, d'accorder à l'éducation physique la place et l'importance qu'elle mérite. Pendant les vacances, les instructeurs et moniteurs peuvent facilement se trouver des emplois au service de loisirs organisés de paroisses et des terrains de jeux de villes et municipalités.

• • •

Nous invitons ceux que la carrière intéresse à se mettre en communication avec l'Institut Yvan Coutu, au centre Notre-Dame. A tous les étés, en août, on y donne des cours de préparation à ce métier passionnant. Nous recommandons cette institution parce que nous en avons suivi l'évolution depuis plusieurs années et que nous avons été à même d'apprécier le beau travail qu'elle fait dans une centaine de maisons d'enseignement. Mais nous ne prétendons pas que l'Institut a le monopole de la compétence, de l'efficacité et du succès. Dans un champ d'action aussi important, toutes les initiatives sont louables. A l'université de Montréal, à Laval, à l'université d'Ottawa avec le R. P. Montpetit, **on prépare sérieusement à cette carrière.**

• • •

L'important est de guider vers ces foyers d'éducation physique les jeunes que cette profession pourrait intéresser. Et quand nous parlons de jeunes, nous ne limitons pas l'invitation aux jeunes garçons. On a trop souvé l'habitude de ne parler de sport amateur, de divertissements, de culture physique, de concours athlétiques qu'en fonction des hommes de la future génération. Les jeunes filles aussi doivent pouvoir profiter de ces nouveaux programmes qui favorisent la santé du corps et l'épanouissement de toute la personnalité. Il est malheureux qu'à tant de couvents on considère l'éducation physique comme une perte de temps ou à tout le moins comme une entrave à la conception qu'on se fait de la formation des Canadiennes françaises.

• • •

Cette invitation s'adresse aussi aux membres des communautés religieuses. Certains collèges classiques ont confié cet enseignement à des prêtres spécialisés en la matière. Nous pensons en ce moment à l'abbé Maurice Bellemare, spécialisé à l'université d'Ottawa et qui a la charge de l'éducation physique au collège de l'Assomption. Les experts et les maîtres ne manquent pas. Mais tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas généralisé cet indispensable à-côté de la formation de la jeunesse à tous les collèges, à toutes les écoles de la province, il y a de la place pour toutes les bonnes volontés et pour ceux qui ont l'ambition d'y faire leur avenir.

Le football à la télévision

Au bénéfice des amateurs de football de l'Ouest canadien, la Société Radio-Canada télévisera, cette année, onze joutes de la saison régulière de la WESTERN INTERPROVINCIAL FOOTBALL UNION. Cette année, les téléspectateurs bénéficieront donc de la diffusion de quatre matches de plus que la saison dernière et, enfin, quatre ou cinq joutes (selon le cas) des séries éliminatoires seront aussi télévisées. Radio-Canada versera la somme de $125,000, à la WIFU afin d'assurer la diffusion de ces matches. L'an dernier, la Société obtint les droits de diffusion de sept parties de la saison pour la somme de $117,000. Pour leur part, les amateurs de l'Est du pays n'ont pas été oubliés. En effet, Radio-Canada a acquis les droits de télévision des joutes du Big Four, pour le montant de $312,500. Ce montant est identique à la somme versée l'an dernier. Radio-Canada télévisera donc 21 joutes régulières et trois parties des séries éliminatoires, avec les mêmes restrictions locales que par le passé.

TRIPLEMENT SEC
TRIPLEMENT DOUX
TRIPLEMENT DISTILLÉ

Adams Silver Fizz
LONDON DRY GIN
Thomas Adams Distillers Ltd.

Frank Howard brille au bâton et les Dodgers l'emportent

PHILADELPHIE — Le jeune Frank Howard a cogné quatre simples et fait compter trois points, hier, alors que les Dodgers de Los Angeles ont défait les Phillies de Philadelphie au compte de 9-6.

Norm Larker, qui frappe juste avant Howard, y est allé de deux doubles et d'un simple. Les perdants ont commis trois erreurs et les Dodgers deux. Sept des points de la partie ne furent pas mérités.

LOS ANGELES	AB	P	CS	Pp
Gilliam, 3B	3	3	2	0
Neal, CG	4	2	2	1
Moon, CG	4	1	1	1
Larker, 1B	5	2	3	2
H—Pignatano	0	0	0	0
Hodges, 1B	0	0	0	0
Howard, CD	5	1	4	3
Davis, CC	4	0	0	0
Demeter, CC	1	0	0	0
Roseboro, R	5	0	1	1
Wills, AC	2	0	0	0
E—Snider	1	0	0	0
Lillis, AC	1	0	0	0
Williams, L	1	0	0	0
L. Sherry, L	1	0	0	0
F—Essegian	1	0	0	0
Roebuck, L	0	0	0	0
Drysdale, L	1	0	0	0
TOTAUX	38	9	13	8

PHILADELPHIE	AB	P	CS	Pp
Taylor, 2 B	4	1	0	1
Curry, CC-CD	5	0	1	1
Callison, CC	3	0	0	0
Herrera, 1B	4	1	0	0
Walters, CD	0	0	0	0
A—Anderson, CG	5	2	2	2
Dark, 3B	4	0	2	1
Neeman, R	0	0	0	0
B—Dalrymple, R	4	1	2	0
Koppe, AC	4	1	1	0
Meyer, L	0	0	0	0
Robinson, L	0	0	0	0
C—Post	0	0	0	0
D—Malkmus	0	0	0	0
Buzhardt, L	2	0	1	0
Gomez, L	0	0	0	0
G—Del Greco	1	0	0	0
Farrell, L	0	0	0	0
TOTAUX	36	6	9	5

A—sauf sur erreur pour Walters, 2e
B—simple pour Neeman à la 2e
C—BB pour Robinson à la 2e
D—courut pour post à la 2e
E—retiré pour Wills à la 6e
F—retiré pour Sherry à la 6e
G—retiré pour Gomez à la 8e
H—courut pour Larker à la 9e

LOS ANGELES	400 010 202	9
PHILADELPHIE	022 100 000	6

E: Callison, Taylor, Moon, Roseboro, Farrell. R.-A.: Los Angeles 27.11 Philadelphie 27-11. DJ: Loppe Taylor et Herrera. LSB: Los Angeles 7 Philadelphie 10. 2B: Neal L Larker 2, Curry, Roseboro. CD: Anderson. BV: Gilliam, Malkmus, Taylor. S: Neal. BS: Moon, Taylor.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Williams	1 1/3	2	3	0	2	0
Sherry	3 2/3	4	3	3	3	4
Roebuck (G 2-1)	1 2/3	2	0	0	0	1
Drysdale	2 1/3	1	0	0	1	4
Meyer	1/3	3	4	3	1	0
Robinson	1 2/3	1	0	0	0	2
Buzhardt	4	4	1	1	0	0
Gomez (P 0-3)	2	3	2	2	0	0
Farrell	1	2	2	1	1	2

ML: Robinson. BP: Neeman. A: Barlick, Pelekoudas, Jackowski, Landis. T:3.07 Ass.: 12,780.

Le 5ème circuit de Joe Adcock fait gagner les Braves, 3 à 1

MILWAUKEE. — Un circuit par Joe Adcock, alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts, à la sixième manche, a donné une victoire de 3-1 aux Braves de Milwaukee sur les Cubs de Chicago, hier, devant 25,798 spectateurs. Juan Pizzarro fut le lanceur gagnant et Glen Hobbie a subi sa cinquième défaite de la saison. Pizzarro a retiré six frappeurs au bâton. Ed Bouchee a connu une partie parfaite au bâton, avec un but sur balles, trois coups sûrs dont un circuit.

CHICAGO	AB	P	CS	Pp
Ashburn, CC	5	0	2	0
Kindall, 2B	4	0	0	0
B—Averill	1	0	0	0
Bouchee, 1B	3	1	3	1
Banks, AC	3	0	1	0
Thomas, 3B	4	0	0	0
Schult, CG	4	0	1	0
Will, CD	2	0	0	0
Rice, R	3	0	0	0
Hobbie, L	3	0	0	0
A—Gernert	1	0	0	0
TOTAUX	33	1	7	1

MILWAUKEE	AB	P	CS	Pp
Bruton, CC	3	0	0	0
Schoendienst, 2B	3	0	0	0
Mathews, 3B	2	0	1	0
Aaron, CD	3	1	1	1
Adcock, 1B	4	1	1	2
Spangler, CG	4	0	0	0
Logan, AC	4	0	0	0
Crandall, R	3	0	0	0
Pizarro, L	3	1	1	0
TOTAUX	29	3	4	3

A—RAB pour Hobbie à la 9e
B—retiré pour Kindall à la 9e

CHICAGO	100 000 000	1
MILWAUKEE	001 002 00x	3

E: Thomas, Pizarro. R.-A.: Chicago 24-11, Milwaukee 27-8. DJ: Spangler, Mathews et Crandall. LSB: Chicago 10, Milwaukee 7. 2B: Schult, Pizarro. CC: Bouchee, Adcock. BV: Bruton.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Hommie (P. 3-5)	8	4	3	2	4	4
Pizarro (G. 3-1)	9	7	1	1	5	6

APL: Schoendienst, par Hobbie. ML: Hobbie. A.: Crawford, Venzon, Dascoli et Secory. T.: 2.21 Ass: 25,798.

Bally Ache gagne le Preakness

BALTIMORE, Md. — Bally Ache, qui s'est classé deuxième lors du derby du Kentucky, a remporté la deuxième tranche de la triple couronne, le Preakness d'une valeur de $175,000 samedi dernier, devançant Victoria Park, le cheval canadien, par quatre longueurs. Victoria Park a terminé en troisième position lors du derby du Kentucky.

Le favori de cette épreuve, Venetian Way, qui a remporté le derby du Kentucky, a terminé loin en arrière des deux premiers soit en cinquième place. Seulement six chevaux ont pris le départ.

Bally Ache a pris les devants au tout début de la course et a conservé et à même accru son avance sur le parcours de 1 3/16 mille. Toutefois, Victoria Park troisième favori après Bally Ache et Venetian Way, n'a pas eut chose facile.

Le cheval canadien, appartenant à M. E.P. Taylor de Toronto, occupait le dernier rang après ½ mille et était en cinquième position après un mille alors que les participants amorçaient le dernier détour. Puis, le jockey Tony DeSpirito fit avancer son cheval au deuxième rang pour terminer 1¾ longueurs devant Celtic Ash.

Bourses

Bally Ache a rapporté la somme de $121,000 à ses nouveaux propriétaires. Ces derniers, un syndicat dirigé par M. Joseph L. Arnold, ont acheté Bally Ache pour la somme de $1,250,000 il y a une semaine. Victoria Park a mérité la somme de $30,000 à M. Taylor.

Celtis Ash a rapporté $15,000 et Divine Comedy, qui a terminé en quatrième position, $7,500. TV Lark s'est classé dernier.

Bally Ache a payé $5.40 et $2.80 tandis que Victoria Park a payé $5.80. Une foule de 30,659 spectateurs ont parié la somme de $371,040.

A la suite de l'échec de Venetian Way, il n'a a aucun espoir qu'un cheval soit le vainqueur de la triple couronne.

Les entraineurs de Bally Ache, Victoria Park et Celtic Ash ont annoncé que leurs chevaux participeront au Belmont.

Bobby Ussery, le jockey de Bally Ache, a déclaré après la course: "Dès que je l'ai monté je savais que nous l'emporterions. Bally Ache est le meilleur cheval que j'ai jamais conduit".

Bally Ache a parcouru la distance en 1:57.6 minutes soit seulement trois secondes de plus que le record mondial pour cette classique détenu par Nashua qui est de 1:54.6.

Davenport à l'hôpital

MILWAUKEE — Jim Davenport, des Giants de San Francisco, a été conduit à l'hôpital. Le joueur de troisième but a vomi du sang.

Il sera hospitalisé pendant deux ou trois jours.

Robert Cléroux au Mont-St-Louis

Ike Thomas sera le prochain adversaire de Robert Cléroux, lundi le 30 mai, au Mont-Saint-Louis, au prochain spectacle de boxe offert par le promoteur Jacques Chevrier. Le rude poids-lourd de l'Abord-à-Plouffe, qui au début de l'année, battait à New-York l'expérimenté Willie Besmanoff, ajoutera un autre laurier à ses récents succès s'il peut disposer de Thomas.

Cléroux, qui attend le caprice du champion George Chuvalo, indécis à lui accorder un combat de championnat, n'a pas l'intention de laisser se rouiller sa foudroyante droite et il se promet bien d'enregistrer une autre victoire. La facilité avec laquelle Robert a gagné jusqu'ici presque tous ses combats laisse croire parfois qu'on a souvent opposé à notre favori des adversaires de deuxième classe.

Le promoteur Chevrier, dont les ressources ne sont pourtant pas illimitées, n'a pas ménagé ses effort set ses moyens financiers pour rendre ce combat possible. En retour, il s'attend à une forte assistance pour cette rencontre qui devrait établir, une fois pour toutes, la valeur de Robert Cléroux.

La réputation de Thomas n'est plus à faire. Il a livré trois combats sensationnels: l'un contre Harold Carter; l'autre contre Tony Gagliardo et enfin un knockout mérité contre Charley Norkus. Thomas est un colosse de six pieds un pouce, pesant 200 livres. Il s'entraine actuellement à New-York avec des boxeurs de la trempe de Nino Valdes et Alex Mitteff.

En semi-finale, le populaire Joey Durelle, qui est en train de faire oublier son fameux cousin Yvon, sera opposé à Cornell Lewis, un ancien champion des Golden Gloves des Etats-Unis. A son dernier combat au Mont-Saint-Louis, Joey a envoyé au pays des rêves au premier round, son adversaire Ray Linah. Il avait fallu six rounds à Lenny Sparks pour en faire autant.

Claude Labonté devient au programme avec une rencontre de six rounds contre Bobby McaurinL, de New-York. Labonté, choix du magazine Ring comme "prospect du mois d'avril", n'avait perdu aucun de ses 25 combats comme amateur. Depuis qu'il fait de la boxe professionnelle, il a gagné sept de ses huit engagements. McLaurin, de son côté, a gagné 35 de ses 38 combats d'amateur, et six de ses sept rencontres professionnelles.

Deux autres combats sont à l'affiche. André Millette, en six rounds, sera opposé à Estela Cruz, qui a affiché une si belle tenue au programme du 1er mai à Sherbrooke, contre Eddie Beaudoin. Enfin Réjean Robert sebattra contre José Cribera, de Porto Rico.

On peut retenir ses billets à LA. 6-3116.

Ce soir 8h.15
10 COURSES
PARI-DOUBLE
PARI QUINIELLA

Blue Bonnets RACEWAY INC.
Dimanche 2h.15
CE SOIR
PARI TRIPLE - DOUBLE
Admission: CLUBHOUSE $2.50 GRANDSTAND $1.00 (Estrades populaires)
Service spécial d'autobus
Clubhouse ultra-chic
Salle à manger
Stationnement gratuit
Enfants non admis
Tous les mercredis soir, soirée des dames

Anne Heggtveit qui présidera demain soir à la remise des trophées au Centre de l'Immaculée-Conception. Le R. P. Montpetit, de l'université d'Ottawa, y donnera aussi une causerie.

Les jeunes talents nombreux au tennis

MONTREAL — L'Association canadienne du lawn-tennis a annoncé les dates du tournoi 1960 et le président du tournoi, Lorne Main, a déclaré que les jeunes joueurs de tennis du pays n'ont jamais été si prometteurs.

Main, un ancien membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis et instructeur de l'équipe junior du Canada, a déclaré qu'il était extrêmement satisfait du progrès enregistré par le programme de développement des jeunes.

Il travaille actuellement avec l'équipe junior de l'équipe de la coupe Davis qui rencontrera les Etats-Unis à Lac Placid, N.-Y., au cours du mois de juillet. L'entrainement en vue de cette rencontre fait partie du programme de développement.

Il a fait allusion à Harry Fauquier, 17 ans, de Toronto, comme étant le joueur le plus prometteur de son équipe.

François Godbout de Waterloo, Qué., et John Bassett de Toronto, sont les preuve de l'efficacité de ce programme. Tous deux ont été choisis comme membre de l'équipe canadienne de la Coupe Davis l'an dernier, à leur sortie des rangs juniors.

Les championnats juniors canadiens par invitation auront lieu à Ottawa du 5 au 7 août et les championnats juniors canadiens emnium auront lieu même endroit du 8 au 13 août.

Les championnats provinciaux auront lieu au cours du mois de juillet. Ils débuteront à Montréal du 15 au 20 juillet.

L'ACLT a également annoncé que les tournois des championnat de la Raquette d'Or auront lieu au club de tennis de Toronto du 10 au 18 septembre. Ce tournoi décide du champion senior du Canada.

Le baseball de samedi

LIGUE AMERICAINE

New-York	121 002 200	8 13 1
Chicago	032 120 10x	9 15

Ditmar, Gabler (3) James (7) Shantz (5) Maas (8) et Howard; Donovan, Moore (3) Kemmerer (4) Lown (6) Staley (8) et Lollard. G—Staley (5-1). P—Shantz (0-1). CC—N.-Y.—Maris 2 (6) McDougald (4) Cerv (7).

Washington	020 000 000	2 6 1
Kansas City	300 101 00x	5 6 1

Kaat, Lee (2) Stobbs (8) et B[illegible]tey; Hall et Chiti. G—Wall (4-2) P—Kaat (1-3).

Baltimore	00[illegible] 013 000	7 10
Détroit	012 001 000	4 10

Portocarrero, Jones (5) et Courtney; Lary, Semproch (5) Bunning (6) Bruce (7) et Wilson. G—Jones (1-0). P—Lary (3-3). CC—Ba.—Courteny (1).

Boston	100 000 000	1 [illegible]
Cleveland	000 011 10x	6 7

Casale, Fornieles (5) Borland (...) et H. Sullivan; Perry, Klippstein (9) et Tomano, Gile (7). G—P[illegible] (2-2). P—Casale (2-2).

LIGUE NATIONALE

Chicago	001 010 000	[illegible]
Milwaukee	210 100 00x	4 [illegible]

Ellsworth, Johnson (7) Drott (...) Elston (8) et Taylor; Jay, Burdette (5) et Crandall. G—Burdette (3-...) P—Ellsworth (2-1). CC—Chi. Banks (9); Mil. Adcock (4).

Cincinnati	000 210 011	5 1[illegible]
St-Louis	001 000 203	6 12

Purkey, Henry (7) Grim (9) et Dotterer, Bailey (8); Mizell, Broglio (6) McDaniel (8) Duliba (9) et Sawatski, Smith (9). G—Duliba (2-2). P—Henry (1-2).

S. Francisco	020 000 010	3 7 0
Pittsburgh	000 000 001	1 6 1

Antonelli, Byerly (9) et Landrith; Friend, Face (9) et Smith. G—Antonelli (3-0). P—Friend (5-2) CC—S.F.—Cepeda (6).

Los Angeles à Philadelphie
Partie remise à cause de la pluie.

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester	002 000 003	5 13 1
Montréal	010 000 021	3 3 3

R. Ricketts, Stone (3) Hurd (9) et Cannizzaro; Lasorda, Valdes (5) Hunter (9) Chittum (9) et Coleman. G—Donohue. P—Hunter.

Columbus	000 001 000	1 6 3
Miami	000 000 000	0 5 1

Jackson et Tornay; Hoeft, Kay (9) et Green. G—Jackson. P—Hoeft.

Richmond	100 000 000	1 7 0
La Havane	301 000 02x	4 9 1

Eronstad, Flowers (2) Wiesler (7) et Shantz; Miller et Azcue. P—Bronstad.

Buffalo à Toronto
Partie remise à cause de la pluie.

Achetez
DOW EN CANETTE

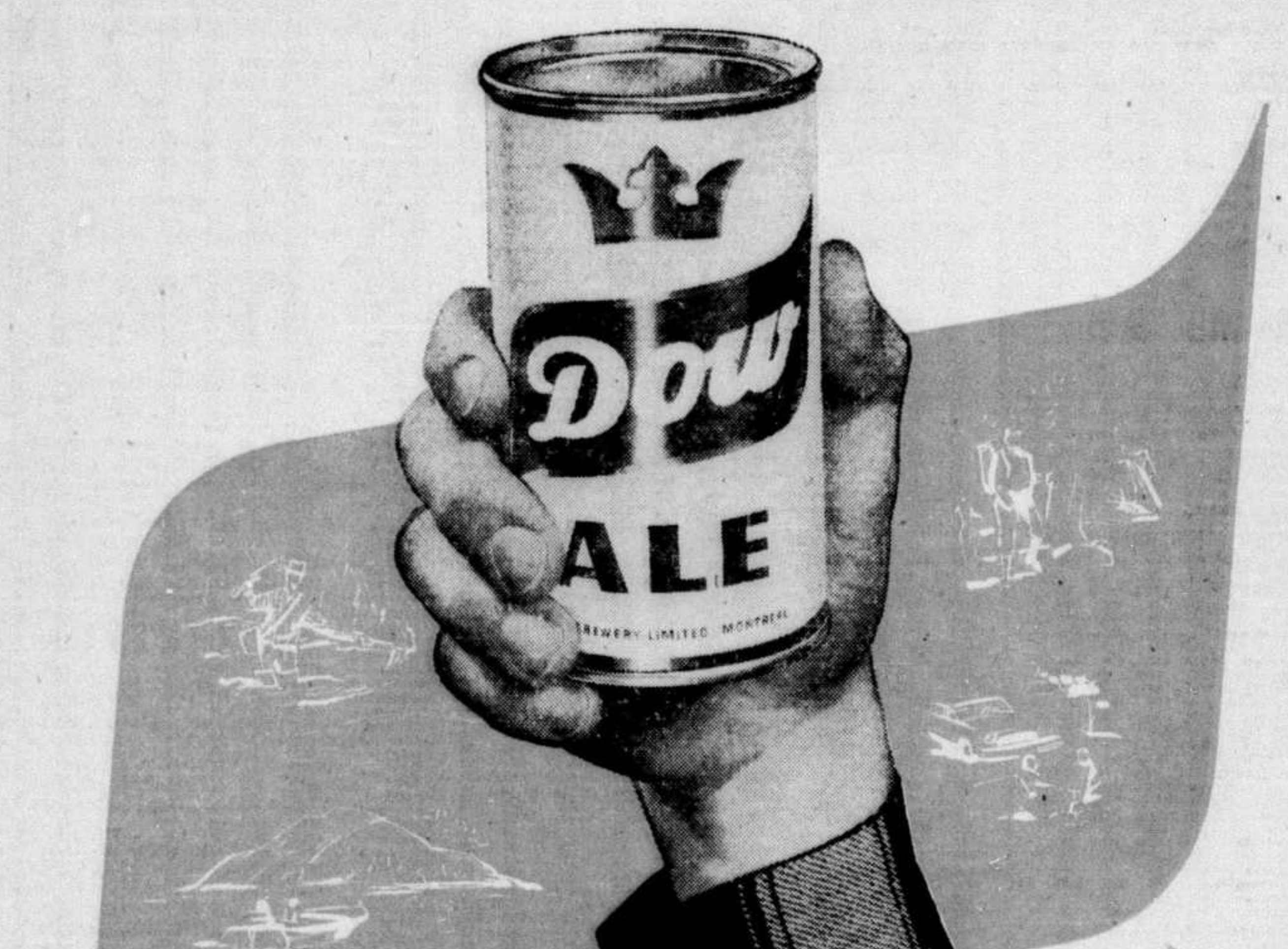

Facile
• À TRANSPORTER • À GARDER
• À OUVRIR
...ET, BIEN SÛR, UNE CANETTE C'EST INCASSABLE!
N'oubliez pas: KINGSBEER se vend aussi en canette

UNE AUTRE INNOVATION DOW PRATIQUE ET EXCLUSIVE
LE CARTON-ÉCLAIR s'ouvre en un instant...
ZIP! TIREZ... LEVEZ... ET C'EST FAIT!

GARANTIE LA MEILLEURE Dow SEULE EST CLIMATISÉE

La comparution de Sugar Ray-Robinson devant la Commission athlétique du Maryland aura tout au moins servi à une chose : il y a encore des boxeurs qui ne se laissent pas ronger la laine sur le dos. Quand Sugar Ray aura pris sa retraite, plusieurs le regretteront. Il aura été pour certains le Grand seigneur de la boxe. Pour d'autres, plus éloignés des milieux pugilistiques américains, il aura été simplement un des meilleurs boxeurs qui soient montés dans une arène. Mais pour une troisième catégorie, sa retraite sera la fin d'un cauchemar. Robinson ne s'est pas présenté pour son combat contre Pedro Gonzales, à Baltimore, lundi dernier. En principe, ce n'est pas bien. Mais l'attitude du champion des poids moyens n'est que le prolongement d'un comportement qu'il a dopté toute sa vie durant, pour l'affranchissement du boxeur.

• • •

Lorsque Robinson déclarait jeudi soir devant les commissaires du Maryland que "tout le monde dans la boxe sait que je suis capable de parler pour moi-même", il ne faisait en définitive que répéter ce qu'il a soutenu toute sa vie : le boxeur demeure le personnage principal d'un combat de boxe et les gérants tout aussi bien que les promoteurs sont toujours des personnages secondaires. Il n'était peut-être pas très délicat de la part de Sugar Ray de menacer de fracasser la mâchoire du promoteur Al Flora en pleine salle d'audience. Mais par contre, dans les circonstances, à cause du grave préjudive qu'avait subi Robinson dans cette affaire, il était probablement nécessaire d'utiliser des arguments frappants pour se faire comprendre. Pour sa défense, Ray a invoqué deux facteurs: il devait se battre le 14 mai et non le 16, tel que le voulait son contrat et il avait raison de croire que Gonzales refusait de se battre du fait que sa bourse devait être saisie. Cela arrive tellement fréquemment !

• • •

L'attitude de Robinson sera sûrement interprétée comme une insoumission. En conséquence, la menace de suspension n'a pas fini de planer au-dessus de sa tête. Naturellement, il s'en fiche éperdument, sa fortune l'autorisant à accrocher ses gants dès qu'il en aura le goût. Mais l'ancien monarque des poids moyens n'a pas refusé de se rendre à Baltimore uniquement par caprice et mauvaise tête. Quand on considère la façon dont sont traités les boxeurs, en général, quand on pense par exemple, que Yvon Durelle a perdu de l'argent lors de son deuxième combat cotre Archie Moore, il est bon parfois que des conflits du genre soient portes aux oreilles des commissions athlétiques, lesquelles en certains endroits ont droit à un certificat d'intégrité. Dans quelle mesure Robinson devra payer pour son "coup de tête"? L'avenir le dira, particulièrement le combat qu'il doit prochainement livrer à Paul Pender, le champion reconnu dans l'Etat de New-York.

• • •

Les Yankees font figure d'innovateurs. Malgré les hauts cris des équipes adverses, ils poursuivent leur petit manège de deux clubs, une organisation avec les Athlétiques de Kansas City et le plus qu'on puisse leur reprocher, c'est d'instaurer dans le baseball ce qui existe déjà depuis longtemps dans le hockey, la boxe ... etc. Au point où en sont les choses dans les sports professionnels, quel surplus de mal commet un club qui parvient à s'accaparer dans une certaine mesure l'organisation d'un autre. Les Yankees ont échangé Andy Carey pour Bob Cerv. Et puis après ? Les Yankees avaient vendu Cerv aux Athlétiques, le 15 octobre 1956 parce qu'à ce moment-là, le club Kansas City avait plus besoin de Cerv que les Yankees eux-mêmes. Mais maintenant, les rôles sont renversés et hop ! Cerv revient dans la métropole. Quand retournera-t-il à Kansas City ? Lorsque là-bas, on en aura plus besoin qu'à New-York.

• • •

La transaction de la fin de semaine entre les Yankees et les A's était la 16ème depuis que les Athlétiques ont quitté Philadelphie pour Kansas City. Soixante-et-un joueurs ont été impliqués dans ces transactions mais une bonne demi-douzaine sont par la suite revenus à leur équipe de départ. Mentionnons par exemple Enos Slaughter, acheté par les Yankees en août 1956 puis revendu en mai 1958, Ralph Terry, vendu aux Athlétiques en juin 1957 puis racheté en mai 1959, Murray Dickson, acheté par les Yankees en août 1958 puis revendu en mai 1959, etc., etc. Le système, s'il en est un, est génial. Comme le disait Bill Veeck : "Une autre transaction ? Il y a une des deux organisations qui 'fait la belle vie : : : '". Le baseball a de bonnes dispositions pour devenir en partie une petite affaire de familles comme les courses, la boxe, le hockey pour le groupe Norris ...

Les Pirates de Pittsburgh augmentent leur avance

PITTSBURGH. — Un simple par le frappeur d'urgence Hal Smith, à la 11ème manche, a fait compter le point décisif et les Pirates de Pittsburgh ont eu le meilleur sur les Giants de San Francisco au compte de 8-7, pour porter à une partie et demie leur avance en tête de la Ligue Nationale. Les Giants ont utilisé six lanceurs et les Pirates, quatre.

La partie fut suspendue pour un total de 63 minutes par la pluie.

Bob Skinner a nivelé le pointage à la neuvième manche avec un circuit de deux points. C'était son septième de la saison.

Les Pirates qui ont réussi un total de 17 coups sûrs, ont dû surmonter un avantage de 4-0 des Giants. Skinner, en plus de son circuit a cogné un double et un simple. Dick Stuart a réussi un double et un simple. Roberto Clemente a contribué deux simples en plus d'un double.

SAN FRANCISCO	AB	P	CS	Pp
Blasingame, 2B	6	1	1	0
Amalfitano, 3B	6	1	2	1
Mays, CC	4	1	0	0
McCovey, 1B	5	1	2	2
Marshall, 1B	0	0	0	0
Cepeda, CG	4	2	2	2
Alou, CG	0	0	0	0
Kirkland, CD	5	1	2	1
Landrith, R	3	0	0	1
Bressoud, AC*	5	0	0	0
Sanford, L	2	0	0	0
Miller, L	0	0	0	0
O'Dell, L	0	0	0	0
B—Long	1	0	0	0
Loes, L	0	0	0	0
Byerly, L	0	0	0	0
McCormick, L	1	0	0	0
TOTAUX	42	7	9	7

PITTSBURGH	AB	P	CS	Pp
Hoak, 3B	5	1	1	0
Groat, AC	6	1	2	0
Skinner, CG	5	2	3	2
Stuart, 1B	6	1	2	1
Clemente, CD	5	2	3	2
Burgess, R	4	0	0	0
D—Schofield	0	0	0	0
Oldis, R	1	0	0	0
Virdon, CC	4	0	2	1
E—Cimoli, CC	1	0	0	0
Mazeroski, 2B	5	1	2	1
Law, L	1	0	0	0
A—Nelson	1	0	1	0
Umbricht, L	1	0	0	0
Green, L	1	0	0	0
C—Kravitz	1	0	0	0
Face, L	1	0	0	0
F—Smith	1	0	1	1
TOTAUX	49	8	17	8

A—simple pour Law à la 4e
B—RAB pour O'Dell à la 7e
C—retiré pour Green à la 8e
D—courut pour Burgess à la 9e
E—retiré pour Virdon à la 9e
F—simple pour Face à la 11e

SAN FRANCISCO 020 200 300 00—7
PITTSBURGH 000 311 002 01—8

E: Clemente, Stuart, Amalfitano, R.-A.: San Francisco 32-14, Pittsburgh 33-8 (deux hommes de retirés lorsque le point vainqueur a été compté à la 11e manche) LSB.: San Francisco 7, Pittsburgh 14. 2B: Skinner, McCovey 2, Stuart, Amalfitano, Clemente. 3B: Kirkland, Stuart. CC: Cepeda, Mazeroski, Skinner. S.: Skinner, Loes.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Sanford	3⅓	7	3	3	1	1
O'Dell	1⅓	1	1	1	0	1
Miller	1	2	1	1	0	2
Loes	2⅓	3	2	2	1	0
Byerly	⅓	1	0	0	0	0
McCormick (P 5-2)	2	3	1	1	2	0
Law	4	5	4	4	1	2
Umbricht	2⅔	3	2	2	0	2
Green	1⅓	1	1	1	3	1
Face (G) 3-3)	3	0	0	0	0	1

ML: Sanford. A: Sudol, Boggess, Gorman et Smith. T: 3.30. 30,123.

Deux échecs des White Sox

CHICAGO — Les Sénateurs de Washington ont infligé hier deux défaites aux White Sox de Chicago aux comptes de 7-5 et 3-2.

Dans la première partie, les Sénateurs ont mis fin à une série de 10 victoires consécutives des White Sox. Camilio Pascual a été crédité de son cinquième gain. Pedro Ramos qui devait lancer, mais ce dernier fut blessé au cours d'une pratique avant la rencontre.

Pascual a porté à 31 le nombre de manches où il avait tenu ses adversaires en respect avant d'accorder un double à Ted Kluzewski à la sixième manche. Ses sept retraits au bâton ont porté à 68 son total, le meilleur de la ligue, pour la saison. Bob Shaw a subi le revers.

Pedro Ramos a lancé l'autre partie, sa première victoire de la saison. Il a eu le meilleur sur Billy Pierce.

Première partie

Washington 102 210 100—7 14 0
Chicago 000 002 030—5 6 1

Pascual, Clevenger 8 et Battey; Shaw, Baumann 4, Moore 5, Donovan 7, Lown 8 et Lollar. G.: Pascual (5-3) P.: Shaw (3-3) CC: Ch.: Minoso 6e, Kluszewski 1er.

Deuxième partie

Washington 000 003 000—3 7 0
Chicago 001 000 010—2 9 1

Ramos et Battey; Pierce Staley 8, et Brown. G.: Ramos (1-3) P: Pierce (2-2)

Les Yankees ont raison de leur "club-ferme"

Kansas City. — Les Yankees de New-York ont claqué quatre circuits qui les ont aidés à vaincre hier les Athlétiques de Kansas City au compte de 9-7 Yogi Berra réussi deux de ses circuits, Bob Cerv et Roger Maris, chacun un, Jerry Lumpe, un ex-Yankees, en a également frappé deux pour les perdants.

Jim Coates a remporté sa quatrième victoire de la saison. Il n'a pas encore subi la défaite. Il a commencé cinq parties et au cours de ces rencontres, ses co-équipiers ont croisé le marbre 56 fois. Ned Garver a encaissé la défaite.

NEW-YORK	AB	P	CS	Pp
Kubek, AC	4	1	1	0
Mantle, CC	3	1	0	0
Cerv, CG	3	3	1	3
Berra, R	3	2	3	3
Howard, R	1	0	0	0
Skowron, 1B	4	0	0	0
Hadley, 1B	0	0	0	0
Maris, CD	3	1	1	1
McDougald, 3B	4	1	1	0
Richardson, 2B	4	0	2	1
Coates, L	3	0	0	0
Terry, L	0	0	0	0
TOTAUX	32	9	9	8

KANSAS CITY	AB	P	CS	Pp
Hamlin, AC	5	2	3	0
Lumpe, 3B	5	3	2	4
Snyder, CD	5	0	0	0
Siebern, 1B	4	0	2	1
Herzog, CG	4	1	1	0
Chitt, R	4	0	1	0
Carey, 3B	4	0	1	1
Tuttle, CC	3	0	0	0
Garver, L	0	0	0	0
Kucks, L	1	0	0	0
Giggie, L	1	0	0	0
Kutyna, L	0	0	0	0
B—Williams	1	0	0	0
TOTAUX	38	7	11	6

A—simple pour Giggie à la 8e
B—RAB pour Kutyna à la 9e

NEW-YORK 220 400 100—9
KANSAS CITY 000 101 041—7

Aucune erreur. R.A.: New-York 27-9, Kansas City 27-10. DJ: Lumpe, Hamlin et Siebern. LSB: New-York 4, Kansas City 5. 2B: Siebern 2, CC: Berra 2, Maris Cerv Lumpe 2. BV: Mantle. S. Coates.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Coates (G. 4-0)	7	7	5	5	1	2
Terry	2	4	2	2	0	1
Garver (P. 0-3)	1	3	4	4	1	0
Kucks	1	2	4	4	5	0
Giggie	4	3	1	1	1	1
Kutyna	1	0	0	0	0	1

ML: Kucks. A: Umont Drummond, Berry, Napp. T.: 2.43 Ass: 21,155.

Les inscrits à B. B.

1ère course — D Amble — $500.00
1. Lively Maid — B. Côté
2. Harvard Pick — P. Dussault
3. Spaghetti Boy — R. Simser
4. Chalidale Eta — W. Habkirk
5. Countess Fleet — H. Fleet
6. Hyge Bubba — W. Arthurs
7. Honor Guard — M. Gingras
8. Lenabee — N. Galentine

2ème course — D Trot — $500.00
1. Esquire Hanover — M. Turcotte
2. True Key — J. Hayes
3. Mr. Super Boy — M. Gingras
4. Peggy Prologue — A. Walker
5. Miss Pepsi — B. Madill
6. Vol Regent — H. Lamarre
7. Nibble's Prince — C. Moreau
8. Lois Ruth — M. L'Heureux

3ème course — C Amble — $900.00
1. Annette Tass — Dun MacTavish
2. Early Reaper — J. Larente
3. Bobby Up — M. Gingras
4. Captain Conrad — D. Grise
5. Mighty Surprise — V. Cowger
6. Genteel Grattan — G. Baril
7. Hokie — B. Côté
8. Orb Moore — B. Madill

4ème course — D Trot 1 m. — $500.
1. Miss Executive — E. Abare
2. Samadelle — B. Hughes
3. Owen Lee — W. Hopkins
4. Reuben Hanover — A. Grodnis
5. Gay Bett — Dun MacTavish
6. Valera — A. Walker
7. Daring Guy — L. Pelletier
8. Nugget — J. Larente

5ème course — B Trot 1m. — $2,200.
1. Virgne's Tomboy — M. L'Heureux
2. Nelson K. — W. Arthurs
3. Virgne's Jimmie — J. Lamarre
4. Guy Abbe Jim — M. Turcotte
5. Bonnie Song — A. Walker
6. Morris H. — B. Côté
7. Josedale Flyaway — W. Hopkins
8. Palacona — P. Radley

6ème course — C Amble 1m. — $900.
1. Success Eddie — R. Ponton
2. Aerial Gunner — M. Dostie
3. Jerry Canuck — P. Miller
4. Special Guest — D. White
5. Miro Bay — J. Wiener
6. Elina's Counsel — W. Madill
7. Songster — P. Sauvé
8. Dudley Counsel — P. Dussault

7ème course — C Trot 1m. — $1,500.
1. Del Mac — P. Casey
2. Regal Aire — A. Grise
3. Grattan Baker — P. Caldwell
4. Patoka Ed — Dei MacTavish
5. Mac's Star — T. Horton
6. Sandra Jean — F. Balse
7. Bobo — J. Larente
8. Tim's Lad — J. Gordon

8ème course — C Amble — $1,200.
1. Aunt Milly — W. Habkirk
2. Volo Diamond — P. Robillard
3. Kalmuck Direct — C. Galbraith
4. Fleety Riddell — E. Smith
5. Quick Way — N. Galentine
6. Flying Saucer P — P. Millar
7. Pershing's First — J. Hayes
8. Pin Up Daughter — M. Gingras

9ème course — C Amble — $1,200.
1. Prince Val — W. Habkirk
2. Helferhay — P. Caldwell
3. Country Lad — J. Gordon
4. Delbeg — J. Lamarre
5. Chief's Royal — Hervé Filion
6. Direct One — L. Lapointe
7. Rondeau Chief — P. Sauvé
8. Wilson Frost — L. Bourgon

10ème course — C Amble — $900.
1. Josie Wick — P. Dussault
2. Wicomico Van — V. Cowger
3. Cedar Brook — M. Gingras
4. Indiana Joe — R. Frame
5. Scottish Light — P. Radley
6. Rapid Song — K. Caldwell
7. Billy's Prince — F. Balse
8. Aiken Hanover — ( )

LE NOUVEAU CHAMPION DU DISTRICT DE MONTREAL : Henri Lord, à gauche, le peintre de 40 ans qui a gagné le championnat du district de Montréal lors du tournoi d'un jour tenu à la salle de quilles Leader, indique le pointage de 1599 qui lui a valu la victoire. Mme Lord, au centre, tient dans ses mains le trophée emblématique Dow pendant qu'à droite Roger Meloche, gérant des promotions sportives pour la brasserie Dow commanditaire de ce tournoi, félicite le vainqueur. Lord qui a aussi gagné un prix de $500, s'est classé en tête d'un contingent de 329 quilleurs, champions de leur salle respective. Le tournoi de Montréal n'était qu'un des 37 qui se jouaient à travers la province samedi le 21 mai dernier. Les 20 gagnants du tournoi tenu au Leader prendront part au tournoi de Radio-Canada. Ce tournoi qui se tiendra l'automne prochain fournira 34 quilleurs à l'émission "L'Heure des Quilles".

Baseball

SAMEDI

Ligue Internationale :
Rochester 5 Montréal 3
Columbus 1 Miami 0
Richmond 1 La Havane 4
Buffalo à Toronto, remise

Ligue Nationale :
Los Angeles à Philadelphie, remise
San Francisco 3 Pittsburgh 1
St-Louis 6 Cincinnati 5
Milwaukee 4 Chicago 2

Ligue Américaine :
Chicago 9 New-York 8
Kansas City 5 Washington 2
Baltimore 7 Détroit 4
Cleveland 6 Boston 1

HIER

Ligue Internationale :
Rochester à Montréal 2, semises
Richmond 4, La Havane 1
Buffalo 2-0, Toronto 4-0
Columbus 8-14, Miami 7-1

Ligue Nationale :
Los Angeles 9, Philadelphie 6
San Francisco 7, Pitsburgh 8
Milwaukee 3, Chicago 1
Cincinnati 4-5, St-Louis 5-3

Ligue Américaine :
Chicago 5-2, Washington 7-1
New-York 9, Kansas City 7
Détroit 6-5, Boston 2-2
Baltimore 7, Cleveland 8

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale :
Buffalo à Montréal, (2)
Rochester à Toronto (2)
Miami à La Havane
Richmond à Columbus

Ligue Nationale :
Los Angeles à Pitsburgh, soir
Chicago à Cincinnati, soir

Ligue Américaine :
New-Yor à Kansis City

CLASSEMENT

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy	Diff
Toronto	15	7	.682	—
Buffalo	18	9	.667	—
* La Havane	15	12	.556	2½
Columbus	16	14	.533	3
Rochester	13	13	.500	4
* Richmond	14	18	.438	6
Miami	1	1	[illegible]	[illegible]
Montréal	9	19	.321	9½

* 2ème partie d'hier non comprise.

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy	Diff
Pittsburgh	23	11	.676	—
San Francisco	21	12	.636	1½
Milwaukee	15	11	.577	4
Cincinnati	18	17	.514	5½
St-Louis	14	19	.424	8½
Los Angeles	14	19	.424	8½
Chicago	10	17	.370	9½
Philadelphie	12	21	.364	10½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy	Diff
Chicago	18	12	.600	—
Baltimore	18	10	.581	1½
Cleveland	16	12	.571	1
New-York	14	12	.538	2
Détroit	13	14	.481	3½
Washington	12	16	.429	5
Kansas City	12	18	.400	6
Boston	10	15	.400	6

Maurice Richard n'a pas encore pris de décision

MONTREAL. — Maurice "Rocket" Richard est convaincu que la pêche est le temps idéal pour réfléchir. Donc, au cours de la semaine prochaine, pendant qu'il sera à la pêche, il décidera s'il prendra sa retraite ou s'il entreprendra une autre saison dans la Ligue Nationale de hockey. C'est ce qu'il fera et sa décision sera connue d'ici le 8 juin prochain, lorsque la NHL terminera sa rencontre annuelle par le repêchage entre les équipes. "Je répéterai ce que j'ai dit auparavant, de dire le vétéran pilier des Canadiens au cours d'une interview. Lorsque je déciderai de prendre ma retraite, je convoquerai tous les journalistes pour leur annoncer". Richard, qui célébrera son 39e anniversaire de naissance le 4 août prochain, a déclaré au sujet de l'entrevue qu'il a eue avec M. Frank Selke : "Il m'a demandé de lui faire part de ma décision avant le 8 juin. Je m'en vais à la pêche la semaine prochaine et j'y réfléchirai. Le Rocket a souligné que c'était tout ce qu'il avait à dire actuellement "parce qu'il ne sait pas lui-même ce qu'il fera". On lui a demandé ce qu'il pensait de la déclaration de l'instructeur des Maple Leafs de Toronto, Punch Imlach, qui disait que si Richard n'était pas protégé cette année par les Canadiens, les Leafs s'assureraient de ces services. "Vous connaissez Imlach, de dire Richard. Il aime parler".

Les Orioles gagnent une partie écourtée par le mauvais temps

CLEVELAND. — Après avoir compté sept points aux deux premières manches, dont deux sur un circuit de Jack Brandt, les Orioles l'ont emporté au compte de 7-6, en cinq manches. La partie fut arrêtée à cause de la pluie et la seconde joute contremandée.

Au début de la sixième manche, les Orioles ont compté quatre points qui furent effacés du tableau quand les Indiens ne purent venir au bâton pour compléter la manche.

BALTIMORE	AB	P	CS	Pp
Breeding, 2B	3	0	0	0
Pearson, CD	3	1	1	0
Brandt, CC	2	2	1	2
Woodling, CG	2	2	2	0
Gentile, 1B	2	0	0	1
Courtney, R	2	2	1	0
Robinson, 3B	2	0	1	1
Hansen, AC	2	0	1	2
Brown, L	1	0	0	1
Fisher, L	1	0	0	0
TOTAUX	20	7	7	7

CLEVELAND	AB	P	CS	Pp
Piersall, CC	3	1	2	0
Aspromonte, 2B	3	1	3	1
Kuenn, CD	3	0	0	0
Francona, CG	2	1	0	0
Power, 1B	2	1	1	4
Nixon, R	2	0	0	0
Reid, AC	2	1	1	1
Phillips, 3B	2	0	0	0
Bell, L	0	0	0	0
Tiefenauer, L	1	1	0	0
TOTAUX	20	6	7	6

BALTIMORE 430 00 — 7
CLEVELAND 015 00 — 6

Arrêtée après 5 manches, pluie. E: Breeding, R.-A.: Baltimore 15-10, Cleveland 15-6. DJ: Hansen, Breeding et Gentile; Tiefenauer, Reid et Power, Breeding, Hansen et Gentile. LSB: Robinson, Breeding et Gentile. LSB: Baltimore 5, Cleveland 1. 2B: Robinson. CC: Brandt, Reid, Power. BS: Gentile.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Brown	2⅓	6	5	1	1	0
Fisher (G. 3-3)	2⅔	1	0	0	1	0
Bell (P. 5-2)	1⅔	5	7	7	5	3
Tiefenauer	3⅓	2	0	0	0	1

APL: Courtney par Bell. A.: Stewart, Hurley, Soar et Flaherty. T: 1:51 Assistance: 12,268.

Les vacances de vos rêves

"CAMPING"

Par groupes de 12 en "station wagon" super luxe

MEXIQUE: 29 juillet au 1er sept. $325.00
Ouest CANADIEN: 1 au 25 juillet $275.00
GASPESIE: à toutes les semaines à compter du 2 juillet $ 60.00

LES ETUDIANTS DU CANADA FRANÇAIS
a/s Robert Aumont
TEL.: CL. 5-6139 — 2412 Lacordaire, Montréal

Portez *L'AUTHENTIQUE* Complet avec

EPAULES NATURELLES

- Peu de coussinets voir même pas du tout
- Boutons plus espacés
- Revers des poches plus larges
- Ouverture au centre du dos
- Toutes les coutures sont rabattues
- Pantalon étroit et sans pli.

$69.50

26 Semaines pour payer

Morrie Gold

385 OUEST, RUE STE-CATHERINE, JUSTE A BLEURY
STATIONNEMENT GRATUIT À 1215 CARRÉ PHILLIPS

Champ Volo encore vainqueur

Champ Volo a gagné hier la troisième et dernière tranche du Prélude international. Philippe Dussault a conduit le vainqueur à sa troisième victoire dans le prélude. Son temps fut de 2:37 4-5 pour le mille et un quart.

Champ Volo, propriété d'Adrien et Gérard Miron, a battu Mighty Dudley et Sir Winston Pick. Tous deux ont affiché un temps de 2:38 -15 minutes. Mighty Dudley a pris le deuxième rang par un nez. Sir Winston Pick a fini troisième en avant de Hal Frost. Bay State Pat était l'autre incrit.

Champ Volo a payé $3.80, $2.50 et $2.10; Mighty Dudley, $2.80 et $2.10; Sir Winston Pick $2.10.

Les résultats de dimanche

1ère course — C Amble — $900.00
V. L. 16.70 5.20 3.70
Just Barry 4.50 3.60
Audry Hanover 3.00
Temps : 2:11 3/5

2ème course — C Amble — $1,200.00
Hematite 6.00 3.60 2.70
Joanna H. 4.50 2.70
Sammy Herbert 3.20
Temps : 2:12
Pari double : V. L. et Hematite $39.10.

3ème course — C Amble — $1,500.00
Emley Frost 3.60 3.10 2.50
Flint 5.40 3.20
Hal's Peg E. 3.20
Temps : 2:10 3/5

4ème course — B Trot — $2,000.00
The Mighty Man 10.60 3.50 2.70
Cotton Maid 2.70 2.20
Vera Riddell 2.10
Temps : 2:10 2/5
Quinella : The Mighty Man et Cotton Maid, $12.20.

5ème course — 1¼ mille
Amble invitation — $7,500.00
Champ Volo 3.80 2.50 2.10
Might Dudley 2.80 2.10
Sir Winston Pick 2.10
Temps : 2:37 4/5

6ème course — C Trot — $1,200.00
Effective St-Charles 27.80 9.00 4.70
Calumet Rosecroft 3.90 2.70
Saratoga Hanover 3.00
Temps : 2:12 4/5

7ème course — B Amble — $2,000.00
Niagara Rhythm 144.20 6.10 4.00
Snipe Reward 8.30 6.50
Shorty Eden 4.00
Temps : 2:07
Quinella : Niagara Rhythm et Snipe Reward, $53.10.

8ème course — C Trot — $1,500.00
Island Song 10.60 6.90 4.90
My Son Don 6.20 4.50
Faye Ellen 4.70
Temps : 2:08 1/5

9ème course — B Amble — $2,000.00
Newport Gypsy 63.40 23.50 11.10
Extra Special 3.90 2.90
Crescendo 4.70
Temps : 2:09 3/5

10ème course — C Amble — $900.00
Counsel Judd 9.660 6.00 3.30
May Direct C. 13.80 5.30
Sir Prince 2.80
Temps : 2:09
Exacta : Counsel Judd et May Direct C., $97.40.

Les résultats de samedi

PREMIERE COURSE
(1) Steverino 4.00 3.20 2.40
Renee 3.30 3.00
Flip Morris 2.50
Temps : 2:10.4

DEUXIEME COURSE
(1) Newport Rocket 8.70 4.80 3.40
Defiance 4.40 3.50
My Son's Beauty 3.00
Temps : 2:12.2
Double $22.10

TROISIEME COURSE
(4) McDuff's Lassie 13.90 7.30 5.20
Nedson 17.60 7.70
Hugo Hanover 8.10
Temps : 2:11

QUATRIEME COURSE
(3) Herb. C. 2.60 2.30 2.60
Go Way 6.40 3.30
Leash Mar 4.20
Temps : 2:08.1
Quinella : $3.90

CINQUIEME COURSE
(8) Checkout 14.70 7.90 4.80
Swan Dive 13.70 6.80
Grea Adios 3.80
Temps : 2:06

SIXIEME COURSE
(5) Sparky Song 7.40 4.50 3.30
Rebel Al 5.20 2.80
Jenny Bun 2.50
Temps : 2:09.3

SEPTIEME COURSE
(3) On Attorney 20.00 19.20 7.60
Success Don 5.00 4.00
Red Flare 4.30
Temps : 2:07.2
Quinella : $103.70

HUITIEME COURSE
(3) Uncle William 13.70 6.50 3.30
Cloyd Hanover 7.20 4.70
Amulet Hanover 3.20
Temps : 2:07.3

NEUVIEME COURSE
(5) Doc Johnston 12.80 5.90 4.50
Brook's Honor 10.00 7.70
Flick's Ensign 8.10
Temps : 2:04.2

DIXIEME COURSE
(2) Dom Dim 9.60 4.20 2.90
Jerry Patchen 44.10 2.70
Rita Wick 2.10
Temps : 2:06.4
Exacta : $37.00

AUJOURD'HUI
À
1 HEURE 30
BASEBALL
STADIUM DELORIMIER
ROYAUX
DE MONTREAL
vs
BISONS
DE BUFFALO
Programme double
BILLETS :
LA. 4-3773

La vie a ses bons moments...

MOLSON
La bière de chez nous

Aux quatre coins du monde

Etats-Unis : un chalutier russe fait hospitaliser un de ses marins à Atlantic City

ATLANTIC CITY. — Un chalutier soviétique a interrompu sa pêche en dehors des eaux territoriales américaines pour conduire un marin malade à un poste de la garde côtière, samedi. Ivan Baluik, âgé de 26 ans, a été transporté à l'hôpital d'Atlantic City, souffrant d'une infection très grave au larynx. Le navire russe, le "Masalsk", demeurera ancré au port tant que Baluik sera sous examen, mais son équipage devra rester à bord. Des fonctionnaires de l'ambassade soviétique à Washington sont venus s'entretenir avec le malade et ont refusé ensuite de laisser interviewer ou photographier le jeune marin. Le principal navire de la flotte de pêche russe dans ces parages avait envoyé un message par radio à la base d'Argentia, à Terre-Neuve, pour demander que l'on permette au "Masalsk" d'accoster à Atlantic City. Des gardes-côtes quittèrent New-York pour aller à la rencontre du chalutier à quatre milles au large et l'escortèrent jusqu'au port, à l'entrée duquel le "Masalsk" s'échoua. On dut l'aider à se remettre à flot.

Berlin : grande manifestation militaire américaine; un générale soviétique est présent

BERLIN. — Plus de 80,000 Berlinois de l'Ouest ont assisté samedi à une grande manifestation militaire américaine: quelque 3,500 soldats américains ont défilé dans les rues de la ville et, dans un discours marquant la "journée" des forces armées des Etats-Unis, le général George Decker, chef adjoint suppléant de l'état-major des Etats-Unis, a donné au peuple berlinois l'assurance que les alliés occidentaux le protégera et qu'au besoin les idéaux du monde libre seront défendus "ici même, à Berlin". Le commandant militaire de la zone de Berlin-Est, le major-général N.M. Zhakharov, était au nombre des invités d'honneur sur la tribune. Ce n'est pas sans étonnement que les personnalités américaines l'ont vu arriver, tout souriant. Commentant cette manifestation, la presse de Berlin-Est avait déclaré qu'il s'agissait de la "manifestation d'une politique de force des milieux réactionnaires américains". De son côté, le maire de Berlin-Ouest, M. Brandt, s'est dit d'avis que M. Khrouchtchev avait enfin compris qu'il ne pouvait déclencher une guerre en invoquant le seul problème de Berlin.

France : onze nations pourraient bientôt produire des armes nucléaires

PARIS. — Selon un rapport préparé par l'Union européenne occidentale, onze puissances qui ne produisent pas actuellement d'armes atomiques, y compris le Canada, seront prochainement en mesure de le faire. Le rapport mentionne aussi la Chine communiste, la Belgique, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Ouest, L'Allemagne de l'Est, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Suède et la Suisse. Huit autres nations seraient aussi capables de produire des armes atomiques si elles ne manquaient pas de personnel scientifique: ce sont l'Autriche, l'Australie, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, la Hollande, la Pologne et la Yougoslavie. Ce rapport a été préparé par M. F.W. Mulley, député travailliste au Parlement anglais en vue de la réunion, le 31 mai, de l'Union européenne occidentale, qui groupe la Grande-Bretagne, l'Allemagne de l'Ouest, la France, la Belgique, l'Italie, la Hollande et le Luxembourg.

Radio-Moscou : un commentateur dément l'hypothèse des "pressions intérieures"

LONDRES. — Un commentateur de Radio-Moscou a démenti l'existence de "difficultés intérieures ou de divergences de vue au sein du gouvernement ou du Parlement soviétique". Le journaliste Nikolai Andreyev, dans une émission dirigée vers l'Amérique du Nord, a précisé que les hypothèses selon lesquelles M. "K" avait fait objection à la conférence au sommet par suite de pressions ne sont que "vaines conjectures". En Union soviétique, a-t-il ajouté, il n'existe pas de forces dans les coulisses qui puissent exercer des influences sur le gouvernement. Aux Etats-Unis, par contre, les relations sont beaucoup plus complexes, a dit le commentateur de Radio-Moscou qui voit, entre le gouvernement et le peuple des Etats-Unis, des puissants groupes militaristes et industriels, lesquels, selon lui, constituent des facteurs indépendants. Ces forces, a-t-il affirmé, commandent des leviers par lesquels ils peuvent influencer la Maison Blanche et le Congrès. Ce sont ces mêmes forces, a-t-il conclu, qui portent la responsabilité de l'abandon par M. Eisenhower de "l'esprit du Camp David", esprit de paix, de négociations amicales . . .

Maroc : le gouvernement démissionne; les consultations du roi sont commencées

RABAT. — A l'issue d'une entrevue d'une demi-heure avec le roi Mohammed V, le premier ministre du Maroc, M. Abdallah Ibrahim, a remis sa démission et celle de tout son cabinet. Selon un communiqué du palais, le roi aurait demandé au premier ministre et aux autres ministres de continuer à diriger les affaires de l'Etat comme gouvernement provisoire en attendant la formation d'un nouveau régime. De sources ordinairement dignes de foi, on apprend que le roi a reçu les chefs politiques en fin de semaine et que le nouveau gouvernement serait formé à brève échéance.

Portugal : une enquête est ouverte sur un phénomène qui aurait un caractère surnaturel

LISBONNE. — Le patriarche de Lisbonne, S. E. le cardinal Manuel Goncalves Cerejerira, a ordonné une enquête au sujet d'un phénomène qui se serait produit ces jours derniers. Selon le témoignage de catholiques présents à la cérémonie de la célébration du premier anniversaire de l'inauguration du monument dédié au Christ-Roi à Almada, le soleil a tournoyé dans le ciel. L'abbé Sebastiano Pinto, directeur du secrétariat du monument, a affirmé que le phénomène était distinct et avait duré quelque temps. Il a raconté aux journalistes : "Il était environ 6 h. 30; le cardinal patriarche venait tout juste de se retirer. Je me suis fait surprendre en compagnie d'une foule d'adorateurs par une rafale de pluie et de vent. Après le coup de vent, j'ai entendu quelqu'un crier : "Regardez le soleil ! J'ai regardé et j'ai vu distinctement le soleil danser en rond tantôt à gauche tantôt à droite; il changeait constamment de couleur". Depuis les visions de Fatima, c'est la cinquième fois qu'on rapporte un phénomène semblable. La première fois, ce fut le 13 octobre 1917, jour de la deuxième visitation. On a rapporté un semblable incident le 30 et le 31 octobre ainsi que le 1er novembre 1950. Le pape Pie XII aurait à cette époque constaté lui-même le phénomène au-dessus des jardins du Vatican. Un savant, le Dr Antonio Pinto Coelho, a raconté qu'il avait vu avec ses amis un phénomène identique le 17 mai dernier.

Etats-Unis : enquête à fond sur l'accaparement des ventes par les super-marchés

WASHINGTON. — La Federal Trade Commission a publié samedi une volumineuse étude sur la croissance des grands marchés d'aliments dans laquelle les enquêteurs signalent la concentration du pouvoir d'achat au sein de cette industrie, la plus vaste aux Etats-Unis. Cette étude pourrait bien être suivie de poursuites judiciaires en vertu de la loi contre les cartels. La FTC poursuit son enquête et son président a déclaré : "Des mesures pour remédier à la situation seront prises dans tous les cas d'impact contraire à l'économie du pays, de pratiques commerciales illégales ou injustes, de discrimination injustifiée et de tous autres aspects de la concurrence déloyale. Les enquêteurs étudient présentement les modes d'achat des épiceries en série et des grossistes, et leurs relations avec les fabricants. La FTC a fait remarquer les super-marchés d'aliments ont fait 38 pour cent des ventes au détail en 1958; ils n'en avaient obtenu que 28 pour cent dix ans plus tôt. Plus de 100,000 épiceries indépendantes ont fermé leurs portes depuis 1948, aux Etats-Unis.

Varsovie : dénoncé par les autorités civiles, l'évêque de Kielce est toujours à son poste

VARSOVIE. — L'évêque catholique de Kielce, dont on avait dit en février dernier qu'il avait quitté ses fonctions dans l'intérêt de l'harmonie entre l'Eglise et l'Etat, n'a jamais cessé de remplir sa mission. L'évêché de Kielce, dans le sud de la Pologne, a fait savoir hier que Mgr Czeslaw Kaczmarek vaquait à ses occupations régulières depuis son retour de vacances. Le gouvernement l'a accusé de prêcher contre les fermes collectives et contre l'athéisme et a exigé que l'Eglise le retire de ses fonctions. Un porte-parole du quartier général du parti communiste à Kielce a confirmé que l'évêque était toujours en fonctions, mais il a ajouté qu'il n'était pas reconnu par l'Etat.

Kenya : les Masais appréhendent l'avènement au pouvoir de leurs anciens valets

NAIROBI. — Les chefs de la tribu guerrière des Masais, maîtres tout-puissants de la plus grande partie de l'Afrique orientale jusqu'à la venue des Anglais, se sont réunis samedi pour étudier l'avenir de la tribu. Ironie du sort, ces chefs africains partagent avec les colons blancs du pays le malaise qui règne à l'approche de l'établissement d'un gouvernement contrôlé par les Noirs. Les anciens de la tribu, venus de tous les secteurs du Kenya et du Tanganyika, y compris le grand chef Masai au Tanganyika, Edward Kalo Mbarnati, assistaient à la conférence. Au début du siècle, les Masais ont signé des traités avec les Anglais, évacuant des régions hautes aujourd'hui occupées par des colons blancs pour aller s'établir dans deux vastes réserves indigènes, une au Kenya, l'autre au Tanganyika. Depuis 60 ans, ils vivent conformément à ces traités, refusant de changer leur mode de vie. Les Masais appréhendent maintenant l'avènement au pouvoir de Noirs appartenant à des tribus jadis soumises à leur domination.

Russie : Mikoyan, le communiste no 3, est-il tombé récemment en disgrâce ?

MOSCOU. — Anastas Mikoyan, l'infatigable ambassadeur itinérant soviétique, n'a pas été vu par des représentants occidentaux, à Moscou, depuis 13 jours et plusieurs circonstances permettent de supposer qu'il a des ennuis. Certains diplomates sont portés à croire qu'il a été limogé, mais d'autres disent que le communiste no 3 est probablement en vacances ou bien malade. Si M. Mikoyan a été victime d'une purge, alors, disent les Occidentaux, il est fort probable que M. Khrouchtchev est lui aussi dans de mauvais draps. M. Mikoyan était considéré comme un ardent partisan de M. Khrouchtchev, notamment à propos des possibilités de coexistence. On a remarqué notamment que M. Mikoyan n'était pas à l'aéroport quand "K" a quitté Moscou pour Paris. Le nom de M. Mikoyan n'était pas mentionné dans la liste des chefs communistes publiée dans un fascicule de propagande, à l'occasion des fêtes de Baku, où le nom du vice-premier ministre a toujours été identifié avec la vie du parti communiste. Le premier mai, au grand défilé sur la place Rouge, Mikoyan n'était pas près de M. Khrouchtchev comme à l'accoutumée, mais à une bonne distance du chef soviétique.

Angleterre : M. Gaitskell préconise un double effort de paix et de défense

NEWCASTLE-ON-TYNE. — Le leader du parti travailliste a déclaré que l'échec de la conférence au sommet pourrait amener au sein de l'Alliance atlantique un dangereux relâchement des relations. M. Gaitskell est d'avis qu'il incombe à la Grande-Bretagne de s'employer patiemment à favoriser le désarmement et le règlement pacifique des questions en suspens, tout en maintenant un dispositif de défense de concert avec ses alliés. Pareille initiative — effort de paix et maintien de la défense — serait de nature à éprouver la politique soviétique et à impressionner favorablement le monde entier, a dit M. Gaitskell qui a souligné la nécessité de conserver un niveau d'armement suffisant dans les conditions actuelles. Tant que l'Occident disposera de forces de représailles nucléaires, les Russes n'oseront pas attaquer, a conclu le leader travailliste.

France : un immense aéroport de $100,000,000 remplacera celui du Bourget

PARIS. — L'historique aéroport du Bourget, scène de l'arrivée de Lindbergh après sa traversée de l'Atlantique, sera probablement transformé en centre domiciliaire, si le projet du ministère de l'habitation est approuvé. On est présentement à terminer les plans d'un aéroport ultra-moderne qui remplacera celui du Bourget. Le nouvel aéroport serait situé à 17 milles au nord-est du centre de Paris, mais près d'une autostrade, ce qui réduira à 35 minutes la durée du trajet entre la capitale et l'aéroport, probablement le plus vaste en Europe. On prévoit des dépenses de $100,000,000 au moins. Les autorités signalent que la circulation aérienne dans la région de Paris a quadruplé depuis 1949 et que d'ici 1967, alors que le nouvel aéroport sera inauguré, il faudra être capable d'accueillir plus de 8,000,000 de voyageurs aériens par année. Enfin, l'on estime qu'en 1975, ce chiffre atteindra 10,000,000. L'érection d'un centre domiciliaire au Bourget atténuera la pénurie de logements dans la banlieue parisienne.

Dépêches hors sac . . .

NATIONS UNIES. — Les diplomates des pays de l'OTAN ont boycotté samedi la cérémonie de présentation d'une statue soviétique intitulée "Nous forgerons des charrues avec nos épées"...

* * *

HONG KONG. — Le feld-maréchal Montgomery a répété dans cette ville qu'à son avis il demeure impossible de justifier les vols américains d'espionnage au-dessus du territoire russe. "Monty" s'en va à Pékin où il s'entretiendra avec les chefs de la Chine communiste.

* * *

SALISBURY. — Sir Roy Welenski, premier ministre de la Fédération rhodésienne, a déclaré hier qu'il fallait purger le nationalisme africain "de tout ce qu'il contient d'irresponsable, d'extrémiste et de révolutionnaire". La population rhodésienne n'est pas prête à laisser "la sauvagerie" reprendre son cours dans cette partie de l'Afrique.

* * *

LONDRES. — M. Cyrus Eaton a déclaré en Tchécoslovaquie en fin de semaine que l'échec de la conférence au sommet amènera les Américains à prendre plus au sérieux leurs engagements internationaux.

* * *

MOSCOU. — Le chef de l'aviation militaire d'URSS, le maréchal Constantin Vershinin, a été investi de l'Ordre de Lénine à l'occasion de son 60e anniversaire de naissance. Il a récemment annulé la visite qu'il devait faire aux Etats-Unis par suite de l'incident aérien.

* * *

LA PAZ. — La Bolivie a rompu ses relations diplomatiques avec la République Dominicaine en fin de semaine. La Colombie, le Pérou, le Venezuela et Cuba ont depuis quelques mois rompu les leurs avec Ciudad.

* * *

NOUVELLE-GUINEE. — Seize Indigènes ont été condamnés à mort, ayant été reconnus coupable de cannibalisme. Ils avaient charcuté et mangé un villageois en Nouvelle-Guinée australienne.

Ankara : sous le régime de la censure et des perquisitions

ANKARA — A la suite de nouvelles manifestations anti-gouvernementales, les autorités turques ont décrété la mise en vigueur d'une censure rigoureuse et octroyé aux forces de l'ordre des pouvoirs de perquisition.

Le général Fhari Ozdilek, chargé de l'application de la loi martiale, a annoncé que toutes les maisons pourraient être fouillées et que tous les citoyens seront assujettis au même règlement. Le général Ozdilek a aussi assumé le contrôle des communications par téléphone, radio et télégraphe. La censure s'applique à tous les envois postaux et aux messages télégraphiques.

Il a décrété, en outre, l'interdiction de tous défilés, manifestations ou assemblées politiques et promulgué l'extension du couvre-feu depuis 8 heures du soir jusqu'à 5 heures du matin. Il a précisé, cependant, que des permis seront accordés aux personnes travaillant durant les heures où tout déplacement est prohibé.

Le général a donné l'avertissement que même les témoins de manifestations se rendront coupables d'offense grave. Les troupes ont l'ordre de faire feu dès que des manifestants refusent de se disperser.

Ces mesures sévères ont été adoptées à la suite de manifestations au cours desquelles l'armée a dû intervenir pour la première fois depuis le début des désordres, il y a sept semaines. Samedi, des cadets-officiers au nombre d'environ 1,500 avaient pris part à un défilé silencieux de protestation. Il a fallu l'intervention d'un bataillon de cavalerie pour les disperser, de même que quatre mille autres manifestants.

Samedi, le premier ministre Adnan Menderez s'est abstenu d'assister à une réception en l'honneur du premier ministre Nehru, à l'ambassade de l'Inde, parce que son rival républicain, M. Ismet Inonu, était présent.

Rumeur d'extension du service militaire en Grande-Bretagne

LONDRES. — Les journaux ont fait écho hier à des rumeurs selon lesquelles le gouvernement britannique décrèterait l'extension de la mobilisation pour le service militaire national, à la suite de l'échec de la conférence au sommet. Le ministre de la défense, M. Harold Watkinson, s'est toutefois empressé de démentir ces rumeurs.

Plusieurs journaux londoniens ont laissé entendre que les dirigeants du service militaire national sont persuadés de la nécessité d'augmenter la force numérique de l'armée anglaise. Ils ajoutaient que les chefs voudraient avoir 220,000 hommes sous les armes et qu'il faudra à cette fin prolonger l'extension de la mobilisation en 1961 et même après.

En Grande-Bretagne, le service militaire obligatoire n'a pas été interrompu depuis le début de la deuxième guerre mondiale. Toutefois, aucun homme n'a été appelé en service depuis l'été dernier, alors que le gouvernement avait annoncé que tout le système serait aboli l'an prochain.

M. Watkinson a déclaré : "Je ne vois rien dans la présente situation pour amener le gouvernement à modifier ses projets".

Cependant, les rumeurs reprises continuellement par les journaux laissent croire que l'on a laissé percer délibérément le secret entourant les projets du gouvernement à cet égard.

Le ministre doit se rendre à Washington, le 30 mai. Le but est d'étudier les ressources américaines dans le domaine des missiles, mais les événements récents font supposer que cette visite donnera lieu à une revue complète de la stratégie défensive anglo-américaine.

L'état de Pasternak ne s'améliore pas

MOSCOU. — L'écrivain Boris Pasternak, qui était dans le coma depuis mercredi, en est sorti samedi, mais ses parents ont déclaré que son état ne s'est pas amélioré. Ses médecins ont révélé que les hémorragies internes ont repris et que Pasternak souffre d'une infection pulmonaire indéterminée. Pasternak, qui est âgé de 70 ans, avait été hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque. Les autorités ne permettent pas aux étrangers de rendre visite à l'écrivain russe.

L'entente semble régner entre les "six" et les "sept"

LISBONNE — Au terme d'une importante réunion des Etats membres de l'Association européenne du libre-échange (l'Europe des "sept"), il a été décidé de négocier un accord avec le marché commun (l'Europe des "six").

Le communiqué publié à l'issue de la conférence, qui a duré deux jours, annonce que les sept gouvernements intéressés amorceront des entretiens avec le groupe des Etats du marché commun "dans un esprit constructif".

Cette déclaration ouvre aussi la voie à des échanges commerciaux plus libres entre l'Europe et l'Amérique, ainsi que le réclamait le sous-secrétaire d'Etat Douglas Dillon au nom de son gouvernement au cours d'une conférence commerciale groupant 20 pays en janvier dernier à Paris.

Au début de mai, les ministres des pays du marché commun ont également publié une déclaration d'intention souhaitant des négociations avec les "sept" dans le cadre de l'OECE, avec le Canada et les Etats-Unis.

Les entretiens entre les "six" et les "sept" s'ouvriront à Paris le 8 juin.

La candidature démocrate est presque acquise à M. Kennedy

WASHINGTON. — L'éclatante victoire que le sénateur John Kennedy vient de remporter à l'élection primaire de l'Oregon confirme ses chances de décrocher la candidature du parti démocrate à la présidence des Etats-Unis. Il peut dès maintenant compter sur 329½ des 761 voix dont il aura besoin pour obtenir l'investiture à la convention du parti, en juillet. Le sénateur Lyndon B. Johnson (du Texas), assuré au départ de 33 voix en Virginie, se classe deuxième et peut compter sur 107½ voix.

Du côté républicain, les sondages et les résultats des primaires tendent à confirmer ce qui paraît être la seule candidature sérieusement envisagée, celle du vice-président Nixon. Celui-ci peut tabler sur plus de 600 voix et la majorité requise à la convention de son parti est de 666 voix.

La direction du parti démocrate, malgré certaines réticences à l'égard de M. Kennedy (son catholicisme, son jeune âge, son inexpérience relative) se doit de constater qu'il a remporté sept victoires en sept élections primaires.

Son investiture comme candidat du parti dépend encore de son aptitude à rallier les éléments qui ne se sont pas encore déclarés ouvertement. Pour y parvenir, il dispose encore de sept semaines complètes, la convention étant prévue pour le 11 juillet à Los Angeles.

On prévoit . . .

(Suite de la page 5)

n'aient pas le droit de vote aux assemblées de cet organisme et ne soient pas considérés comme membres de ces comités.

D'autres résolutions demandent l'abrogation d'un article de la loi de la convention collective qui permet au ministre du travail de désigner comme parties contractantes certaines personnes ou associations qui ne sont pas de réelles parties contractantes à une convention collective.

Le Syndicat des travailleurs du carton et du papier façonné, pour sa part, demande que le per capita au fonds de défense professionnelle de la CTCC redevienne uniforme et soit fixé à 25 cents par membre par mois et que les règlements relatifs aux sommes versées soient également amendés.

Le Syndicat des imprimeurs de Laprairie demande que le président de la Fédération reçoive un salaire de la Fédération et qu'il ait comme tâche d'assister les organisateurs, les agents d'affaires et les propagandistes de la Fédération.

Par ailleurs, le syndicat des journalistes de Montréal demande que la Fédération adjoigne à son personnel un journaliste d'expérience ou un agent d'affaires dont la principale attribution serait de conseiller et d'aider les divers syndicats de journalistes dans leurs activités.

Enfin ce dernier syndicat demande à la Fédération de mettre sur pied son propre service d'éducation comblant ainsi un voeu cher aux journalistes et aux imprimeurs.

L'Institut de la presse s'émeut d'atteintes à la liberté à Cuba, en Afrique du Sud et en France

ZURICH — L'Institut international de la presse a condamné la campagne contre la liberté de presse lancée à Cuba sous le régime de Fidel Castro. L'Afrique du Sud et la France ont également été prises à partie dans les trois déclarations publiées par cet organisme mondial.

L'Institut fait tout d'abord savoir "qu'il déplore la disparition graduelle de la liberté de presse à Cuba".

"La récente saisie par des syndicalistes, agissant au nom du gouvernement, des deux derniers journaux indépendants du pays, le Diaro de la Marino et la Pensa Libre, a été le point culminant de la campagne d'intimidation déclenchée contre la presse".

S'en prenant ensuite à l'Afrique du Sud, l'Institut exprime "de vives inquiétudes" au sujet de la liberté de presse par suite des règlements d'urgence appliqués par le gouvernement en vue de combattre le soulèvement de la population indigène.

"En raison de l'étendue de ces règlements, les journaux sud-africains se trouvent, sous peine de suppression, dans l'impossibilité de faire un exposé précis de la situation au pays et de commenter librement les événements."

"De plus, les journalistes exerçant leur métier en Union sud-africaine font constamment face au danger d'être mis en état d'arrêt sans autre forme de procès. Quelques-uns ont quitté le pays ou se sont cachés. Au moins cinq autres sont en prison".

L'Institut demande instamment au gouvernement sud-africain d'accorder un procès le plus tôt possible aux huit journalistes présentement détenus.

"Ce n'est que de cette façon que le gouvernement sud-africain pourra dissiper l'opinion fortement répandue que certaines des personnes présentement détenues le sont par pure méchanceté, tout simplement parce qu'ils sont journalistes".

L'Institut s'émeut également du cas de l'éditeur français Alain de Serigny, du journal l'Echo d'Alger, qui a été arrêté le 8 février pour avoir critiqué la politique du président français de Gaulle en Algérie.

L'Institut réclame également pour lui l'instruction d'un procès dans le plus court délai possible.

ÊTES-VOUS BIEN PROTÉGÉ?

NE LAISSEZ RIEN À LA CHANCE
CONSULTEZ
LA SURVIVANCE
DIVISION DE MONTREAL
M. FRED RUDMAN, gérant
1290, rue St-Denis, Suite 107

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

EN L'HONNEUR DE LA FETE DE DOLLARD

NOS MAGASINS SONT FERMES AUJOURD'HUI TOUTE LA JOURNEE

VENEZ DEMAIN DES LA PREMIERE HEURE PROFITER DE NOS SPECIAUX

Heures d'affaires : 9h.30 à 5h.30
Compris samedi — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

POUR MIEUX SERVIR NOTRE CLIENTELE NOUS AVONS UN NUMERO SPECIAL POUR LES

COMMANDES TELEPHONIQUES

VI. 2-6171

POUR TOUS LES AUTRES APPELS
VI. 2-5151 COMME D'HABITUDE

DUPUIS, 865 est, rue Sainte-Catherine, MONTREAL